



**2019**

[metropole.nantes.fr](http://metropole.nantes.fr)

# Rapport des **Délégués** de **Services Publics**

## Rapport des délégués – Exercice 2019

# Sommaire

- Société Nantaise de Fourrière Automobile.....page 5  
Délégation de la fourrière automobile
- ACCOORD.....page 27  
Délégation des accueils de loisirs et séjours de vacances
- Nantes métropole Gestion des Equipements (NGE).....page 98  
Délégation du Centre de Loisirs du Petit Port



---

**Exercice 2019**

**RAPPORT D'ACTIVITE  
DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC  
DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE  
MUNICIPALE**

**SOCIETE NANTAISE DE FOURRIER AUTOMOBILE  
SNFA**



## **CADRE GENERAL**

La société EGS, filiale d'EFFIA Stationnement exploite le service public de fourrière automobile de la Ville Nantes dans le cadre d'un contrat de délégation de service autorisé par délibération du conseil municipal en date du 11 octobre 2013.

Cette exploitation se réalise par l'intermédiaire de la Société Nantaise de Fourrière Automobile (SNFA).

# SOMMAIRE

## **1/ Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public**

- 1.1** Caractéristiques générales
- 1.2** Caractéristiques du service délégué

## **2/ Les comptes de la délégation de service public**

- 2.1** Le compte de résultat
- 2.2** Le compte rendu bilantiel

## **3/ L'analyse de la qualité du service**

## **4/ Les conditions d'exécution du service public**

- 4.1** Les faits marquants de l'exercice
- 4.2** Le suivi des obligations de service public

## **5/ Annexes**

# 1.1 Caractéristiques générales

<b>Objet de la délégation</b>	Exploitation de la fourrière automobile sur le territoire de la commune de Nantes 24 heures sur 24 et 7 jours s 7
<b>Nature de la convention</b>	Délégation de Service Public
<b>Date signature de la convention</b>	24 octobre 2013
<b>Date de prise d'effet de la convention</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2014
<b>Echéance de la convention</b>	31 décembre 2021
<b>Durée de la convention</b>	8 années
<b>Dénomination sociale du délégataire</b>	Société Nantaise de Fourrière Automobile
<b>Coordonnées</b>	28 rue de la Dutée 44 803 Saint Herblain  Tél : 02.28.27.07.60
<b>Organigramme nominatif des dirigeants</b>	<b>Gérant :</b> Fabrice LEPOUTRE  <b>Directeur :</b> Arnaud LABBE  <b>Responsable d'exploitation :</b> Sébastien AUDES-MARTI
<b>Répartition du capital social</b>	Les parts sont détenues à 100% par la société : Effia Stationnement

## 1.2 Caractéristiques du service délégué

<p><b>Les services fournis</b></p>	<p>Exploitation d'une fourrière automobile sur le territoire de la commune de Nantes, fonctionnant :</p> <p>Tous les jours 24h/24 et 7j/7: enlèvement, gardiennage et restitution de véhicules</p>
<p><b>Les tarifs des services fournis</b></p>	<p>Les nouveaux tarifs maxima des frais de fourrière ont été fixés dans un arrêté publié au Journal officiel du 28 décembre 2018.</p> <p>les montants maxima des frais de fourrière pour les voitures particulières sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>immobilisation matérielle</i> : 7,60 euros,</li> <li>- <i>opérations préalables à la mise en fourrière</i> : 15,20 euros,</li> <li>- <i>enlèvement</i> : 119,20 euros, puis à 120,18 € depuis le 02/09/2019 (contre 117,50 euros auparavant),</li> <li>- <i>garde journalière</i> : 6,31 euros (contre 6,23 euros auparavant),</li> <li>- <i>expertise</i> : 61 euros.</li> </ul> <p>Ci-joint en <i>annexe 1</i>, la totalité des tarifs 2018.</p>
<p><b>Les installations</b></p>	<p>La Ville met à disposition du délégataire, le terrain nécessaire à l'exploitation du service délégué situé : 28 rue de la Dutée à Saint-Herblain.</p> <p>Ce terrain est d'une surface de 6 297 m<sup>2</sup> et se compose d'un hangar de 1 415 m<sup>2</sup>, dont 215 m<sup>2</sup> de bureaux sur 2 niveaux.</p> <p>Ce terrain est clôturé et muni d'un dispositif de vidéosurveillance, de détection d'intrusion, d'un séparateur d'hydrocarbures.</p> <p>La ville met également à disposition en extension de la fourrière principale un parking sis 26 rue de la Dutée à Saint-Herblain. Cette surface est d'environ 2000 m<sup>2</sup> et permet un stationnement de 130 véhicules.</p>
<p><b>Le partage des charges entre le délégataire et le délégant</b></p>	<p>Comme indiqué précédemment, la Ville met à disposition du délégataire, les terrains nécessaires à l'exploitation du service délégué.</p> <p>De plus :</p> <p>1/ Dans l'hypothèse où le contrevenant s'avèrera inconnu, introuvable ou insolvable, la ville verse au délégataire une indemnisation forfaitaire fixée à 25 € HT par véhicule.</p> <p>2/ Au cas où le propriétaire obtiendrait une remise gracieuse par décision judiciaire ou administrative (Commission Communale de Recours Gracieux), celui-ci sera remboursé par la Ville des seuls frais relatifs à l'enlèvement et au gardiennage.</p>

# 2 Les comptes de la délégation de service public

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales complété par le décret du 18 mars 2005\*, le délégataire doit transmettre chaque année « à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public ».

*\*applicable de manière obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006*

## 2.1 Le compte de résultat

Le compte de résultat retrace l'ensemble des produits et des charges rattachables à la délégation et rappelle les données présentées l'année précédente au titre du même contrat.

Les comptes sont établis conformément au plan comptable en vigueur et selon les mêmes principes que les comptes sociaux du délégataire.

Le délégataire présentera en annexe une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus pour déterminer les produits et les charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation.

<b>En € courant HT</b>	<b>2 018</b>	<b>2 019</b>	<b>ECART</b>
<b>Recettes</b>	<b>979 974</b>	<b>1 234 827</b>	<b>254 853</b>
Opérations préalables	2 276	1 264	-1 012
Enlèvements	488 840	580 116	91 276
Garde	88 611	153 608	64 997
Récupération de frais auprès des propriétaires (véhicules non retirés)	39 152	53 001	13 848
Récupération de frais auprès du service des Domaines	8 065	22 449	14 384
Ferrailles	289 746	310 959	21 213
Autres produits	40 639	64 547	23 908
Judiciaires	22 644	48 883	26 238
<b>Charges</b>	<b>-886 255</b>	<b>-1 007 346</b>	<b>-121 091</b>
Achats	-4 590	-7 302	-2 712
Loyers	-2 920	-10 146	-7 225
Assurances	-15 934	-28 458	-12 524
Carburants	-44 249	-55 417	-11 168
Entretien véhicules	-23 464	-32 456	-8 992
Fluides (électricité, gaz, eau)	-8 904	-11 575	-2 671
Frais de télécommunications	-8 366	-11 773	-3 407
Frais postaux	-9 333	-18 332	-8 999
Honoraires	-35 982	-41 260	-5 278
Gros entretiens	-459	0	459
Maintenance	-6 101	-8 582	-2 481
Publicité	-148	-71	77
Frais de gardiennage	-70 463	-62 362	8 101
Charges de personnel	-453 654	-529 249	-75 596
Frais de structure	-70 930	-75 126	-4 196
Charges financières	-6 813	-1 061	5 751
Impôts et taxes	-13 116	-16 114	-2 999
Dotations aux amortissements	-88 867	-69 057	19 810
Autres (Informatique)	-2 790	-3 578	-788
Autres (Nettoyage)	-6 245	-5 193	1 052
Autres (Frais bancaires CB)	-3 937	-5 838	-1 902
Frais de déplacement	-3 943	-6 645	-2 703
Location véhicule de service	-2 782	-5 285	-2 503
Transport de fonds	-2 265	-2 465	-200
<b>Résultat brut</b>	<b>93 720</b>	<b>227 481</b>	<b>133 761</b>
Redevance à verser au délégant	-68 858	-173 328	-104 470
<i>Redevance fixe Nantes</i>	<i>-31 584</i>	<i>-32 127</i>	<i>-543</i>
<i>Redevance variable Nantes</i>	<i>-34 431</i>	<i>-136 254</i>	<i>-101 823</i>
<i>Avenant 1 solde société dédiée</i>	<i>-2 842</i>	<i>-4 947</i>	<i>-2 105</i>
IS(CICE)	17 219	-	-17 219
<b>Résultat net</b>	<b>42 080</b>	<b>54 153</b>	<b>12 073</b>

### Recettes:

Une progression des recettes de **254 853€** comparé à l'exercice 2018 sur l'ensemble des prestations, liée à la hausse de l'activité.

Cette croissance s'explique par un effet volume, le nombre d'enlèvement en nette progression par rapport à l'exercice précédent.

### Indemnisation du délégataire:

La Ville verse au délégataire une indemnisation fixe de **25€** par véhicule au titre des propriétaires inconnus, introuvables ou insolvable.

Le nombre de véhicules de prise en charge par la ville cette année s'élève à **1 680** enlèvements soit une indemnisation s'élevant à **42 000€**.

<b>2019</b>	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
PRISE EN CHARGE (VILLE)	149	173	166	118	172	128	113	164	134	182	65	116	<b>1 680</b>

### Loyer :

La hausse des charges de location s'explique par le recours à de la location d'un chariot élévateur.

### Assurances :

Cette ligne comprend les assurances de la flotte automobile et des remboursements de sinistres clients.

L'exercice est impacté par divers remboursements de sinistres clients 2018 et 2019.

### Carburant :

L'augmentation de ce poste de **11 168€** est essentiellement liée à la croissance de l'activité et une hausse du coût de carburant.

### Entretiens et maintenance :

Les entretiens et maintenance correspondent aux lignes suivantes du compte de résultat :

- Entretien véhicules
- Gros entretiens
- Maintenance

Ces charges sont en augmentation de **11 013€**, ce dépassement est justifié par des surcoûts de remise en état de la flotte de la fourrière qui est vieillissante.

### Frais postaux :

Le dépassement de **8 999€** des frais postaux est principalement lié à des frais engendrés par le recouvrement des créances, effectué par la fourrière (envoi des courriers recommandés). Ce recouvrement a généré un chiffre d'affaire supplémentaire de **33,5 K€ HT** en 2019. Ce montant est intégré dans le chiffre d'affaire LOGOL.

## Honoraires :

Les charges d'honoraires représentent les frais d'expertise, leur évolution est liée à la croissance de l'activité.

## Frais de gardiennage :

L'économie de **8 101€** constatée sur les frais de gardiennage se justifie par un impact négatif des charges de gardiennage de l'année 2017 sur l'exercice précédent.

## Les charges de personnels

La masse salariale est répartie comme suit :

Répartition des charges de personnel	2018	2019	ECART
SALAIRES + CHARGES SOCIALES	- 441 159	- 509 457	- 68 298
FORMATION	- 1 067	- 8 949	- 7 882
MEDECINE DU TRAVAIL		- 1 391	- 1 391
PARTICIPATION/INTERESSEMENTS	- 10 671	- 9 081	1 590
RETRAITE	- 520	- 298	222
MEDAILLE DU TRAVAIL	- 236	- 72	164
<b>Total Charges</b>	<b>- 453 654</b>	<b>- 529 249</b>	<b>- 75 595</b>

Les charges de personnels sont en augmentation comparé à l'exercice 2018 de **75 595€**, expliqué par :

- la hausse du nombre d'Equivalent Temp Plein de l'exercice en cours supérieur à celui du précédent (**9 ETP** en 2018 contre **11** en 2019)
- un impact positif sur la masse salariale 2018 dû à la reprise d'une provision Prud'Homme 2017 de **31 500€**.

## Les frais de structure

Les frais de structure facturés à la SNFA correspondent au montant prévu au compte prévisionnel d'exploitation initial du contrat inflaté à 1,1%.

## Les charges financières et dotations aux amortissements

La SNFA n'a acquis aucun bien au cours de cet exercice, de plus la fin d'amortissement de certains investissements entraînent des économies sur les lignes charges financières et dotations aux amortissements du compte de résultat.

## Les redevances

La redevance globale pour cet exercice est de **172 567€**, se compose de :

Redevances Nantes	
Recettes	1 234 807
Redevance fixe	32 127
Redevance variable	135 493
<b>Total redevances</b>	<b>167 620</b>

Redevances Orvault	
Recettes	9 893
Redevance variable	4 947
<b>Total redevances</b>	<b>4 947</b>

Les redevances comptabilisées sur l'exercice sont impactées par un ajustement des redevances 2018 pour 761€.

La hausse de **103 709€** de la redevance est due à une croissance de l'activité de **254 853€** ce qui permet de déclencher un niveau de rémunération du délégant à 50%.

## **2.2 Le compte rendu bilantiel**

Le compte rendu bilantiel permet de suivre l'actif immobilisé et son financement en opérant une distinction entre les biens de retour et les biens de reprise.

Le compte rendu bilantiel doit présenter :

- Le mode de financement des investissements, acquisition de matériel (fonds propres, emprunts...)  
Le financement est fait par du cash pooling (convention de trésorerie) auprès de la société mère Keolis SA.

- L'encours de la dette en capital et ses échéances de remboursement

Aucune dette en capital, le financement des investissements est réalisé par le cash pooling (convention de trésorerie maison mère)

- Le détail des immobilisations : la durée, les modalités et le montant des amortissements

Ci-dessous, le tableau d'amortissements des investissements.

- L'évolution du stock des provisions pour renouvellement et grosses réparations  
Aucune provision pour renouvellement et grosses provisions.

# Tableau des amortissements

TABLEAU D'AMORTISSEMENTS

Nature	Montant d'acquisition		Durée amort. Comptable	Dotation comptable 2014	Dotation comptable 2015	Dotation comptable 2016	Dotation comptable 2017	Dotation comptable 2018	Dotation comptable 2019	Amortissement cumulé	Valeur Nette Comptable
	Biens de retour	Biens de reprises									
LOGO DROIT UTILISATION			3	3 333,33	3 333,33	3 333,34	285,75			10 000,00	1 316,48
ICRH NET CREATION IHR			3	414,25	700,00	700,00	482,30			2 100,00	2 293,57
LOGO SITE WEB			3	559,36	1 041,67	1 041,67				3 125,00	1 776,58
LOGO CONNECTION POLICE MUNICIPALE			1	1 000,00	243,84	243,84				1 000,00	985,68
LOGO LOGICIEL FACTURES JUDICIAIRES			1	678,08	621,92	621,92				1 500,00	7 122,99
<b>Total logiciel</b>			<b>11,00</b>	<b>4 306,94</b>	<b>6 509,24</b>	<b>6 140,77</b>	<b>768,05</b>			<b>17 725,00</b>	<b>1 500,00</b>
EIAD ELECTRICITE	1 878,84		20	92,65	93,94	93,94	93,94	93,94	93,94	562,36	1 316,48
EIAD RESEAU INFO	3 273,35		20	161,43	163,67	163,67	163,67	163,67	163,67	729,78	2 293,57
EIAD RESEAU ECLAIRAGE	2 526,32		20	119,84	126,42	126,42	126,42	126,42	126,42	751,94	1 776,58
EIAD CABLEAGE	1 402,87		20	66,49	70,14	70,14	70,14	70,14	70,14	417,19	985,68
VILLEMONTEIL TRVX	18 767,65		10	1 660,81	1 876,77	1 876,77	1 876,77	1 876,77	1 876,77	11 044,66	7 122,99
ATTIS PIT D'EAU LOCAL	290,36		10	25,06	29,04	29,04	29,04	29,04	29,04	170,26	120,10
ATTIS KIT CHENETTE	940,15		10	81,14	94,02	94,02	94,02	94,02	94,02	551,24	388,91
BURGAUD RAMPE MARCHÉ	1 590,00		20	47,05	79,50	79,50	79,50	79,50	79,50	444,55	1 145,45
EIAD MOTORISATION PARTAIL	5 506,69		20	271,56	275,33	275,33	275,33	275,33	275,33	1 648,21	3 858,48
EIAD PORTAIL/PORTILLON	2 970,41		20	140,79	148,52	148,52	148,52	148,52	148,52	883,39	2 087,02
EIAD PORTAIL/COUSSANT	16 080,79		20	405,32	804,04	804,04	804,04	804,04	804,04	4 425,52	11 655,27
EIAD FINITION PORTAIL	1 711,00		20	38,44	85,55	85,55	85,55	85,55	85,55	466,19	1 244,81
ALTEA SEPARATEUR HYDROCARBURE	24 430,00		30	644,77	814,33	814,33	814,33	814,33	814,33	4 716,42	19 713,58
ALTEA ENROBE	5 795,00		30	121,72	193,17	193,17	193,17	193,17	193,17	1 087,57	4 707,43
ALTEA FINITIONS ENROBE	2 283,60		30	45,05	76,12	76,12	76,12	76,12	76,12	425,65	1 857,95
ALTEA FINITION ENROBE	27 490,00		30	386,62	916,33	916,33	916,33	916,33	916,33	4 968,27	22 521,73
ORANGE AUTOCOM	4 789,00		5	808,23	957,80	957,80	957,80	957,80	957,80	4 789,00	
DIFAC NETOYEUR HAUTE PRESSION	2 164,00		5	50,99	432,80	432,80	432,80	432,80	432,80	2 164,00	
EQUIP'MEN DIVERS OUTILLAGES	1 641,77		5								
ISO MATERIEL	692,34		7	98,91	98,91	98,91	98,91	98,91	98,91	589,66	102,68
ISO SYSTEME RADIO	1 836,76		7	252,33	262,39	262,39	262,39	262,39	262,39	1 564,28	272,48
ISO RAJOUT CAMERA	3 295,70		7	470,81	470,81	470,81	470,81	470,81	470,81	2 806,81	488,89
ISO SYSTEME DE VIDEO	10 300,45		7	1 152,69	1 471,49	1 471,49	1 471,49	1 471,49	1 471,49	8 470,14	1 830,31
ISO SYSTEME VIDEO	20 600,90		7	2 225,38	2 942,99	2 942,99	2 942,99	2 942,99	2 942,99	16 940,33	3 660,57
ISO SYSTEME VIDEO	3 433,49		7	370,90	490,50	490,50	490,50	490,50	490,50	2 823,40	610,09
EIAD MISE EN PLACE INTERPHONIE	117,00		7	5,86	16,71	16,71	16,71	16,71	16,71	89,41	27,59
EIAD MISE EN PLACE INTERPHONIE	524,40		7	74,91	74,91	74,91	74,91	74,91	74,91	400,82	123,58
EIAD TVX ELECTRIQUES RAPPORT SOCOTE	3 132,40		20	156,62	156,62	156,62	156,62	156,62	156,62	783,10	2 349,30
EIAD TVX ELECTRIQUES RAPPORT SOCOTE	3 132,40		20	156,62	156,62	156,62	156,62	156,62	156,62	783,10	2 349,30
ATLANTIQUES PORTE ENTREE PMR	2 442,04		7	113,74	122,10	122,10	122,10	122,10	122,10	602,14	1 839,90
ISO SECURITE CHANGT STOCKEUR	2 300,67		7	113,74	122,10	122,10	122,10	122,10	122,10	547,42	1 752,25
ISO SECURITE CAMERA ENTREE	1 726,87		7	113,74	122,10	122,10	122,10	122,10	122,10	64,88	1 580,58
EIAD REMPLACEMENT DU PORTAIL										372,92	6 712,56
EIAD REMISE EN ETAT DE LA CLOTURE	1 726,87		7	2 031,90	101,60	101,60	101,60	101,60	101,60	203,20	1 828,70
<b>Total aménagement</b>	<b>180 796,09</b>			<b>9 709,27</b>	<b>13 720,66</b>	<b>13 745,74</b>	<b>13 612,19</b>	<b>14 525,07</b>	<b>14 020,56</b>	<b>79 333,49</b>	<b>109 226,03</b>
ESTMT JIGE LAND ROVER 89A775604	7 593,94		1	7 593,94	7 593,94	16 208,82	10 746,67			59 373,13	
ESTMT CEV VEHICULE REMORQUAGE	81 044,09		5	16 208,82	13 000,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00	5 021,92	65 000,00	
JIGE DEPANNEUSE 4X4	65 000,00		5	7 978,08	11 420,00	11 420,00	11 420,00	11 420,00	5 756,93	57 100,00	
RENAULT DEPANNEUSE	57 100,00		5	6 519,92	15 554,06	15 554,06	9 034,13			46 662,17	
JIGE ACMAT VHC BVND400452249 OCCAS	46 662,17		5	744,11	2 920,44	2 920,44	2 920,44	2 920,44	2 176,34	14 602,21	
MILIT TRVX TRVX MIDLUM DE 498 TA	14 602,21		5	326,03	1 383,74	1 383,74	1 383,74	1 383,74	1 000,00	6 918,68	
SEG TRVX MIDLUM DE 498 TA	6 918,68		5	5 000,00	6 821,19	6 821,19	11 601,06			3 682,19	
WAGREEN ACHAT VEHICULE D'OCCASION	5 000,00		5	63 389,00	44 500,00	44 500,00	44 500,00	44 500,00	8 900,00	25 944,11	
CATRA 67 CHASSIS DEPANNEUSE	63 389,00		5	3 782,86	3 782,86	3 782,86	3 782,86	3 782,86	3 782,86	36 956,66	
JIGE INTERNATIONAL EQUIPEMENT DEPAN	44 500,00		5	34 500,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	3 289,32	34 500,00	
JIGE REMORQUAGE	3 782,86		5	756,57	756,57	756,57	756,57	756,57	12,44	3 782,86	
JIGE EQUIPT DEPANNGE SIMPLEX 5T	34 500,00		5	43,10	130,00	130,00	130,00	130,00	86,90	650,00	
SEG/RENAULT CAMERA DE RECUL	650,00		5	196,29	770,40	770,40	770,40	770,40	574,11	3 852,00	
ORNICAR KIT GPS ORIBOX7	3 852,00		5	69 044,03	69 044,03	69 044,03	69 044,03	69 044,03	69 044,03	69 044,03	
<b>Total véhicule &amp; équipement</b>	<b>434 594,95</b>			<b>49 628,18</b>	<b>69 044,03</b>	<b>69 726,22</b>	<b>77 807,12</b>	<b>59 858,95</b>	<b>40 553,45</b>	<b>366 617,95</b>	<b>46 306,04</b>
EFFIA RENOUVELLEMENT ORDINATEURS	931,30		5	11,74	186,26	186,26	186,26	186,26	186,26	570,52	360,78
EFFIA FRANIS PROTXI	868,00		5	18,07	173,60	173,60	173,60	173,60	173,60	538,77	329,13
<b>Total mobilier</b>	<b>1 799,30</b>			<b>29,81</b>	<b>359,86</b>	<b>359,86</b>	<b>359,86</b>	<b>359,86</b>	<b>359,86</b>	<b>1 109,39</b>	<b>689,91</b>
SND AMEUBLEMENT	2 664,15		10	266,42	266,42	266,42	266,42	266,42	266,42	1 065,63	
<b>Total mobilier</b>	<b>2 664,15</b>			<b>266,42</b>	<b>266,42</b>	<b>266,42</b>	<b>266,42</b>	<b>266,42</b>	<b>266,42</b>	<b>1 598,22</b>	<b>1 065,63</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>615 391,04</b>			<b>63 910,81</b>	<b>89 540,96</b>	<b>89 540,96</b>	<b>92 813,64</b>	<b>75 010,30</b>	<b>55 200,29</b>	<b>466 384,53</b>	<b>157 287,61</b>
Amortissement de caducité				11 128,95	11 128,95	11 128,95	11 128,95	13 856,77	13 856,77	61 143,94	
<b>TOTAL GENERAL AVEC AMORT. DE CADUCITE</b>	<b>615 391,04</b>			<b>63 910,81</b>	<b>100 669,30</b>	<b>101 037,91</b>	<b>103 986,13</b>	<b>88 867,08</b>	<b>69 057,06</b>	<b>527 528,29</b>	<b>117 814,63</b>
<b>TOTAL GENERAL AVEC IMMOS BUDGETTES</b>	<b>615 391,04</b>			<b>63 910,81</b>	<b>100 669,30</b>	<b>101 037,91</b>	<b>103 986,13</b>	<b>88 867,08</b>	<b>69 057,06</b>	<b>527 528,29</b>	<b>117 814,63</b>

### 3/ L'analyse de la qualité du service

L'analyse de la qualité du service se matérialise par un compte-rendu d'activité. L'ensemble de l'activité de la délégation pendant l'année écoulée doit être présentée de manière synthétique.

Ce compte-rendu doit être complété par des indicateurs permettant une évaluation qualitative :

Synthèse statistique d'activité de la SNFA pour l'année 2019 :

<b>ANALYSE ANNUELLE DE L'ACTIVITE FOURRIERE AUTOMOBILES</b>	
<b>Pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019</b>	
<b>SOCIETE NANTAISE DE FOURRIERE AUTOMOBILE</b>	
<b>LA PROCEDURE DE MISE EN FOURRIERE</b>	
<b>A) Mises en fourrière prescrites :</b>	
-Total des prescriptions-----	<b>7549</b>
<b>B) Prescriptions non suivies d'enlèvement</b>	
Véhicules faisant l'objet d'une prescription de mise en fourrière :	
- repris par leurs conducteurs avant commencement d'exécution de la mise en fourrière :--	<b>68</b>
- restitués après commencement d'exécution et règlement des frais d'opérations préalables, mais sans transfert du véhicule :-----	<b>179</b>
TOTAL-----	<b>247</b>
<b>C) L'enlèvement en fourrière des véhicules</b>	
- Total des véhicules enlevés en fourrière :-----	<b>7302</b>
<b>D) Véhicules transférés en fourrière et restitués</b>	
- restitution payantes :-----	<b>4860</b>
- restitution paiements différés :-----	<b>116</b>
- Total des véhicules restitués :-----	<b>4976</b>
<b>E) Véhicules transférés en fourrière et détruits</b>	
- Nbre total des destructions-----	<b>1812</b>
<b>F) Véhicules mis en fourrière et restants à traiter en fin d'exercice</b>	
- Total des véhicules restants :-----	<b>514</b>
---> dont restitués sur exercice suivant-----	<b>53</b>
---> dont détruit sur exercice suivant-----	<b>461</b>

#### Le service fourni aux usagers :

- Présentation et évolution des indicateurs de qualité mis en place pour suivre le service  
Un taux d'efficacité est calculé par le rapport entre les réquisitions adressées et les interventions effectives. Il est de 97,7% pour 2019.
- Evolution des prestations (quantités, horaires...)
- Suivi de la fréquentation
- Synthèse des enquêtes de satisfaction menées

## La sécurité, l'hygiène et les accidents :

- Respect des normes légales et contractuelles
- Problèmes relatifs au maintien de l'ordre  
Pas de problème significatif durant l'année 2019.
- Nombre et nature des incidents  
RAS
- Moyens de secours mis à disposition
  - ✓ Pharmacie de premiers secours,
  - ✓ Les locaux répondent aux normes de sécurité dans la lutte contre l'incendie,
  - ✓ Notre personnel a suivi une formation aux premiers secours
- Rapport des commissions de sécurité  
La dernière visite de contrôle du CHSCT d'EFFIA Stationnement n'a pas détecté de problème.

## Les effectifs employés, les qualifications :

- Description du personnel attaché à la délégation

Le service en place se compose :

- ✓ d'un chef d'exploitation (cadre),
- ✓ d'un chef de parc (agent de maîtrise),
- ✓ de deux agents administratifs chargés de l'accueil,
- ✓ de cinq chauffeurs titulaires des permis de conduire nécessaires.

*Personnel en renfort :*

*CDD remplacement :*

*Conducteur levagiste*

*CDD surcroît d'activité :*

*Conducteur levagiste*

*Agent administratif*

**Chef d'exploitation :** c'est le premier interlocuteur des autorités locales. Il est en charge de la gestion administrative et économique de la fourrière

**Chef de parc :** adjoint du chef d'exploitation, il est en charge du bon fonctionnement technique de la fourrière : gestion de la flotte, maintenance du site. Il réalise toutes les missions d'enlèvement

**Chauffeurs levagistes:** ils réalisent les missions d'enlèvement sur réquisitions des autorités de police. Ils sont aussi en charge de la maintenance des véhicules qui leur sont affectés.

**Personnel administratif :** en charge de l'accueil du public et de la gestion des procédures administratives prévues au code de la route

- Taux d'absentéisme moyen pour l'année 2019

Le calcul d'absentéisme est fait sur la méthode suivante :

Nombre d'heures d'absences / Nombre d'heures contractuelles

Les absences prises en compte sont les suivantes : maladie, maladie professionnelle, maladie liée à la pathologie, accident de travail et absences injustifiées

FOURRIERES	Taux d'absentéisme												cumulé à fin décembre 2019
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
S.N.F.A.	10,0%	12,9%	10,6%	10,6%	15,2%	25,4%	17,2%	16,1%	9,0%	15,1%	13,6%	0,0%	13,1%

Afin de lutter contre l'absentéisme injustifié, notre société collabore avec la société spécialisée Securex. Cette société est habilitée à effectuer, à notre demande, des contre-visites médicales

La contre visite médicale est un droit, issu de la Loi de Mensualisation du 19 janvier 1978. Cette loi, autorise tout employeur à avoir recours au contrôle médical privé pour vérifier l'arrêt de travail d'un salarié en respectant le secret médical. Ce droit intervient en contrepartie du versement du complément de salaire par l'employeur.

- Actions de formation et de qualification engagées

Ci-dessous la synthèse des formations suivies par le personnel de la fourrière de Nantes:

- CACES chariot élévateur octobre 2019 - Permis C
- Geste et posture fait en décembre 2019
- AGIR RECOUVREMENT décembre 2019

- Certifications obtenues pour des activités relatives à la délégation

Un audit externe AFNOR s'est déroulé à la SNFA le 28 novembre 2019.

Notre société a été évaluée et jugée conforme aux exigences requises par ISO 9001 pour la gestion des fourrières de véhicules automobiles (certification AFNOR en Annexe n°2).

- Mises en place de facilités diverses (modalités d'accès, de paiement...)

Une solution de paiement à distance est offerte aux usagers par l'intermédiaire de la carte bancaire, utile notamment pour les règlements sur le lieu de l'intervention.

Le personnel de la SNFA accompagne les usagers vers la prise en charge directe des frais de remorquage et de gardiennage par les compagnies d'assurances, quand la présence en fourrière est consécutive à la découverte d'un véhicule volé.

Toute action entreprise en vue d'améliorer les performances du service ainsi que les économies réalisées.

### **Les réclamations et contentieux :**

- Modalités de réclamations offertes aux usagers

En supplément du traitement classique des réclamations adressées par voie postale, une adresse mail est spécialement dédiée à cet usage : <https://www.nantes-fourriere.fr/>

- Analyse et suivi des réclamations et des contentieux

Il existe classiquement deux types de réclamation :

- ✓ **Sur la légitimité de la mise en fourrière** : dans ce cas, la personne est renvoyée vers l'autorité de police ayant ordonné la mise en fourrière
- ✓ **Sur l'état du véhicule lors de la restitution** : Chaque cas fait alors l'objet d'un traitement personnalisé en fonction de l'incident.

Un dossier dommage matériel a été ouvert durant l'année 2019. (RTL)

# 4/ Les conditions d'exécution du service public

## 4.1 Les faits marquants de l'exercice

### Les comptes :

- Modification des règles comptables
- Evolution de la fiscalité (TVA...)

### Les évolutions notables de l'environnement juridique et technique :

- Incidences potentielles sur le service public
  - La SNFA a conclu, pour une durée de trois ans, une convention de délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de la fourrière automobile pour la ville de Orvault.

A ce titre, 60 véhicules ont fait l'objet d'une mise en fourrière en 2019. Ce faible total n'a donc pas impacté la qualité du service.

Le chiffre d'affaire généré par la mise en fourrière de ces 60 véhicules est intégré dans le chiffre d'affaire de la SNFA, donc dans l'assiette du calcul du montant de la redevance variable versée à la ville de Nantes ; conformément à l'avenant n°1 de la DSP Nantes en contrepartie de la mise à disposition par la ville de Nantes à la ville d'Orvault du terrain que loue la ville de Nantes pour l'activité fourrière mis à disposition gracieuse au délégataire.

*En annexe n°3* : détail de l'activité pour la ville d'Orvault.

- Un avenant au contrat de délégation a été signé entre la ville de Nantes et la SNFA, modifiant l'assiette de calcul du montant de la redevance et l'indice d'indexation.

### Les relations avec les utilisateurs :

- Accidents
- Incidents majeurs
- Animations particulières
- Contentieux

## 4.2 Le suivi des obligations de service public

### Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- Conditions et nombre des usagers (cf Synthèse statistique d'activité de la SNFA pour l'année 2019 p.11)

**7 549 véhicules** ont fait l'objet d'une prescription de mise en fourrière.

**247 usagers** ont pu récupérer leur véhicule sur lieu de l'enlèvement.

**1812 véhicules** n'ont pas été restitués à leur propriétaire & détruits.

- Suivi des évolutions des tarifs applicables aux différentes catégories d'usagers

Les tarifs maxima, des frais concernant l'immobilisation matérielle des véhicules en infraction avec le Code de la route, les opérations préalables à leur mise en fourrière, leur enlèvement, leur garde en fourrière ainsi que l'expertise des véhicules mis en fourrière, ont été revalorisés par un arrêté du 28 décembre 2018 (en annexe 1)

- Mesures prises pour faciliter l'accès des différents usagers  
Voir précédemment.

### Le principe de continuité du service public :

- Utilisation (fermeture, taux d'occupation de l'équipement...)  
Les enlèvements et restitutions de véhicules sont possibles 24H/24.
- Incidents ayant interrompu le service (travaux, grèves...)  
Sans Objet.

### Le principe d'adaptabilité et de mutabilité du service public :

- Age des installations, plan de renouvellement, entretien, maintenance  
Toutes les installations sont récentes car réalisées en 2014. La maintenance des installations principale est suivie par contrat avec des entreprises spécialisées.
- Mise en conformité  
Toutes les installations sont conformes aux législations en vigueur.
- Nouvelles techniques de réduction des nuisances, de la pollution, d'économie d'énergie  
Un séparateur d'hydrocarbure est en fonctionnement sur le site de stockage des véhicules.  
La géolocalisation favorise une rationalisation des déplacements, donc une réduction de la consommation d'énergie et de la pollution.

### Le respect du principe de transparence :

- Moyens mis au service de l'information des usagers (notamment concernant les tarifs)  
Les tarifs sont affichés dans les locaux, à l'entrée du site et sur le site internet de la société nantaise de fourrière automobile.

### Existence d'un site internet dédié à la délégation

Le site <https://www.nantes-fourriere.fr/> est exclusivement dédié au service de la fourrière automobile de la ville de Nantes. Il reprend les informations indispensables à la restitution des véhicules : horaires, tarifs, adresse, etc. ...

- Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités d'accès à ce rapport mises en place pour les usagers

# 5/ Annexes

## Annexe 1 :

Arrêté du 28 décembre 2018 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière automobile

## Annexe 2 :

Certification AFNOR

## Annexe 3 :

Statistiques d'activité 2019 pour la ville d'Orvault

### Décrets, arrêtés, circulaires

#### TEXTES GÉNÉRAUX

##### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

#### Arrêté du 28 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 14 novembre 2001 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles

NOR : ECOC1815896A

**Publics concernés :** professionnels, services déconcentrés, administrations.

**Objet :** fixation des prix maxima des frais de fourrières des véhicules automobiles.

**Entrée en vigueur :** le lendemain de la publication.

**Notice :** l'arrêté a pour objet la revalorisation des frais d'enlèvement et de garde journalière des voitures particulières sur le territoire national, à l'exception des communes soumise à l'arrêté du 28 novembre 2003 fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles dans les communes les plus importantes (Paris, Lyon et Marseille).

**Références :** le présent arrêté modifie l'arrêté du 14 novembre 2001 modifié fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles ; ce texte et le texte qu'il modifie peuvent être consultés sur le site Legifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la route, notamment ses articles L. 325-9 et R. 325-41 ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2001 modifié fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'annexe II de l'arrêté du 14 novembre 2001 susvisé est remplacée par l'annexe suivante :

FRAIS de fourrière	CATÉGORIES DE VÉHICULES	MONTANT (en euros)
Immobilisation matérielle	Véhicules PL 44 t ≤ PTAC > 19 t	7,88
	Véhicules PL 19 t ≤ PTAC > 7,5 t	7,88
	Véhicules PL 7,5 t ≤ PTAC > 3,5 t	7,88
	Voitures particulières	7,88
	Autres véhicules immatriculés	7,88
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,88
Opérations préalables	Véhicules PL 44 t ≤ PTAC > 19 t	22,98
	Véhicules PL 19 t ≤ PTAC > 7,5 t	22,98
	Véhicules PL 7,5 t ≤ PTAC > 3,5 t	22,98
	Voitures particulières	15,32
	Autres véhicules immatriculés	7,60
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	7,60
Enlèvement	Véhicules PL 44 t ≤ PTAC > 19 t	254,40
	Véhicules PL 19 t ≤ PTAC > 7,5 t	213,40
	Véhicules PL 7,5 t ≤ PTAC > 3,5 t	122,00
	Voitures particulières	119,20

FRAIS de fourrière	CATÉGORIES DE VÉHICULES	MONTANT (en euros)
	Autres véhicules immatriculés	45,70
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	45,70
Garde journalière	Véhicules PL 44 t ≤ PTAC > 19 t	9,20
	Véhicules PL 19 t ≤ PTAC > 7,5 t	9,20
	Véhicules PL 7,5 t ≤ PTAC > 3,5 t	9,20
	Voitures particulières	6,31
	Autres véhicules immatriculés	3,06
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	3,06
Expertise	Véhicules PL 44 t ≤ PTAC > 19 t	91,50
	Véhicules PL 19 t ≤ PTAC > 7,5 t	91,50
	Véhicules PL 7,5 t ≤ PTAC > 3,5 t	91,50
	Voitures particulières	61,00
	Autres véhicules immatriculés	30,50
	Cyclomoteurs, motocyclettes, tricycles à moteur et quadricycles à moteur non soumis à réception	30,50

**Art. 2.** – Le délégué à la sécurité routière et la directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 28 décembre 2018.

*Le ministre de l'économie  
et des finances,*

Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement de la directrice générale  
de la concurrence, de la consommation  
et de la répression des fraudes :

*Le chef de service,*  
P. CHAMBU

*Le ministre de l'intérieur,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*Le délégué à la sécurité routière,*  
E. BAUNE

# Annexe 2

Certification AFNOR

## POLITIQUE QUALITE EGS APPLIQUEE AUX FOURRIERES AUTOMOBILES

Notre politique qualité appliquée aux fourrières se décline en 4 axes:

1. Sérénité par la protection des véhicules confiés, de nos installations, de nos données Informatiques ;
2. Ecoute du public par la facilitation de solutions permettant de mettre un terme rapide à «l'expérience» fourrière ;
3. Confort du public grâce à un délai d'attente réduit, une information précise et facilement disponible, une tarification claire et conforme à nos engagements ;
4. Responsabilité environnementale par la recherche permanente de solutions écoresponsables (filières VHU agréées, projet de véhicules « propres », d'économies d'énergie).



# Annexe 3

Statistiques d'activité 2019 pour la ville d'Orvault

## ACTIVITES DES FOURRIERES POUR AUTOMOBILES Pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 SOCIETE NANTAISE DE FOURRIERE AUTOMOBILE

### LA PROCEDURE DE MISE EN FOURRIERE

#### A) Mises en fourrière prescrites :

a) Total des prescriptions-----	60
b) Nombre de prescriptions par auteurs :	
POLICE MUNICIPALE ORVAULT-----	60
c) Cas justificatif de prescriptions :	
STATIONNEMENT GENANT-----	2
STATIONNEMENT ABUSIF-----	1
ABUSIF-----	39
ARRETE MUNICIPAL-----	3
DEFAUT ASSURANCE-----	1
DEPLACEMENT VL-----	1
EPAVE BRULEE-----	1
ST RESERVE GIG-GIC-----	1
STAT.GENANT ENTREE CARROSSABLE-----	3
STAT GENANT ACCES POMPIERS-----	1
STAT. INTERDIT MATERIALISE-----	1
STATIONNEMENT RESERVE MARCHÉ-----	4
TROTTOIR-----	1
VEHICULE EPAVE-----	1

#### B) Prescriptions non suivies d'enlèvement

Véhicules faisant l'objet d'une prescription de mise en fourrière :

- repris par leurs conducteurs avant commencement d'exécution de la mise en fourrière :	2
- restitués après commencement d'exécution et règlement des frais d'opérations préalables, mais sans transfert du véhicule :-----	2
TOTAL-----	4

## SOCIETE NANTAISE DE FOURRIERE AUTOMOBILE

### C) L'enlèvement en fourrière des véhicules

a) - Total des véhicules enlevés en fourrière :-----	<input type="text" value="56"/>
- dont CYCLOMOTEUR NON IMMATRICULE-----	<input type="text" value="2"/>
- dont VEHICULE LEGER-----	<input type="text" value="54"/>

### D) Véhicules transférés en fourrière et restitués

a) - avant notification :-----	<input type="text" value="14"/>
b) - après notification :-----	<input type="text" value="7"/>
c) - Total des véhicules restitués :-----	<input type="text" value="21"/>

### E) Véhicules transférés en fourrière

a) - restitués sans expertise ni classement-----	<input type="text" value="14"/>
b) - expertisés et classés :	
* A restituer en l'état :-----	<input type="text" value="0"/>
* A restituer après réparation :-----	<input type="text" value="4"/>
* A détruire :-----	<input type="text" value="36"/>
c) - Total des véhicules expertisés et classés-----	<input type="text" value="40"/>

### F) Véhicules mis en fourrière et réputés abandonnés par constat de l'autorité fourrière

a) - 30 jours après notification (ou après constat d'impossibilité de notifier)-----	<input type="text" value="1"/>
b) - 10 jours après notification (ou après constat d'impossibilité de notifier)-----	<input type="text" value="24"/>
c) - Total des véhicules réputés abandonnés:-----	<input type="text" value="25"/>



Exercice 2019

# Accueils de Loisirs et Séjours de vacances

**Association  
ACCOORD.**

# **Sommaire**

## **1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public**

### **1.1 Caractéristiques générales**

### **1.2 Caractéristiques du service délégué**

## **2 Les comptes de la délégation de service public**

### **2.1 Le compte de résultat**

### **2.2 Le compte rendu bilantiel**

## **3 L'analyse de la qualité du service**

## **4 Les conditions d'exécution du service public**

### **4.1 Les faits marquants de l'exercice**

### **4.2 Le suivi des obligations de service public**

# 1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

## 1.1 Caractéristiques générales

<b>Objet de la délégation</b>	Elle règle les conditions d'application de la délégation de service public des accueils de loisirs et des séjours de la Ville de Nantes et décrit les obligations des deux parties entre elles et leurs rapports avec les tiers. Le délégataire gère les équipements mis à sa disposition. Il est l'interlocuteur unique auprès de délégant.
<b>Nature de la convention</b>	Contrat de concession de Service Public
<b>Date signature de la convention</b>	24 novembre 2017
<b>Date de prise d'effet de la convention</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2018
<b>Echéance de la convention</b>	31 décembre 2021
<b>Durée de la convention</b>	4 ans
<b>Dénomination sociale du délégataire</b>	ACCOORD
<b>Coordonnées</b>	10 rue d'Erlon – BP 22329 – 44023 NANTES CEDEX 1 Tél. : 02 40 74 02 52 Fax : 02 51 76 71 11 Site internet : <a href="http://www.accoordnantes.info">www.accoordnantes.info</a>
<b>Organigramme nominatif des dirigeants</b>	Présidente : Michèle GUILLOSSOU Directeur Général : Mathias CADOT
<b>Répartition du capital social</b>	NEANT

## 1.2 Caractéristiques du service délégué

### Les services fournis

Les activités du contrat de Délégation de Service Public signé entre la Ville de Nantes et l'Accoord le 27 novembre 2017 sont celles des accueils de loisirs et des séjours de vacances pour les enfants de 3 à 15 ans.

Ces actions sont des activités qui visent un double objectif social et éducatif.

**Social**, comme structure d'accueil (un mode de garde) qui complète et poursuit les autres formes d'accueil de la petite enfance.

**Educatif**, et c'est là un élément fondamental car fondé sur un projet éducatif général décliné par des projets pédagogiques mis en actions par chaque équipe et chaque équipement dans une visée d'éducation (non-formelle) complémentaire et concertée aux autres formes, formelle lorsqu'il s'agit de l'école et informelle lorsqu'il s'agit de l'éducation familiale cœur de vie de l'enfant ou adolescent.

### Les Accueils de Loisirs

#### **Des accueils de loisirs plébiscités au cours de l'été**

Les accueils de loisirs ont été plus fréquentés que prévu au cours de l'été 2019 (+ 10 % par rapport à l'été 2018). Concrètement, cela représente plus de 40 000 journées réalisées en juillet dans les accueils de loisirs Accoord.

### Action en direction des 11/15 ans

#### **Quelques chiffres clés :**

- Près de 2 000 jeunes inscrits dans nos espaces 11-15 ans
- Plus de 40 000 journées réalisées

**Simplification du** mode de paiement pour les activités ados depuis septembre 2019. Les "points SODA" peuvent être achetés au secrétariat Accoord et sont utilisables tout au long de l'année par les adolescents pour réserver leurs activités. Les tarifs sont adaptés au quotient familial et tous les modes de paiement sont acceptés (espèces, chèque et CB).

#### **Agora initiative jeunes**

Le 23 octobre 2019, des jeunes de Saint-Nazaire, Nantes et Couëron se sont réunis à l'amicale laïque de Couëron pour participer à l'Agora des initiatives jeunes organisée par Les Francas de Loire-Atlantique. La thématique de cette rencontre conviviale était la mobilité. Les jeunes ont pu témoigner de leur implication et de la diversité des formes d'engagement, échanger et croiser les regards sur leurs projets collectifs. Des formats de valorisation variés (panneaux, vidéos, jeux) ont permis d'évoquer la variété des projets de mobilité qui ont été développés. L'Accoord a notamment présenté le séjour d'itinérance à vélo du territoire Nord, le séjour journalisme en Irlande des jeunes du Breil ou encore le projet Mauritanie porté par les 16/25.

## **Journée RésO Villes**

Le 7 novembre 2019, l'Accoord, en partenariat avec RésO Villes, a organisé une journée d'études intitulée « *Les ados, quels rapports au territoire ? Engagement, citoyenneté, mobilité* ». Une centaine de professionnel.le.s du Grand Ouest sont venu.e.s assister à cette journée à Nantes. La matinée était consacrée à une présentation d'éléments de cadrage sur les politiques jeunesse par le sociologue Chafif Hbila, suivie en seconde partie d'une présentation de la refonte de l'organisation du secteur Ados engagée en 2014 par l'Accoord.

L'étude publique sur les mobilités des ados sur le territoire nantais, issue de la base de données SODA de l'Accoord, a également été présentée par les Francas. Trois ateliers thématiques étaient ensuite proposés aux participant.e.s à la journée :

- Animations ados dans les collèges : le partenariat éducatif. Témoignage de l'Accoord et de Escalado (animation jeunesse à Saint-Nazaire).
- Engagement, citoyenneté, implication locale : avec le SDIS 44 (Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique) qui intervient dans les collèges et l'Accoord qui développe les SCOP ados sur deux quartiers.
- Ados et numérique : avec l'Accoord et Escalado.

## **Les séjours**

**En 2019, l'Accoord a organisé 60 séjours.** De 4 à 15 ans, de 3 à 14 jours, de la Loire-Atlantique jusqu'à la Grèce en passant par Concarneau ou Dublin, ce sont plus de 1 600 enfants et adolescent.e.s qui ont pu découvrir les joies de la colonie. Sur tous les séjours, les objectifs pédagogiques convergent : encourager les jeunes à participer aux tâches de la vie quotidienne, s'ouvrir aux autres et gagner en autonomie.

### **Des départs en séjours plus sécurisés et conviviaux**

Les rendez-vous pour partir en séjour se sont déroulés cette année sur le parking du stade de la Beaujoire. Un site idéal assurant la sécurité des enfants et permettant de rencontrer les familles sereinement autour d'un thé ou d'un café. Le 8 juillet, premier jour des départs, Johanna Rolland, Maire de Nantes, est venue rencontrer les enfants partant en séjours.

Par ailleurs, l'Accoord a mis en place une application personnelle et sécurisée pour permettre aux parents de suivre le séjour de leur enfant. Les équipes d'animation y publiaient des photos, des informations, le calendrier des activités etc. Intitulée Kidizz, l'application, téléchargeable par les familles, a rencontré un franc succès.

### **Une ouverture à l'international**

En 2019, l'Accoord a choisi de renforcer ses projets internationaux grâce à des séjours européens ou à des partenariats avec le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie... Un même constat est partagé par les jeunes parti.e.s sur ces séjours, le sentiment d'en revenir changé.e.s. En tant qu'association d'éducation populaire, l'Accoord souhaite encourager ces projets visant à plus d'interculturalité et d'éveil à la citoyenneté en s'appuyant sur les actions portées par la Ville de Nantes, le Département de Loire-Atlantique et les Francas.

### **Pour les enfants en situation de handicap**

L'Accoord est engagée en faveur des enfants et des jeunes en situation de handicap pour leur faciliter l'accès aux séjours. Les modalités d'accueil les plus adaptées à la situation de l'enfant (lieu, rythme d'accueil) sont déterminées avec la famille et, suivant les besoins de l'enfant, un encadrement renforcé peut être envisagé.

### **Les tarifs des services fournis (2019)**

Depuis 2012, la grille tarifaire adoptée par le Conseil Municipal de la Ville de Nantes pour les accueils de loisirs et les séjours de vacances, a mis en place les mêmes tranches de quotient familial et le même mode de calcul des tarifs que ceux appliqués pour les accueils périscolaires de l'Education.

Le barème tarifaire des accueils de loisirs et des séjours de vacances se compose de 6 tranches de quotient familial CAF.

Il a été décidé de maintenir un tarif unique et solidaire pour les usagers de la 1<sup>ère</sup> tranche disposant des plus bas revenus. A partir de la 2<sup>ème</sup> tranche, la grille tarifaire retenue applique un lissage : le tarif maximum d'une tranche sera le tarif minimum de la tranche suivante, supprimant, de fait, les effets de seuil au passage des tranches. Le tarif maximum est appliqué pour les non-nantais.

Pour exemple au 1<sup>er</sup> janvier 2019 le tarif d'une journée avec repas est compris entre 2.56 € pour les quotients familiaux les plus bas et 22.04€ pour les quotients familiaux les plus élevés ou hors Nantes.

Lors de la première réservation pour l'année scolaire, chaque famille acquitte des frais de dossier, fixés par l'Accoord à 6,20 euros pour 2019. Ces frais sont forfaitaires et indépendants du nombre d'enfants inscrits aux activités.

Les grilles tarifaires suivantes ont été appliquées en 2019.

#### ▪ **Journée avec repas**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014€	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2019	2,56 €	2,56 € à 5,16 €	5,16 € à 7,88 €	7,88 € à 13,35 €	13,35 € à 18,56 €	18,56 € à 22,04 €

#### ▪ **Journée sans repas**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844€ à 1 427 €	1 428 € à 2 014€	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2019	1,56 €	1,56 € à 2,90 €	2,90 € à 5,16 €	5,16 € à 9,18 €	9,18 € à 13,04 €	13,04 € à 15,66 €

▪ **Demi-journée avec repas**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2019	1,78 €	1,78 € à 3,71 €	3,71 € à 5,30 €	5,30 € à 8,76 €	8,76 € à 12,04 €	12,04 € à 14,21 €

▪ **Demi-journée sans repas**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2019	0,78 €	0,78 € à 1,45 €	1,45 € à 2,58 €	2,58 € à 4,59 €	4,59 € à 6,52 €	6,52 € à 7,83 €

▪ **Accueils du matin et du soir**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2019	0,36 €	0,36 € à 1,36 €	1,36 € à 2,00 €	2,00 € à 2,36 €	2,36 € à 2,61 €	2,61 € à 2,96 €

▪ **Séjours courts, de 5 nuits maximum (tarif à la journée)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2019	11,70 €	11,70 € à 18,55 €	18,55 € à 26,20 €	26,20 € à 41,51 €	41,51 € à 57,03 €	57,03 € à 68,40 €

▪ **Séjours longs, de 6 nuits minimum (tarif à la journée)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2019	26,43 €	26,43 € à 32,11 €	32,11 € à 37,20 €	37,20 € à 45,68 €	45,68 € à 62,38 €	62,38 € à 74,19 €

Pour les séjours, courts ou longs, une majoration tarifaire de 20% sera appliquée si le coût de revient moyen par journée-séjour est supérieur ou égal à 45 euros TTC.

▪ **Stages Port-Barbe (tarif à la journée)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2019	7,70 €	7,70 € à 12,17 €	12,17 € à 17,27 €	17,27 € à 27,18 €	27,18 € à 37,55 €	37,55 € à 44,64 €

▪ **Ateliers Port-Barbe (tarif au trimestre)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
Tarifs 2019	27,23 €	27,23 € à 42,65 €	42,65 € à 59,00 €	59,00 € à 90,19 €	90,19 € à 124,61 €	124,61 € à 148,38 €

▪ **Bivouacs**

Sur site	3 JAR au QF
Région Pays de la Loire	2 journées séjours courts
Hors région	2 j séjours courts +20%

▪ **Adolescents**

Valeur du point (carte à points – minimum 10 points, par tranches de 10 points) :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 444 €	445 € à 608 €	609 € à 851 €	852 € à 1 441 €	1 442 € à 2 034 €	2 035 € à 2 626 € et +
Tarifs au 01/01/2020	0,31	0,31 € à 0,36 €	0,36 € à 0,41 €	0,41 € à 0,51 €	0,51 € à 0,67 €	0,67 € à 0,77 €

Activités (nombre de points) :

Accueil de proximité : soirées, mercredis, samedis, vacances. Interventions collège / hors les murs	Gratuité
ATELIER <sup>1</sup> animé par le délégataire animé par un prestataire extérieur	Gratuité 5 points par séance
STAGE <sup>2</sup> Animé par le délégataire Prestation à la demi-journée Prestation à la journée	Gratuité 5 points par 1/2 journée 10 points la journée
Forfait repas Forfait minibus	3 points 3 points
Temps fort sur site avec prestations (concert)	Gratuité
Entrées culturelles, sportives... (cinéma, parc aquatique, parcs loisirs, places de concerts...)	Valeur en points = coût de l'activité (ex. 8 € l'entrée de cinéma = 8 points)
Bivouacs <b>dans</b> région pays de Loire  Bivouacs <b>hors</b> la région pays de Loire	tarif séjours courts ALSH au QF (2 journées)  tarif séjours courts ALSH au QF majoré de 20 % soit 2 journées séjours + 20 %
Bivouacs sur site du délégataire	3 JAR TARIF ALSH au QF
SÉJOURS	Application des tarifs SÉJOURS (courts et longs) ALSH au QF

<sup>1</sup> ATELIERS = Hors vacances scolaires avec une récurrence (ex : séance chaque mardi pendant 1 trimestre) ou animations ponctuelles (ex : une séance pendant les vacances).

<sup>2</sup> STAGES = (hors Port Barbe) Pendant les vacances ou WE, en continu sur plusieurs jours.

▪ **Atelier (9 personnes)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
<b>Tranches de QF CAF</b>	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
<b>Tarifs 2019</b>	2,16 €	2,16 € à 3,44 €	3,44 € à 4,74 €	4,74 € à 8,40 €	8,40 € à 9,68 €	9,68 € à 11,01 €

▪ **Atelier (9-15 personnes)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
<b>Tranches de QF CAF</b>	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
<b>Tarifs 2019</b>	1,64 €	1,64 € à 2,62 €	2,62 € à 3,59 €	3,59 € à 6,38 €	6,38 € à 7,35 €	7,35 € à 8,38 €

▪ **Atelier (+ de 16 personnes)**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
<b>Tranches de QF CAF</b>	0 à 440 €	441 € à 602 €	603 € à 843 €	844 € à 1 427 €	1 428 € à 2 014 €	2 015 € à 2 600 € et +
<b>Tarifs 2019</b>	1,17 €	1,17 € à 1,85 €	1,85 € à 2,54 €	2,54 € à 4,53 €	4,53 € à 5,23 €	5,23 € à 5,96 €

## Les installations

### Siège ACCOORD

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
ERLON	Siège - Immeuble de bureaux	10 rue d'Erlon RDC	VDN
ALLONVILLE	Services Généraux	54 rue d'Allonville	VDN

### Territoire Est-Erdre

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
BOTTIERE	Maison de Quartier	1 rue Germaine Tillion 147 rte de Sainte Luce	VDN
	C.L Ecole Julien Gracq	3 mail Haroun Tazieff	VDN
	EfferVsciences (appartement)	2 rue Urbain Leverrier	Nantaise Habitation
PILOTIERE	Centre Socio-Culturel	31 rue des Platanes	VDN
	Local ados	29 rue des Platanes	VDN
PERRAY	Centre Socio-Culturel	1 rue Jules Grandjouan	VDN
	Local Perray	7 rue Frédéric Mistral	N.Habitat
DOULON	Maison de Quartier	1 rue Basse Chesnaie	VDN
	Ecole Maurice Macé	14 rue du Pontereau	VDN
PORT BOYER	Centre Socio-Culturel	7 rue de Pornichet	VDN
	Local ados	77 bis rue du Port Boyer	VDN
	A.L école du Port Boyer	53 rue de l'Eraudière	VDN
HALVEQUE	Maison de Quartier	23 rue Léon Serpolet	VDN
	Accueil Loisirs Halvêque	22 rue Léon Serpolet	VDN
rattaché à Halvêque	Centre Grand Air Aubinière	Chemin du château de l'Aubinière	VDN
ST JOSEPH	Club Ados Saint-Jo	478 route de St Joseph	VDN
	A.L. école du Linot (petits)	45 rue du Port des Charettes (maternelle)	VDN

## Territoire Centre-Sud

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
<b>HAUTS PAVES SAINT FELIX</b>	Centre Socio-Culturel	9-11 rue du Trépied	VDN
Félix Thomas	A.L Félix Thomas	39 rue Félix Thomas	VDN
rattaché à F. Thomas	A.L école Fellonneau	15 rue Fellonneau	
Martray	A.L du Martray	8 allée Maud Mannoni	VDN
rattaché au Martray	A.L Jeux de Mômes	Rue Noire	VDN
<b>CENTRE VILLE</b>	Centre Socio-Culturel	12 rue Armand Brossard	VDN
Histoire de Jouer	A.L Histoire de jouer	12 rue Armand Brossard	VDN
	Pôle Associatif Désiré Colombe	8 rue Arsène Leloup	VDN
	A.L école André lermite-Lamonicrière	1, rue Evariste Luminais	VDN
rattaché à H.D.J.	A.L école Emile Péhant	21 rue Emile Péhant Rue des Olivettes	VDN
<b>MANU</b>	Centre d'animation Manu 4	1 place de la manu	VDN
	A.L Manu 6	7 cours Jules Durand	VDN
	A.L Manu 7	Place de la Manu	VDN
<b>MALAKOFF</b>	Maison des Haubans	1 bis bd de Berlin	VDN
(Provisoire)	Appartement n°1	1, rue d'Angleterre	VDN
(Provisoire)	Appartement n°2	1, rue d'Angleterre	VDN
(Provisoire)	Appartement n°4	1, rue d'Angleterre	VDN
(Provisoire)	Cave	1, rue d'Angleterre	VDN
	A.L Ange Guépin	6 rue de la Révolution des Œillets	VDN
	A.L école Jean Moulin	5 rue de Chypre	VDN
<b>CLOS TOREAU</b>	Maison des Confluences	4 place du Muguet Nantais	VDN
	AL Graine de Cosmos	38 rue de la Ripossière	VDN
<b>ILE DE NANTES</b>	Maison de Quartier	2 rue Conan Mériadec	VDN
	Local musique Les Ponts	14 rue Michel Rocher	VDN
	A.L école Aimé Césaire	9 esplanade Edouard Glissant	VDN
<b>BEAULIEU</b>	Espace Animation	4 rue Vaubourgoin	VDN
	A.L école Louise Michel	21 rue Paul Ramadier	
<b>STUDIO 11-15</b>	A.L Studio 11/15 (Eurêka)	1 mail du Front Populaire 7 boulevard Léon Bureau	VDN

L'école Sully accueille également des groupes d'enfants de maternelle et élémentaire le mercredi. L'accueil de loisirs est rattaché à Félix Thomas.

## Territoire Nord

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
<b>BOISSIERE</b>	Centre Socio-Culturel	9 bis r. J. de la Bruyère	VDN
	A.L Cloé-Le Baut(petits)	4 bis, rue des Renards	VDN
	A.L du Baut (grands)	2 rue des Renards	VDN
rattaché à Boissière	A.L Observatoire	4&4bis Bd des Tribunes	VDN
<b>BOUT DES PAVES</b>	Centre Socio-Culturel	3 rue Eugène Thomas	VDN
	A.L. Ecole Paul Gauguin	14 rue de la Coulée	VDN
<b>Bt DES LANDES</b>	Centre Socio-Culturel	12 rue de Concarneau	VDN
<b>PETITE SENSIVE</b>	Centre Socio-Culturel	48 rue du Lientenant de Sesmaisons	VDN
	A.L Santos Dumont	29 rue Santos Dumont	VDN

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
<b>PORT BARBE</b>	Espace de plein air	la Haute Gournière	VDN
	Centre équestre	la Chapelle sur Erdre	VDN
	C.L Port barbe	La Haute Gournière	VDN
<b>GRANDCHAMP</b>	C.L Grandchamp	Chemin de la Vinçais	VDN

## Territoire OUEST

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
<b>Territoire OUEST</b>	Bureau Responsable	2 rue de St Brévin	N.Habi tat.
<b>BELLEVUE</b>	Centre Socio-Culturel	25 rue du Jamet	VDN
<b>META</b>	Maison de l'Enfance	20 rue Firmin Colas	VDN
<b>BOURDERIES</b>	Centre Socio-Culturel	2A rue de St Brévin	VDN
	AL Ecole Alain Fournier	Rue du Rhône - 87 rue du Bois Hardy	VDN
<b>BREIL MALVILLE</b>	Maison de Quartier	52 rue du Breil	VDN
	A.L école Jacques Prévert (petits)	34 rue du Breil (école maternelle)	VDN/EDU
	A.L école Jacques Prévert (pe	38 rue du Breil	VDN
rattaché au Breil	A.L du Grand Carcouët	1 rue Louis Brisset	VDN/DDA
rattaché au Breil	A.L école de la Barberie	25 avenue de Tahiti	VDN
<b>DERVALLIERES</b>	Maison de Quartier	5 rue Auguste Renoir	VDN
	A.L du Château (ex école matern.)	3 rue Auguste Renoir	VDN

Le site grand air de Rieffel, lycée Rieffel de Saint Herblain, vient compléter l'offre du territoire sur la période des vacances scolaires.

## Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

### I – Clos et couvert

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
<b>COUVERTURE</b> Travaux remplacement réparation, Nettoyage (couverture)		X
<b>Menuiseries extérieures</b> ère	X	
Protection de 1 urgence – Vitrage, serrure, ouvrants		X
Entretien remplacement – Volets roulants, divers ouvrants		X
<b>Divers Gros entretien</b> Structure, peintures, maçonnerie...		X
<b>RESEAUX</b> Assainissement – Entretien regards, bacs à graisse	X	X
Entretien réseaux, descentes EP		X

### II – Sécurité (ERP)

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
<b>Alarme incendie</b> Bon fonctionnement (contrôle visuel)	X	
Contrôle technique – Réparation – Entretien		X
<b>Blocs secours</b> Bon fonctionnement (contrôle visuel)	X	
Contrôle technique – Réparation – Entretien		X
<b>Extincteurs</b> Bon fonctionnement (contrôle visuel)	X	
Contrôle technique – Réparation – Entretien		X
<b>Installations électriques (réseaux)</b> Entretien courant (ampoules- appareillages- mécanismes)	X	
Réparation – Entretien		X
<b>Fêtes et manifestations</b> Branchements < 25A	X	
Branchements > 25A		X
<b>Alarme intrusion</b>	X	X
<b>Téléphone</b>	X	
<b>VMC entretien-bon fonctionnement</b>		X
<b>VMC Nettoyage des bouches</b>	X	
<b>Désenfumage</b> Bon fonctionnement	X	
Entretien dépannage		X
<b>Hottes</b> Nettoyage courant et annuel	X	
Dépannage		X
<b>Plomberie – Chauffage</b> Bon fonctionnement dépannage (uniquement sur convecteur élec)	X	
Réparation entretien		X
<b>Chauffage</b> Entretien dépannage		X
<b>Divers</b> Consignes et plans d'évacuation		X
Contrôle Visuel	X	
Remplacement, mise à jour		X
Contrôles périodiques		X
Formation - Information	X	

### III – Divers bâtiment et matériel

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
<b>Menuiserie – Cloisonnement – Mezzanines</b>		
Entretien courant	X	
Remplacement aménagement		X
<b>Sols – Peintures – Faux Plafonds</b>		
Entretien – rénovation	X	
<b>Matériel Cuisine</b>		
Entretien remplacement	X	
<b>Electroménager - Mobilier</b>		
Entretien - Remplacement	X	
<b>Matériel scénique fixe</b>		
Bon fonctionnement	X	
Contrôle Périodique réglementaire (ERP)		X
Mise aux normes		
<b>Ascenseurs – Monte charge</b>		
Contrôle technique – Entretien réparation		X

### IV – Extérieurs

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
<b>Clôture/Portails</b>		
Bon fonctionnement – Dépannage	X	
Entretien		X
<b>Jeux – Aires de jeux</b>		
Bon fonctionnement	X	
Entretien – Réparation	X	Contrôle
<b>Plateaux Sportifs</b>		
Contrôle visuel	X	
Entretien	X	Contrôle
<b>Plantations</b>		
Contrôle visuel	X	
Entretien		SEVE
<b>Allées – Parking – Voirie</b>		
Contrôle Visuel	X	
Réparation		X
<b>Eclairages extérieurs</b>		
Contrôle visuel	X	
Entretien réparation		X
<b>Divers</b>		
<b>Murs escalade</b>		
Bon fonctionnement et entretien	X	
<b>Manèges</b>		
Bon fonctionnement et entretien	X	
<b>Pontons flottants</b>		
Bon fonctionnement et entretien	X	
<b>Plage</b>		
Bon état	X	
Entretien		X

# 2 Les comptes de la délégation de service public

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales complété par le décret du 18 mars 2005\*, le délégataire doit transmettre chaque année « à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public ».

\* applicable de manière obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006

## 2.1 Le compte de résultat

	Réalisé DSP 2019 vs 2018	REA 2019 12 mois	REA 2018 12 mois	Ecart	% Ecart
	<b>60</b> Achats consommés	2 415 651	2 262 723	152 927	6,8%
	<b>61 - 62</b> Achats sous-traitance et services extérieurs	1 540 753	1 465 397	75 356	5,1%
	<b>64</b> Charges de personnel	13 891 386	13 730 722	160 665	1,2%
	Autres Charges	450 898	295 251	155 647	52,7%
	<b>TOTAL des Charges DSP</b>	<b>18 298 688</b>	<b>17 754 093</b>	<b>544 596</b>	<b>3,1%</b>
	<b>Recettes directes</b>	<b>3 979 464</b>	<b>3 719 154</b>	<b>260 310</b>	<b>7,0%</b>
	751000 Participations des usagers	2 613 772	2 327 513	286 258	12,3%
	751020 Prestations de Service Ordinaire CAF	1 136 292	1 102 225	34 067	3,1%
	Autres recettes	229 401	289 416	-60 016	-20,7%
	<b>74 Subventions de fonctionnement</b>	<b>14 344 759</b>	<b>14 037 355</b>	<b>307 404</b>	<b>2,2%</b>
	741001 Ville de nantes DSP	14 269 469	13 943 518	325 951	2,3%
	742012 Jeunesse et Sports/ VVV/ contrat Ville/Autres	75 290	93 837	-18 547	-19,8%
	<b>Total des produits DSP</b>	<b>18 324 223</b>	<b>17 756 509</b>	<b>567 714</b>	<b>3,2%</b>
	<b>Resultat DSP</b>	<b>25 535</b>	<b>2 417</b>	<b>23 118</b>	<b>956,6%</b>

## **2.1.0 Faits significatifs de l'exercice**

### **Une mesure fiscale étendue**

Créé par la Loi n°2016-1917 du 29 décembre 2016 – art.88 (V), le CITS a été mis en application le 1<sup>er</sup> Janvier 2017. Il est supprimé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour être transformé en baisse pérenne des cotisations sociales.

### **Deuxième année du Contrat de Délégation du Service Public (DSP)**

C'est le deuxième exercice de la nouvelle DSP qui court du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 Décembre 2021.

En 2019, deux nouveaux sites ont été ouverts pour accueillir les enfants Nantais :

➤ Sur le Lycée Rieffel à St Herblain, le site grand air offre un accès direct aux espaces extérieurs du lycée agricole et au parc de la Gournerie, propices aux activités de plein air en lien à la découverte de l'environnement.

➤ Le nouvel accueil de loisirs de 96 places dans l'école Lermite Lamoricière permet d'offrir une solution aux familles de ce quartier et de faire face à une partie des listes d'attentes existantes sur Aimée Césaire.

L'anticipation des taux de désistements, et la demande croissante de places ont contribué à l'amélioration du taux de remplissage dans l'ensemble des Accueils de Loisirs enfants et à se rapprocher des objectifs fixés par la DSP (-1,4% / objectifs).

Côté adolescents, l'Accoord a simplifié le mode de paiement des activités par l'achat de points dont le montant s'adapte au quotient familial de chacun.

Les séjours de l'été 2019 ont connu une belle fréquentation. 1 656 enfants et adolescents ont pu découvrir les joies des « colos » au sein de 60 séjours.

### **2.1.1 Analyse financière :**

Le résultat de la DSP est excédentaire en 2019 à hauteur de +26 k€. Il était en 2018 en équilibre de +2 k€.

Des éléments marquants contribuent à la formation de ce résultat :

- Une baisse complémentaire du taux de cotisation : la transformation du CITS en 2019 dans le régime générale des cotisations sociales, et la fusion des caisses de retraite, ont permis de bénéficier d'une nouvelle baisse du taux de cotisation.

Il est à noter qu'aucune pénalité n'a été reversée à la ville de Nantes sur la mise en œuvre de la DSP. En effet les objectifs de nombre de journée pour les accueils de loisirs, les espaces ado et les séjours ont été réalisés quasi intégralement.

### **2.1.2 La fréquentation**

L'offre de services s'inscrit dans la continuité des exercices précédents, avec des évolutions inscrites au contrat DSP 2018-2021 dans un souci d'amélioration de la qualité pédagogique.

Les fréquentations 2019 atteignent quasiment le prévisionnel de la DSP à -1.3%, au total 238 936 journées réalisées au regard des 242 140 journées à réaliser.

- Une sous-réalisation de -1.4% sur l'accueil de Loisirs Enfants contre -5.9% en 2018 soit une amélioration de 4.5 points ;
- Une sous-réalisation de -2.4% sur l'accueil de Loisirs Ados contre -6.5% en 2018
- Une offre de séjours complètement réalisée avec 105% d'objectif atteint.

Fréquentation 2019 par type d'accueil (en Equivalents/journées)	Réalisé	Objectifs DSP	Ecart par rapport à l'objectif
Accueils de loisirs enfants	187 222	189 940	-1,4%
Accueils de loisirs ados	41 206	42 200	-2,4%
Séjours	10 508	10 000	5,1%
<b>Total DSP</b>	<b>238 936</b>	<b>242 140</b>	<b>-1,3%</b>

## 2.2 Le compte rendu bilantiel

L'Accoord est une seule et même entité, elle présente donc son bilan Actif et Passif comme présenté en Assemblée Générale et certifié, sans dissocier un compte rendu bilantiel DSP.

### **2.2.1 Mode de financement des investissements, acquisition de matériel**

Les projets d'investissements sont financés et définis en concertation avec la Ville de Nantes. Au total cette année 537 542 euros ont été réalisés.

- L'informatique représente 35% du total. Il s'agit du renouvellement et l'entretien du parc existant.
- Des développements informatiques inscrits en encours sont consacrées au développement au e-service pour un montant de 148 654€ à rajouter au réalisé de cette année. Ils seront immobilisés lors de leur mise en service.
- Les équipements ont investi principalement sur du matériel et du mobilier pédagogique.
- La nouvelle DSP a prévu le renouvellement sur 4 ans de notre parc automobile dont 4 véhicules acquis cette année.

Investissement 2019 en €	Projets réalisés	%
<b>Equipement</b>		
Matériel et mobilier pédagogique	146 338	
Matériel Mutualisé	3 260	
<b>Total Equipement</b>	<b>149 598</b>	<b>28%</b>
<b>SI-Parc</b>		
Parc et matériel informatique	118 481	
Réseau informatique	7 466	
Parc copieurs	27 082	
<b>SI-Parc pédagogique</b>		
Espace numérique (parc pédagogique)	4 080	
<b>SI-Collaboratif</b>		
Internet	19 840	
<b>SI-Developpement logiciel</b>		
Réseau informatique	8 592	
<b>Total Sce support SI</b>	<b>185 541</b>	<b>35%</b>
<b>Sce support autre</b>		
Divers, Urgences, Hygiene	1 104	
Parc automobile	83 357	
Sécurité	38 762	
Services Generaux	79 180	
<b>Total Sce support autre</b>	<b>202 403</b>	<b>38%</b>
<b>Total général</b>	<b>537 542</b>	

### **La subvention d'investissement**

L'incidence des investissements acquis sur la subvention Ville de Nantes est neutre sur le compte d'exploitation de l'association.

Conformément à l'article 23 du contrat d'affermage, ces investissements font l'objet d'un amortissement de caducité de sorte qu'ils soient totalement amortis au terme normal du contrat.

En conséquence, la constatation de la dépréciation de la valeur des immobilisations s'impute par voie d'amortissements sur la valeur des subventions attribuées et ne constitue donc pas une charge.

Les investissements réalisés ont été intégralement financés par la subvention de la ville de Nantes.

## L'Actif immobilisé de l'ACCOORD

Le tableau ci-dessous détaille la totalité de l'Actif immobilisé de ACCOORD, il comprend les immobilisations antérieurement acquises à la DSP et tels qu'ils figurent dans les comptes annuels de l'ACCOORD.

Etat de l'actif immobilisé au 31 décembre 2019						
Etat de l'actif immobilisé au 31 décembre 2019	Situation au 01-01-2019	Acquisitions	Acquisition par transfert cpte a cote	Sortie par transfert cpte a cote	Cessions	Situation au 31-12-2019
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>						
Droit au bail						
Logiciels	2 146					2 146
Logiciels DSP	1 349 975	26 604	84 397			1 460 976
Logiciels ACCOORD	268 851					268 851
Immobilisations incorporelles DSP en-cours	91 285	109 886		84 397		116 774
Avances & acomptes immobilisations incorporelles DSP						
Agencements des terrains	54 189					54 189
Constructions ACCOORD	36 397					36 397
Installations techniques	49 562					49 562
Installations techniques DSP	85 511	46 857				132 368
Installations techniques ACCOORD	24 573					24 573
Mat.de services et opérationnel	29 167					29 167
Mat.de services, opérationnel et pédag. DSP	736 677	92 255			1 959	826 974
Mat.de services et opérationnel (et pédag) ACCOORD	199 831					199 831
Installations générales	285 473					285 473
Installations générales DSP	398 148	43 175				441 323
Installations générales ACCOORD	35 353					35 353
Matériel de transport	213					213
Matériel de transport DSP	242 739	84 157				326 896
Matériel de transport ACCOORD	52 861				22 423	30 438
Aut.immob.(bureaux, inform., mobilier)	235 134					235 134
Aut.immob. DSP (bureaux, inform., mobilier)	1 008 072	243 343			15 343	1 236 072
Aut.immob. ACCOORD (bureaux, inform., mobilier)	337 404					337 404
Immobilisations corporelles en-cours		38 768				38 768
<b>TOTAL</b>	<b>5 523 562</b>	<b>685 044</b>	<b>84 397</b>	<b>84 397</b>	<b>39 724</b>	<b>6 168 881</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
Titres immobilisés	8					8
Dépôts et cautionnements	9 237	455				9 692
Prêts accordés						
<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>5 532 807</b>	<b>685 499</b>	<b>84 397</b>	<b>84 397</b>	<b>39 724</b>	<b>6 178 581</b>

## **2.2.2 Les provisions**

Les provisions ci-dessous révisées à la clôture de l'exercice s'inscrivent dans la continuité des méthodes de l'exercice précédent. Les paramètres de la provision Indemnité Fin de Carrière ont été mis à jour cette année en liaison avec les changements des taux de cotisations.

<b>ETAT DES PROVISIONS</b>				
<b>Etat des provisions au 31 décembre 2019</b>	<b>Situation au 01-01-2019</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Situation au 31-12-2019</b>
<b>Dépréciations d'actif</b>				
Fournitures d'atelier	17 471	1 310	560	18 221
Matériels pédagogiques	489 504			489 504
Créances diverses				
Usagers débiteurs	15 325	2 222	8 330	9 217
Subventions à recevoir				
<b>PROVISIONS ACTIF CIRCULANT</b>	<b>522 300</b>	<b>3 532</b>	<b>8 890</b>	<b>516 942</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges et risque prud'hommal	196 200	52 000		248 200
Provisions pour pensions et obligations	1 266 112	417 026	332 085	1 351 053
Provisions pour remise en état des locaux (DSP)				
Provisions pour charges diverses				
Provisions pour adaptation du système informatique				
<b>PROV.POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>1 462 312</b>	<b>469 026</b>	<b>332 085</b>	<b>1 599 253</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 984 611</b>	<b>472 558</b>	<b>340 975</b>	<b>2 116 195</b>
Dont :				
<b>Charges et produits d'exploitation</b>		472 558	340 975	
<b>Charges et produits exceptionnels</b>				

# 3 L'analyse de la qualité du service

## 3.1 Le service fourni aux usagers

### 3-1-1 – Accueil de Loisirs Enfants

L'année 2019 a été marquée par deux nouveautés pour les accueils de loisirs enfance de l'Accoord :

- L'ouverture d'un site Grand Air au Lycée Jules Rieffel de Saint-Herblain. Ce site offre un accès direct aux espaces extérieurs du lycée agricole et au parc de la Gournerie. Fidèles au projet pédagogique des Grand Air de l'Accoord, les activités proposées sont en lien avec la découverte de l'environnement et les jeux de plein air.
- L'ouverture d'un nouvel accueil de loisirs les mercredis après-midis dans l'école Lermite Lamoricière accueillant 96 enfants. Ces places supplémentaires offrent une solution bienvenue aux familles du quartier et répondent à une partie de la demande en liste d'attente d' Aimé Césaire.

En parallèle, un travail important a été fourni à l'Accoord pour limiter les listes d'attente dans les accueils de loisirs et réduire ainsi l'incertitude des familles. Résultat du travail réalisé : sur les 2 600 enfants accueillis à l'Accoord, un tiers d'enfants de moins inscrits en liste d'attente à la rentrée scolaire 2019 par rapport à la rentrée 2018, soit moins de 200 enfants.

#### **Chiffres de fréquentation**

2019 a été une très belle année pour l'Accoord en terme de fréquentation puisque l'association a constaté une progression de 7,5% du nombre d'enfants accueillis par rapport à 2018. La délégation de service public (DSP) fixe chaque année le nombre de "journées enfants" que l'Accoord doit réaliser dans le cadre de ses missions d'accueil de loisirs. En 2019, le nombre de "journées enfants" fixé était de 189 940 et la réalisation a été très proche de cet objectif (187 222 journées enfants).

Un travail important a été réalisé sur la question de l'absentéisme afin de le limiter. Un sondage auprès d'autres villes a permis de repérer que toutes les villes constataient un taux autour de 10% d'absentéisme : maladie, changement mode de garde, choix familial...

L'Accoord a, ensuite, travaillé sur les sites en tension afin de pouvoir répondre aux attentes des familles dans les quartiers les plus tendus sur le nombre de places en créant des places complémentaires.

Enfin, l'Accoord a accepté de surréservé dans les centres et finalement la régulation de cette part incompressible n'a pas entraîné de sur-effectif mais a permis de se rapprocher de la cible initiale.

Par ailleurs, l'ouverture de l'accueil en Centre ville à Lamoricière a permis, pour un temps, de faire baisser la liste d'attente.

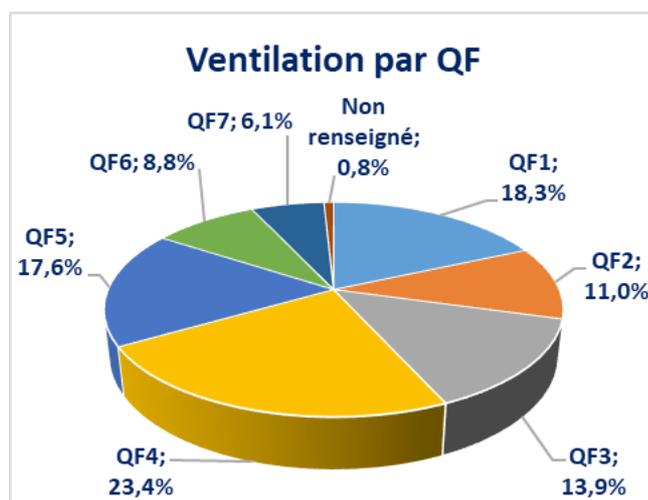
Pour autant, la dynamique démographique nantaise que l'on constate depuis plusieurs années déjà pourrait inviter la ville à s'interroger sur le dimensionnement de l'offre de service des prochaines années.

En détail :

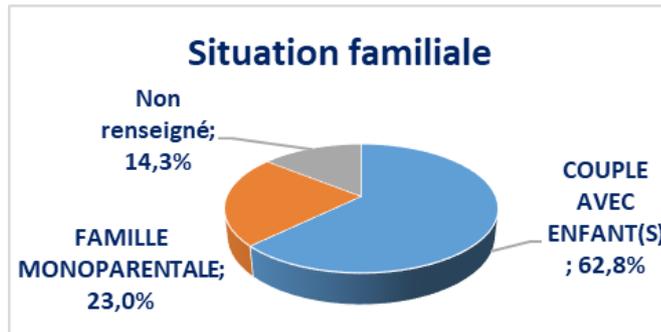
#### ETAT DES FREQUENTATIONS 2019

DU 02 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019	2019				2018			OBJECTIF ANNUEL DSP 2019	
	Réel 2019 en JE	COMPARAISON CONTRAT DSP SUR LA PERIODE			COMPARAISON REELLE N-1 SUR LA PERIODE			Contrat DSP 2019 en JE	% réalisation DSP 2019
		Contrat DSP 2019 en JE	Variation DSP-Réel		Réel 2018 (n-1)	Variation DSP-Réel			
		Ecart au contrat en JE	Ecart au contrat en %			Ecart n-1 en JE	Ecart n-1 en %		
ALE - NBRE EQUIV. JOURNEES	173 503	175 368	-1 865	-1,06 %	160 818	12 685	7,89 %	175 368	98,94 %
AE - NBRE EQUIV. JOURNEES	3 810	3 967	-156	-3,94 %	3 884	-74	-1,90 %	3 967	96,06 %
CHRYSALIDES - NBRE EQUIV. JOURNEES	3 473	3 919	-446	-11,38 %	2 944	528	17,95 %	3 919	88,62 %
<b>SOUS TOTAL ACCUEIL DE LOISIRS</b>	<b>180 786</b>	<b>183 254</b>	<b>-2 467</b>	<b>-1,35 %</b>	<b>167 647</b>	<b>13 140</b>	<b>7,84 %</b>	<b>183 254</b>	<b>98,65 %</b>
<i>NOMBRE DE JOURS DE FONCTIONNEMENT</i>		112 ( dont 2 SM )			112 ( dont 7 SM )				
PERISCOLAIRE - NBRE EQUIV. JOURNEES	6 436	6 686	-250	-3,75 %	6 585	-149	-2,27 %	6 686	96,25 %
<b>SOUS TOTAL ACCUEIL PERI MATIN-SOIR</b>	<b>6 436</b>	<b>6 686</b>	<b>-250</b>	<b>-3,75 %</b>	<b>6 585</b>	<b>-149</b>	<b>-2,27 %</b>	<b>6 686</b>	<b>96,25 %</b>
<b>SOUS TOTAL ENFANTS</b>	<b>187 222</b>	<b>189 940</b>	<b>-2 718</b>	<b>-1,43 %</b>	<b>174 232</b>	<b>12 990</b>	<b>7,46 %</b>	<b>189 940</b>	<b>98,57 %</b>
ADOS - NBRE EQUIV. JOURNEES -12/17 ANS	41 206	42 200	-994	-2,36 %	39 448	1 758	4,46 %	42 200	97,64 %
<b>SOUS TOTAL ADOLESCENTS</b>	<b>41 206</b>	<b>42 200</b>	<b>-994</b>	<b>-2,36 %</b>	<b>39 448</b>	<b>1 758</b>	<b>4,46 %</b>	<b>42 200</b>	<b>97,64 %</b>
SEJOURS 5 NUITS ET MOINS - NBRE EQUIV. JOURNEES	4 612	10 000	508	5,08 %	4 017	595	-0,83 %	10 000	105,08 %
SEJOURS PLUS DE 5 NUITS - NBRE EQUIV. JOURNEES	5 896				6 579	-683			
<b>SOUS TOTAL SEJOURS</b>	<b>10 508</b>	<b>10 000</b>	<b>508</b>	<b>5,08 %</b>	<b>10 596</b>	<b>-88</b>	<b>-0,83 %</b>	<b>10 000</b>	<b>105,08 %</b>
<b>TOTAL FREQUENTATION</b>	<b>238 936</b>	<b>242 140</b>	<b>-3 204</b>	<b>-1,32 %</b>	<b>224 276</b>	<b>14 660</b>	<b>6,54 %</b>	<b>242 140</b>	<b>98,68 %</b>

Eléments sur la représentativité du public présent :

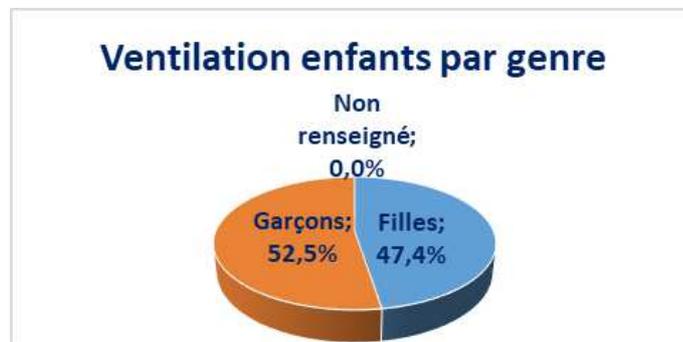


La répartition des QF CAF par famille, montre une stabilité d'une année sur l'autre et une part des QF la plus faible supérieure à 40% ce qui est un objectif fort pour notre association comme pour la Ville de pouvoir maintenir une forte diversité dans les accueils de loisirs.

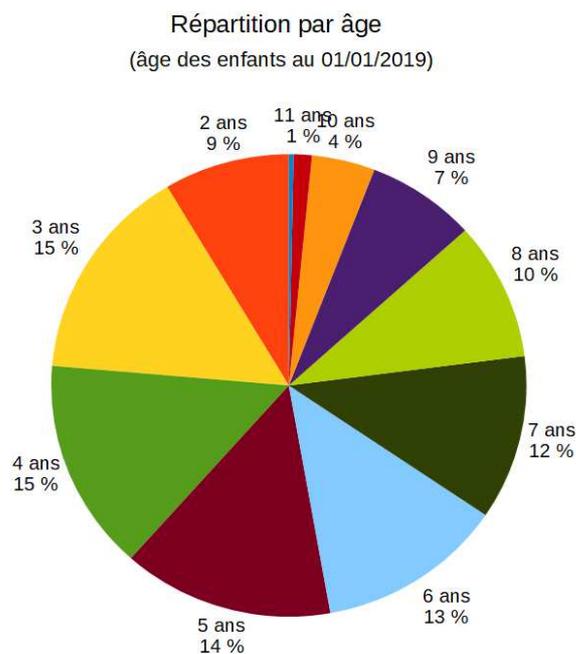


La répartition par situation familiale reste également stable d'une année sur l'autre.

Une approche par territoire amènerait une vision sans doute très différente, la part des familles monoparentales étant beaucoup plus forte dans les QPV de la Ville par rapport aux autres territoires nantais.

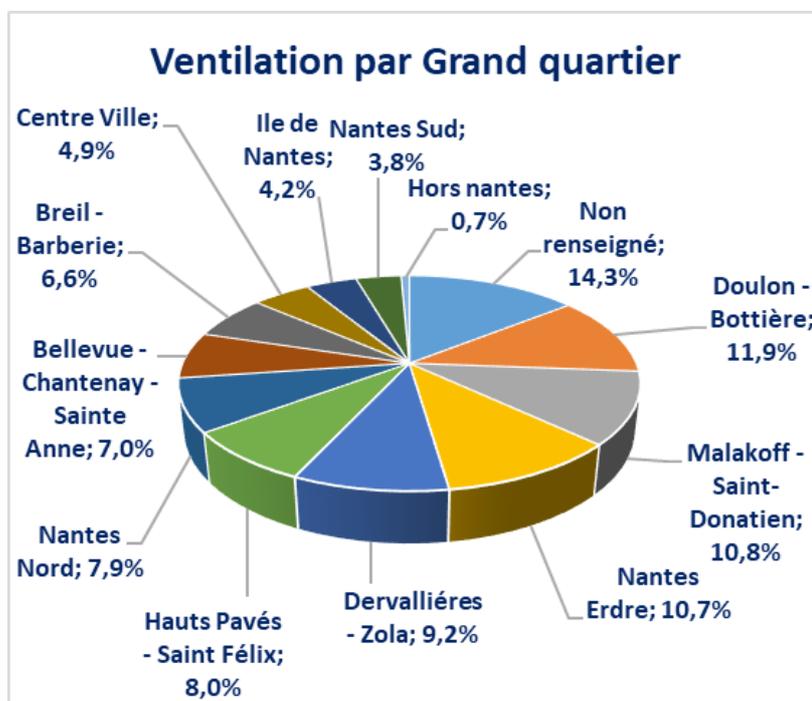


La répartition garçons/ filles est assez proche de la parité, avec une petite sur-représentation des garçons mais sans que cela puisse relever d'une analyse particulière.



La répartition par tranche d'âge montre une large part des enfants scolarisés en maternelle : plus de 40%, et cette demande d'accueil des tout-petits à tendance depuis plusieurs années à progresser.

A contrario, on voit bien que la part des enfants de plus de 10 ans reste faible, la nécessité d'un mode de garde étant moins importante pour ces familles.



Ce graphique sur la représentation géographique des familles inscrites montre bien la couverture totale de la ville par les accueils de loisirs Accoord. On peut noter la part quasi infime des familles hors de Nantes également.

Doulon-Bottière, Malakoff St Donatien et Nantes Erdre sont les trois secteurs les plus représentés (plus de 10%) de l'ensemble des quartiers mais la lecture de ce graphique montre, principalement, une représentativité assez équilibrée des quartiers de la ville. Rapprochée de la population de familles avec enfant sur les territoires, cette répartition est cohérente.

#### Organisation du calendrier

- 34 mercredis sur une base de 5.50h d'activités plus un accueil péri centre de 17h30 à 18h30.
- 34 mercredis sur une base de 3.50h d'activités pour les accueils exceptionnels (Mercredi matin).
- Pour les vacances scolaires 2019 :
  - o 2 jours en janvier
  - o 10 jours sur février
  - o 10 jours sur avril
  - o
  - o 40 jours sur été
  - o 10 jours sur octobre
  - o 6 jours sur décembre
- Soit un total de 78 jours de fonctionnement vacances sur une base de 9h/ jour plus accueil péricentre le matin (7h30-8h30) et soir (17h30-18h30)

<b>Période d'ouverture 2019 des ALE</b>	<b>Nombre de jour d'ouverture</b>
<b><u>Vacances Janvier 2019</u></b> du 2 au 3/01	2 jours
<b><u>Vacances de février 2019</u></b> du 8 février au 24 février	10 jours
<b><u>Vacances d'avril 2019</u></b> du 6 avril au 23 avril 2019	10 jours
<b><u>Vacances d'été</u></b> du 6 juillet au 31 août 2019	40 jours
<b><u>Vacances d'octobre 2019</u></b> du 19 octobre au 3 novembre	10 jours
<b><u>Vacances de décembre 2019</u></b> du 23 au 31/12	6 jours
<b>TOTAL des ouvertures vacances</b>	<b>78 jours</b>
<b>Mercredi 2019</b>	<b>34 jours</b>
<b>TOTAL des jours d'ouverture 2019</b>	<b>112 jours</b>

### **Le Service Minimum**

Le contrat de concession de service public prévoit l'organisation d'un accueil par l'Accord des élèves des écoles publiques maternelles et primaires sur le temps scolaire en cas de grève au sein de l'école. Cet accueil est organisé pour les élèves fréquentant une école où plus de 25 % des enseignants sont grévistes.

L'année 2019 aura été une année fortement mobilisatrice sur cette journée au regard des mobilisations nationales autour des réformes de l'école : 29 journées ont été organisées :

<b>SMA 2019</b>	
FEVRIER	5 ET 7
MARS	4,11,12,14,15,18,19,21,22,25,26,28,29
AVRIL	1,2,4,5
MAI	9 ET 21
JUIN	7 ET 13
SEPTEMBRE	24
DECEMBRE	5,6,9,10,12
TOTAL	29 SMA

## Cartographie des centres et projets territoriaux illustrant

### Légende

-  CSC : Centre Socio-Culturel
-  AL : Accueil de Loisirs
-  MQ : Maison de Quartier

#### 4 ESPACES « GRAND AIR » ACCOORD

AL GRANDCHAMP-DES-FONTAINES (hors Nantes)

AL JULES RIEFFEL (hors Nantes)

AL L'AUBINIÈRE

AL PORT-BARBE



## CENTRE VILLE

Depuis juillet 2018, les centres de loisirs Histoire de Jouer et Emile Péhant sont fermés pendant les vacances.

L'équipe d'animateurs investit alors une partie du Lycée Agricole Jules RIEFFEL à Saint Herblain.

C'est un lycée en pleine nature et celui-ci donne sur le parc de La Gournerie de Saint Herblain.

La sensibilisation à l'environnement et au respect de la nature fait partie des deux projets pédagogiques.

Avec le projet du centre Grand Air Jules Rieffel, l'équipe a mis en place l'été dernier, dans le cadre de la semaine zéro déchet, une action intitulée « Clean ta forêt ».

L'espace offert à la Gournerie facilite le lien à la nature et invite à la respecter.

Afin de sensibiliser les enfants à en prendre soin, un groupe d'enfants muni de leurs gants et de sacs poubelle bleu et jaune, ont ramassé sur un parcours défini par l'animateur, les déchets (bouteilles en plastique, bouchons, papiers, plastique).

En revenant, ils ont pesé leurs sacs et mis de côté les sacs pour la prochaine sortie. Cette action a été proposée une fois par semaine durant les vacances d'été. Cela a permis de rencontrer les personnes en charge des espaces verts qui ont valorisé cette action. Les enfants étaient heureux de ces compliments.

Le groupe a mis en place un tableau de suivi des déchets.

Les enfants ont noté chaque semaine le poids des sacs sur le tableau.

Les enfants ont pu ainsi constater que le ramassage des déchets était plus important après le week-end qu'en semaine.

Autour de l'alimentation, a été développée depuis deux ans la « commission goûter ». Cette commission consiste à élaborer les goûters de la semaine pendant les vacances et des mercredis hors vacances scolaires. L'animateur anime ce temps avec des pictogrammes, la marguerite des couleurs, c'est simple mais efficace en terme de repère pour les enfants, et un calendrier des fruits et légumes de saisons.

Les équipes sont également sensibles aux emballages. Elles constatent qu'il y a plus de pain proposé pour composer les goûters.

Elles essaient le plus possible de prendre des compotes dans des bocaux et de limiter les emballages. (Elles constatent aussi que la grande distribution ne nous aide pas toujours.)

Les équipes font facilement 3 fois par semaine des goûters (crêpes, clafoutis, cakes aux fruits,..) avec les enfants en activité.

Les enfants repartent avec les recettes pour les refaire à la maison.

La directrice achète également les fruits tels que : les pommes, poires, kiwis, dans un verger qui est en culture raisonnée/bio.

## CLOS TOREAU

Pour 2019, l'action que l'équipe a souhaité mettre en avant à Graines de Cosmos est la commission des enfants fréquentant l'accueil de loisirs les mercredis. L'année dernière déjà, les enfants souhaitaient (re)découvrir les jeux de société en particulier les jeux de rôle et les jeux de plateau. Dans un premier temps l'engouement des enfants pour ces jeux a suscité l'envie de créer par eux même leurs propres plateaux de jeu puis de fabriquer un « arsenal d'armes » pour le Troll ball dans le second.

A la rentrée de septembre 2018, une enveloppe budgétaire a été allouée au groupe de la salle verte (espace livres et jeux). La commission d'enfants a souhaité investir cette enveloppe dans les jeux de société, une majorité d'enfants a réexprimé le souhait d'avoir plus de jeux de logique et de coopération. Accompagnés par un animateur, les enfants ont fait des recherches et se sont aidés de plusieurs supports pour sélectionner les jeux dans lequel ils souhaitaient investir. Leur choix s'est arrêté sur deux types de jeux différents le Zombicide et les cartes Magic. La direction a validé ces choix pour respecter les décisions de la commission mais aussi au regard de l'intérêt pédagogique porté à ces jeux.

Cette action illustre complètement le premier axe du projet pédagogique de Graines de Cosmos qui est de favoriser la participation de l'enfant. Ici le premier temps « officiel » est la participation à la commission. Ce moment a bien été identifié par les enfants comme étant le moment où ils peuvent exprimer leurs envies et contribuer à définir ce qu'est l'accueil de loisirs. Sur ces temps, l'équipe voit les enfants évoluer. Au fil de l'année, ils s'écoutent plus et essaient de ne pas parler en même temps que les copains. Le rôle de



l'animateur est plus d'apporter de la matière et de s'assurer de la compréhension de ce qui est dit par tous. Mais les temps de jeu, notamment ceux exposés ci-dessus, sont bien les premiers temps de concertation. Des temps qui permettent d'apprendre de l'autre, de soi, selon les cas, de savoir construire une idée, l'exposer, l'argumenter. L'enfant développe l'empathie, la compréhension de la diversité, la relation sociale, la co-construction, parfois il apprend à faire des compromis, à prendre en compte l'autre, ses différences, ses besoins et attentes pour atteindre un objectif commun.

**CARNAVAL 2019 DES ECOLES ET CENTRES DE LOISIRS 500 personnes**

## **HAUTS PAVES – ST FELIX**

### **L'Accueil des parents :**

Pour renforcer le lien aux parents, objectif pédagogique du projet pédagogique de la structure, une porte ouverte des 2 sites d'accueil a été organisée la dernière semaine d'août, comme chaque année. L'équipe a également organisé une réunion parents mi-septembre afin de présenter l'équipe de direction et de secrétariat, mais aussi l'organisation et le projet de l'Accueil de Loisirs. Sous forme d'affichage et de déambulation, les parents ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient, de l'inscription à l'accueil de leur(s) enfant(s).

Un retour très positif des familles de ces deux temps est ressorti. Ainsi, la communication est déjà établie et la fréquentation des temps d'échange, comme les ateliers parents/enfants, a augmenté cette année.

### **La démarche de développement durable :**

La transition écologique étant indispensable de nos jours, les actions autour de l'objectif de « vivre et comprendre le développement durable » se sont multipliées ; de la réduction de nos déchets à l'empreinte carbone.

En juin, une sortie à Angers pour visiter le Château fut organisée en prenant en compte toutes ces notions. Au lieu de prendre le car, le train a été privilégié. Une fois sur place, les enfants ont fait leurs achats pour le pique-nique et le goûter au Marché d'Angers. L'objectif était le zéro déchet sur l'ensemble de la journée.

De même, grâce à l'achat de sacs en tissu alimentaire, les goûters de l'année sont désormais achetés le plus possible au détail, en choisissant des commerces de proximité au détail (le marché, O Bocal..) afin de réduire les emballages et s'assurer de la provenance des aliments. Les ateliers cuisine sont également plus présents afin de cuisiner les goûters.

Enfin, tout au long des mercredis de cette année, les enfants ont créé un personnage. Au moyen d'un concours de dessins, tous les enfants de la structure et les parents ont voté pour définir ce personnage : le panda Marie Martray. Puis grâce à des affichages avec écriture et dessins, la signalétique de chaque toilette, de chaque interrupteur, de chaque porte ou radiateur.

Ces actions sur le long terme permettent aux enfants de prendre conscience que chaque geste compte, d'en informer tous les utilisateurs des espaces d'animation ainsi que leur famille à domicile, et surtout de comprendre les impacts de ces gestes sur l'environnement en y participant activement.

## ILE DE NANTES

### Espace d'animation Beaulieu

L'espace d'animation de Beaulieu est un équipement rattaché à la Maison de quartier de l'île.

L'activité principale est l'accueil de loisirs qui reçoit en moyenne 92 enfants de 2 à 11 ans le mercredi et vacances scolaires. La demande est très importante en petite enfance avec une moyenne de 48 enfants. Ils sont accueillis dans une école maternelle de proximité, « Louise Michel » et les plus de 6 ans sont présents sur l'espace animation de Beaulieu.

Trois enfants en situation de handicap fréquentent régulièrement le centre depuis quelques années. Deux d'entre-eux ne nécessitent pas d'accompagnement spécialisé.

En cours d'année, une nouvelle équipe s'est installée sur l'EAB : ASC enfance, adjoint et une nouvelle secrétaire. L'équipe a poursuivi les projets en cours, notamment le projet REAPP autour du numérique avec le studio 11/15 ans, l'objectif étant de sensibiliser les enfants, adolescents et parents sur l'utilisation du numérique à travers les écrans.

Deux animateurs de l'accueil de loisirs ont mis en place un questionnaire afin d'interroger et filmer enfants et parents du centre sur ce sujet

*Exemple : Combien avez-vous d'écrans à la maison ? Combien de temps par jour êtes-vous sur les écrans ? ..... Quels sont les écrans les plus utilisés à la maison ?*

L'équipe a réalisé le montage du film en reprenant les interviews et proposé une soirée sur l'espace d'animation Beaulieu, pour les familles du quartier : Le SAV des familles, avec pour objectif de visionner le film et de proposer un débat intitulé : *Trop connecté ? Ça se dispute ? Ça se discute ?*

Une dizaine de parents, un grand parent et 12 enfants ainsi que des professionnels de la MQ de l'île, de Beaulieu et du Studio 11/15 étaient présents lors de cette soirée.

Chacun a pu constater l'intérêt auprès des deux publics (enfants /parents). Ils ont pu échanger entre eux mais aussi avec les autres. Certaines familles ont reconnu aussi être des adeptes des écrans et parfois de ne pas être de bons modèles pour leurs enfants.

Le film a permis de repérer qu'enfants et parents n'ont pas toujours la même évaluation du temps passé sur les écrans, ce qui a permis lors du débat de s'interroger entre eux.

Les échanges ont permis également de prendre conscience des tensions dans la famille autour des usages du numérique : négociation des jeux vidéo, du temps, le fait aussi de passer moins de temps ensemble au cœur du même foyer (chacun devant son écran), etc ... Cependant, chacun a conscience que le numérique fait partie intégrante de la vie actuelle, ce qui a permis de donner des conseils et d'échanger sur ses propres pratiques. Les animateurs ont pu aussi intervenir sur quelques vigilances : la violence de certains jeux vidéo.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet dans la bonne humeur. Les familles ont apprécié ce temps et elles ont suggéré auprès des animateurs d'autres rencontres autour de questions familiales.

Durant la préparation de l'été, l'équipe a porté une attention particulière sur les projets autour de la participation. Le centre a mis en place la création d'espaces, d'actions qui permettent aux enfants de s'exprimer et d'agir collectivement sur leurs loisirs.

L'équipe d'animateur est partie de petits groupes de parole, de l'installation d'un mur d'expression et d'une boîte à idées. Elle a aussi emmené les enfants à exprimer leurs émotions, par le biais d'icônes sur les humeurs. Les animateurs ont joué un rôle important à l'écoute des enfants sur les différents temps informels de la journée. Des aménagements ont été pensés : petits ateliers permanents, sécurisés et en libre accès.

L'accueil de loisirs Beaulieu ne propose plus de programmes d'animation réalisés en amont mais plutôt un outil où les animateurs et les enfants peuvent construire ensemble leur journée.

Au fur et à mesure, des discussions se sont créées et des propositions d'activités, de sorties ont été demandées par les enfants. Ce projet a aussi été un élément déclencheur sur les échanges avec les familles qui consultent le tableau et le mur d'expression.

C'est un projet récent qui demande encore de la réflexion afin d'explorer de nouvelles pistes d'intervention avec l'équipe. Auprès des enfants, l'équipe de direction constate qu'il n'est pas simple de s'exprimer en toute liberté, d'affronter les autres et parfois d'apprendre à argumenter et faire des choix. C'est avec le temps, l'expérience et des supports tels que les jeux, les théâtres forum et surtout de l'expérience qu'ils pourront être acteurs dans le fonctionnement du centre et à long terme dans leur vie de quartier.

## **Aimé Césaire**

Deux projets significatifs ont traversé l'année :

- Un projet d'autofinancement pour le séjour à Avignon, porté par un animateur de l'accueil de loisirs, directeur pour l'été de ce séjour. L'objectif était d'investir les enfants dans l'organisation de leurs vacances et d'alléger le coût du séjour : 2 ateliers cuisine ont été organisés autour de confections de gâteaux et vente des réalisations.
- Un projet interculturel avec le fond documentaire de Tissé Métisse avec pour objectifs de :
  - Favoriser la mixité sociale en valorisant le vivre ensemble
  - Permettre à chaque enfant de découvrir les différences culturelles et le monde qui les entoure
  - Développer le sens artistique de chaque enfant tout en éveillant leur curiosité

Les ateliers ont permis la création de photos et autoportraits, des jeux coopératifs et des lectures, le visionnage de courts métrages « les chemins de l'école ». L'intervention d'un conteur et l'écoute de découvertes musicales ont également ponctué les séances. Un vernissage de l'exposition (réalisations des enfants) a eu lieu le 26 juin et cinq parents étaient présents et ont pu ainsi découvrir le fond documentaire de Tissé Métisse.

## **MALAKOFF**

### **L'accueil de loisirs Enfance**

Cette année l'équipe de l'accueil de loisirs a souhaité poursuivre son travail sur les actions passerelles entre les différentes tranches d'âge. Elle a constaté que le changement de structure, lorsque les enfants arrivaient sur leurs 6 ans, était beaucoup plus fluide et moins stressant. L'équipe a approfondi ces actions en les prolongeant sur des temps où la vie quotidienne est plus prononcée (temps de repas).

L'équipe a également souhaité mettre en place des semaines thématiques lors des vacances scolaires, en lien avec des problématiques repérées. Différents thèmes ont donc été abordés comme la gestion des émotions, le bien être, le voyage et l'interculturalité.

Dans la mise en place du projet pédagogique de la structure, l'équipe a proposé des sorties innovantes, afin de faire sortir les enfants du quartier, et de favoriser de nouvelles découvertes culturelles. Ainsi les groupes ont pu aller à plusieurs reprises au théâtre, aux Machines de l'Ile, au château de Clisson, dans les différents parcs nantais, au Zoo, à l'opéra Graslin, au planétarium, au muséum d'Histoire naturelle... Ils ont participé à différentes actions autour des sciences, défis scientifiques, les Utopiales, et également autour des pratiques sportives, Bouge ton été, accrobranches...

L'équipe a également souhaité réinterroger l'aménagement des espaces, afin de permettre aux enfants de mieux se les approprier. Un travail a donc été mené sur l'aménagement de l'atelier et des salles de références. La réflexion a été portée autour de : Comment susciter l'envie de créer ? Faciliter l'accès aux matériaux et au rangement.

## **MANU**

L'ALE de la Manu accueille 116 enfants de 3 à 12 ans. Les enfants sont répartis en trois groupes d'âge. Chaque groupe d'âge a son propre lieu d'accueil. Les lieux se nomment Manu 4 pour les 6/12 ans (60), Manu 6 pour les 4/5 ans (40) et Manu 7 pour les 2ans ½ et les 3ans (16).

L'ALE de la Manu accueille les enfants des écoles publiques du quartier pendant les mercredis après-midi et les vacances :

- ♦ L'école élémentaire des Agenêts,
- ♦ L'école élémentaire Stalingrad
- ♦ L'école maternelle Louis Guitton,
- ♦ L'école primaire Champenois.

Depuis l'ouverture des ALE à toutes les familles sans obligation de carte scolaire, pendant les vacances, les enfants qui fréquentent les trois lieux de la Manu viennent aussi d'autres quartiers environnants (Centre-ville, Doulon, Bottière).

Lors des vacances scolaires, **les équipements d'animation proposent des thématiques à la semaine ou à la quinzaine pour mettre en place une dynamique de projet.**

Cette dynamique demande l'adhésion et l'implication des enfants, pour qu'ils soient acteurs de leurs loisirs. A chaque semaine de vacances est proposée **la commission goûter**. Cette commission permet aux enfants présents pendant la semaine de choisir leur goûter et de mettre en place des ateliers cuisine pour le confectionner ensemble.

Chaque enfant qui le souhaite propose une idée de goûter, puis un vote est organisé.

Tous les enfants ont une voix. Les goûters sont retenus pour la semaine. Ils sont proposés pour l'ensemble du groupe ou pour un petit groupe en fonction des activités programmées et de la complexité culinaire.

Les enfants qui souhaitent s'impliquer dans le groupe commission peuvent aller faire des achats au marché de Malakoff ou auprès des petits commerces rue général Buat ou au super U de Dalby.

L'idée est de rendre l'enfant autonome le plus possible : liste des produits, les quantités, le budget, réflexion sur la réalisation de la recette. Pour toutes ces étapes, ils sont encadrés par un animateur qui les guide dans leur démarche.

Le projet « commission goûter » est proposé à Manu 4 avec les enfants de 6/12 ans mais aussi à Manu 6 avec les enfants de 4/5 ans. Elle permet aux enfants de se responsabiliser et de gagner en autonomie et confiance en soi.

D'autres projets ou commissions sont proposés mais en alternance en fonction des périodes de vacances :

- Commission lecture : projet des Incorruptibles en résidence, renouvellement des livres de la bibliothèque, réflexion sur les abonnements....
- Commission jeux société : renouvellement entretien du stock de jeux, organisation d'une journée casino....

En dehors de ces commissions, des projets d'animations à la semaine, sont proposés.

Ces projets peuvent être en lien avec les événements culturels nantais ou en rapport aux propositions extérieures que l'équipe peut recevoir (Voyage à Nantes, Bouge ton été, Handball-toi, la Fraîche attitude, la semaine du goût, le Rêve du loup.....)

## **BOTTIERE**

Aujourd'hui, force est de constater que l'attrait des jeux de société n'a pas disparu, bien au contraire. Les enfants sont plus que jamais demandeurs de nouveauté en matière de jeux : des jeux plus drôles, des jeux plus colorés, des jeux aux mécaniques nouvelles et variées. En effet, ils ont tendance à imaginer des règles lorsqu'ils ne connaissent pas la manière de jouer à certains jeux, ou même à en créer de nouvelles pour varier le plaisir de jouer.

L'envie de bricoler s'est transformé en réel engouement pour les activités de bricolage et particulièrement le travail du bois. Ceci grâce à de nombreux projets d'animation : création de plateaux de jeux et de pions, fabrication d'une table d'accueil, d'un jeu d'adresse, de boucliers vikings et constructions d'un drakkar en bois de récupération. Tous les mercredis, des enfants demandent s'il y aura une activité bricolage à l'accueil de loisirs.

Afin de mener à bien ce projet il a fallu favoriser l'appropriation d'outils et de techniques de bricolage et accompagner les enfants dans la création de règles et pièces de jeux originaux.

Les équipes se sont donc saisies aussi des partenaires existants sur le quartier afin de mener à bien ce projet. Efferv&sciences, Ludinantes, la Sauce ludique sont quelques-uns de ceux que nous avons été voir.

Les jeux fabriqués ont pu naviguer sur les autres centres, mis en valeurs lors d'animation de quartier.

Cela a permis aux enfants de construire un projet collectif, de découvrir des matières, des outils qu'ils ne connaissaient peut-être pas, d'apprendre, de partager, de connaître ses limites dans l'apprentissage, de savoir aider son camarade en cas de besoin.

Ce sont quelques valeurs que les équipes tentent de véhiculer aux enfants du centre de loisirs chaque jour.

## DOULON



### **La comédie musicale dans le cadre de « Musical'été » :**

D'avril à juin, des enfants et ados du centre de loisirs de Doulon et ceux de l'accompagnement à la scolarité du CSC du Perray ont préparé un spectacle pour « Musical'été ».

Sous forme de stage en premier lieu et ensuite par petites touches sur les mercredis, 18 volontaires de 6 à 12 ans se sont investis pour réaliser les décors, les costumes, jouer et danser sur une histoire qu'ils ont participé à créer.

Ce projet, encadré par des animateurs mais aussi parfois par des associations conventionnées et des bénévoles, a abouti lors du festival « Musical'été » à une représentation devant 300 personnes : parents, amis, voisins...

L'intérêt de réaliser ce projet en co-construction était double :

- Faire du lien entre l'équipe d'animateurs enfance et tous les autres
- Mettre un ensemble de compétences au service du projet et réussir à finaliser un spectacle. La valorisation lors du temps fort « Musical'été » a été à la hauteur de l'énergie investie et a laissé des traces pour les acteurs du projet. Des habitudes toutes simples se sont prises entre eux et redonnent de la qualité aux liens.

### **Les projets chrysalides :**

Le projet Chrysalides sur Doulon, même s'il est en lien avec le secteur jeunesse, est coordonné par le secteur enfance. Plusieurs animations ont vu le jour cette année.

### **Projet aménagement de la salle :**

Le groupe nommé « Fun J » a fait un projet de rénovation de sa salle d'activités (peinture des placards et aménagement). Celui-ci s'est déroulé en plusieurs étapes. Tout d'abord, un travail de concertation entre les enfants avec l'animatrice référente pour le choix de la peinture, des dessins. Ensuite, deux mercredis après-midi ont été consacrés à la peinture des portes pour le fond. Enfin, sur quatre mercredis, le groupe a sollicité une intervenante de l'association « Aux plaisirs des yeux » pour une aide technique sur les dessins.

Les enfants étaient intéressés et impliqués mais ont eu du mal à aller au bout du projet. L'équipe a observé une baisse de motivation de certains enfants. L'animatrice a néanmoins réussi à les emmener au terme des idées qu'ils s'étaient fixés ; à savoir la décoration de 4 portes de placards, l'aménagement avec du mobilier neuf de leur espace d'animation.

### **Projet solidarité :**

Lors des vacances de février 2019, les groupes ont sollicité les habitants du quartier pour une collecte de livres pour « Les restaurants du cœur ».

Les enfants ont préparé des flyers et affiches pour faire connaître cette action. Lors des accueils matins et soirs de l'accueil de loisirs, les enfants distribuaient les informations aux parents ou usagers qui venaient à la maison de quartier de Doulon.

Pendant une semaine, les personnes pouvaient déposer leur don de livres. Les jeunes étaient présents pour expliquer la démarche. Ils en ont fait le tri afin de ne remettre que des livres en bon état.

Trois personnes de l'association des Restaurants du cœur sont venues récupérer les livres et sont intervenues pour expliquer aux jeunes qu'elle était la démarche de leur association, leurs activités et ce qui pourrait être réalisé grâce à leur collecte (aménagement d'espaces livres au sein de leur local, dons aux familles...). Cet échange s'est clôturé par un goûter.

### **Projet Bivouacs :**

Sur la période de juillet et août, il a été organisé 4 bivouacs pour l'ensemble des enfants. L'objectif est de partir en petit groupe, de faire vivre aux enfants une expérience et de passer une nuit sous tente avec les copains du centre de loisirs. Avec le soutien des animateurs, les enfants doivent organiser leurs deux journées : activités, menus, règles de vie... Ces actions permettent de créer ou renforcer les liens entre les enfants, de créer un vrai temps de vacances sans forcément partir loin et longtemps. C'est aussi pour certains parents, la première fois qu'ils laissent leur enfant dormir en dehors du cercle familial.

Toutes ces actions font basculer les enfants habitués au centre de loisirs en mode « projet », ils sont plus impliqués dans la démarche et acquièrent des bases vers plus d'autonomie. Ils sont acteurs de leurs loisirs et prennent leur place au sein de la Maison de Quartier. C'est un premier pas vers la citoyenneté.

## **HALVEQUE**

### **ALE Halvêque-Aubinière**

Comme en 2018, l'équipe du centre de loisirs a décidé d'adhérer à la thématique sociétale proposée par Cosmopolis : « Se nourrir avec le Monde », pour 2019. Celle-ci s'est combinée avec la demande des enfants et de l'équipe de développer des ateliers cuisine mais aussi d'avoir une réflexion plus éthique sur ce que nous mangions ou que nous achetions. Les ateliers cuisine ont été l'occasion de regarder la provenance et les emballages des produits. Les sorties « cueillette » ou « visite d'exploitation » ont permis de voir d'où venaient nos fruits et légumes mais aussi de les transformer en plats gourmands. La présidente du Conseil d'Équipement est aussi venue sur les deux sites, aider à cuisiner. Les enfants ont ainsi pris conscience des problématiques du suremballage et de l'importation de nombreux produits mais aussi apprécié la dégustation de produits locaux. Les enfants de l'Aubinière ont aussi été le jury de dégustation et de choix de nouveaux plats proposés par la cuisine centrale dans le cadre du menu sans viande.

Cette année encore, les enfants de 5 ans du centre maternel (Halvêque) se sont vu proposer de partir en explorateurs le mardi avec un de leurs animateurs au centre 6-11 ans (Château de l'Aubinière). Cette passerelle permet d'opérer le passage d'un site à l'autre en douceur, à la rentrée notamment.

### **ALE du Linot**

Les enfants du centre de loisirs du Linot participent à des soirées thématiques l'été et restent dormir sur place. Ceci est important car le centre étant dans une école, nous devons le rendre méconnaissable pour chaque période de vacances et encore plus pendant les grandes vacances. A ce titre, les animateurs s'attachent à transformer physiquement le centre et ainsi encouragent les animations qui font appel au rêve et à l'imagination. Ils partent en voyage dans les projets. Ils s'investissent suffisamment pour vouloir dormir au centre. Cela participe de l'esprit des vacances où l'on fait des choses différentes, où l'on prend le temps de jouer et de rentrer dans l'imaginaire.

Les enfants ont participé au projet Robotique. Environ douze d'entre eux ont construit une voiture téléguidée filaire. Ils ont particulièrement apprécié la rencontre avec les autres centres, l'organisation de la journée et la valorisation de leur travail. Ils ont le prix de la créativité et sont ravis. Tout en s'amusant ils ont appris.

Les activités jardinage restent un fil rouge puisqu'il y a un jardin pédagogique au centre.

Cela permet d'apprendre la reconnaissance végétale, les saisons, la patience, l'origine des légumes et des fruits, du vocabulaire particulier etc. Les enfants apprécient ce lien avec la nature car ils ont besoin de ce rapport avec le grand air. Été comme hiver, il y a toujours à faire dans le jardin donc les enfants découvrent toujours des nouvelles choses. Le jardinage est collectif sans enjeu de compétition entre eux. Ils font des gestes qu'ils n'ont pas l'habitude de faire et ils sont dans l'apprentissage global d'une pratique.

## PILOTIERE

Projet Frac (Fond régional d'art contemporain)

*Objectifs :*

- Sensibiliser les enfants à l'art contemporain en travaillant autour du livre d'artiste
- Participer à un travail collectif avec d'autres publics fréquentant le CSC.
- Poursuivre les visites au FRAC au cours de l'année et participer à des ateliers
- Participer à la valorisation du projet
- Participer au travail de Béatrice Dacher en résidence sur le CSC de la Pilotière, travail intergénérationnel qui permet de laisser un fragment de l'histoire de chacun à travers la réalisation de drapeaux (photos, slogans, dessins).

*Moyens :*

- Emprunt d'une malle de livres d'artistes au Frac. Sensibilisation par une médiatrice du livre sur un temps de formation pour les animateurs et des bénévoles de la bibliothèque à l'utilisation de la malle et des pistes d'animation.
- Echancier du projet entre les mercredis de Novembre et de Décembre ainsi que les vacances de la Toussaint.
- Valorisation des travaux de tous les groupes du CSC lors d'une exposition dans le hall du CSC du 28/01 au 8/02
- Vernissage le mercredi 6 février avec atelier de cuisine intergénérationnel.
- Un Travail autour du livre de Hanspeter Feldman « LIEBE-LOVE ».

A partir du livre de l'artiste les animateurs et les enfants du groupe des 7-11 ans ont choisi de s'inspirer de ce travail pour réaliser leurs règles de vie, sujet important pour que le groupe puisse fonctionner au mieux. Évidemment en noir et blanc, en retraçant la vie des enfants au sein de l'accueil de loisirs avec ce qu'ils ont le droit de faire ou de ne pas faire, en utilisant la photographie sans aucun commentaire.

Un deuxième travail autour du livre de la déroute, créé par Nicolas Simarick qui pastiche le catalogue de la déroute.

Son travail a été fait grâce à une résidence d'artiste sur un quartier de Toulouse, l'objectif étant une réhabilitation par l'art de l'image des cités. En produisant un catalogue similaire à la Redoute avec le même format et présentation graphique mais en présentant les habitants du quartier avec leur savoir-faire.

Le projet des animateurs s'est déroulé sur un temps relativement court, le nombre de pages a donc été limité mais en gardant la démarche de l'artiste. Après la présentation du catalogue de la déroute aux enfants, ils ont pu découvrir le catalogue de Blanche Porte à partir duquel ils ont réalisé quelques pages d'un nouveau catalogue nommé par les enfants « le jour des émotions ».

Ce projet a permis aux enfants de créer une commission pour décider du contenu du catalogue, du titre, de lister les émotions qu'ils connaissaient...

Les enfants n'ont rien à vendre mais ils ont des choses à donner qui sont des valeurs, des sourires des émotions. Ils ont été photographiés dans leurs actions à l'intérieur de l'accueil de loisirs en étant le plus expressif possible. Après un choix de clichés et une mise en page en lien avec le catalogue de Blanche Porte, ils se sont mis en scène en définissant un prix qui a été calculé en pilogramme.

Ce projet a impulsé le travail de passerelle entre les différentes tranches d'âge et incite toujours plus les animateurs à faire découvrir de nouveaux lieux culturels

Semaine du jeu inter-centre Nantes Est Erdre

*Objectifs du projet :*

- Proposer aux enfants une semaine exceptionnelle autour du jeu en Juillet en réunissant les moyens de compétence du territoire.
- Favoriser la rencontre des publics et des équipes.
- Valoriser les compétences des professionnels.
- Partager un temps fort avec les familles d'une part en rendant compte de l'action (communication.)
- Privilégier une semaine thématique à laquelle participent la plupart des enfants par journée ou demi-journée plutôt qu'un grand rassemblement événementiel certes valorisant mais parfois moins en phase avec le rythme et les besoins des enfants.

### *Projet :*

Deux sites de jeu différents selon les tranches d'âge, dont celui de la Pilotière pour les 3-5 ans.

Cette action a été portée par les équipes des ALE et relayée par les ludothèques du territoire, les équipes ados et les CSC par l'intermédiaire de la Paillote voyageuse.

Il a été décidé de réaliser un aménagement de l'espace avec des univers de jeux dédiés à la petite enfance chaque espace a été pensé pour pouvoir être proposé en autonomie ou encadré par les animateurs qui accompagnent les enfants.

Afin de faire travailler les équipes en collaboration sur ce projet, une formation a été mise en place pour quelques animateurs de chaque centre avec l'association « La Sauce Ludique », qui était déjà intervenue sur le territoire pour des formations concernant le jeu auprès des animateurs.

Chaque équipe a choisi un espace particulier (accueil, espace construction, jeu symbolique, jeu de société et coin calme) l'a travaillé dans son centre en amont de l'été.

Malgré un temps relativement trop court de formation, on pouvait « lire » dans les espaces proposés les consignes évoquées lors de la formation (fabulation, mise en place de vrais jeux à manipuler, autonomie dans les rangements, ambiances, lumières particulières...). Cet aménagement a été pensé aussi pour que les équipes reviennent sur leur équipement en se réinterrogeant sur leurs pratiques pour faire évoluer les aménagements d'espaces de jeu dans nos accueil de loisirs.

En perspective pour l'année à venir : continuer les formations auprès des animateurs pour qu'ils se les approprient et qu'ils évoluent dans leurs pratiques.

Il était prévu sur cette semaine d'accueillir chaque matin et chaque après-midi 32 enfants par créneau, l'objectif n'a pas toujours été atteint du fait de la canicule et d'implications différentes d'équipes, celles qui pensent le projet en amont ne sont pas toujours celles qui animent l'été.

Cependant pour les enfants et les animateurs, on a pu constater un vrai plaisir à partager ces temps de jeu, et une satisfaction dans la mise en place de l'espace par les animateurs et les ASC.

La Paillote a aussi été un moyen de valoriser auprès des parents et des animateurs du territoire l'espace conçu par les animateurs.

Dans les perspectives, la direction souhaiterait aller au-delà de la construction par les équipes des Ale et associer notamment plus les animateurs adultes familles pour relayer le lien aux parents.

## **PORT BOYER**

### *« BLABLA SHOW » :*

Afin de favoriser l'expression des enfants, les animateurs animent des temps d'échanges et d'expressions artistiques. Comme à toutes les périodes scolaires et hors vacances scolaires, les enfants font des sorties culturelles au cinéma, au théâtre... Ces différentes sorties sont critiquées par les enfants lors des temps d'animations Blablashow. L'expression des enfants est facilitée par des jeux qui favorisent la prise de parole ou bien par l'expression artistique. Des thèmes spécifiques sont aussi abordés en petit groupe. Certains de ces thèmes ont été proposés par les animateurs et d'autres par les enfants. Les enfants ont également mise en scène des situations problématiques. En petit groupe, ils portaient un regard sur la situation vécue et les potentielles améliorations de la problématique abordée.

### *« Une semaine de stage Batucada »*

La pratique musicale était au rendez-vous cette année. En plus des ateliers proposés tous les jours aux enfants grâce à la présence d'un animateur spécialisé dans la pratique musicale, les enfants ont pu faire un stage de Batucada pendant une semaine. Un musicien est venu animer cet atelier. Les parents ont été invités par les enfants à la représentation organisée en fin de semaine. Les enfants se sont investis pleinement dans cette semaine d'initiation musicale. Ils ont investi ce temps de représentation en créant des décors, en accueillant les parents. Les retours des parents furent très valorisants pour les enfants ayant participé aux stages.

## BOISSIERE

### **L'Accueil de Loisirs de l'Observatoire ouvre ses portes :**

A la fin de l'année scolaire 2018-2019, les familles fréquentant l'ALE de l'Observatoire, ont été invitées à la fête du centre. Ce moment festif s'est déroulé le dernier mercredi de l'année de 18h à 20h. On été accueillies une soixantaine de familles.

Cet évènement a été construit par toute l'équipe d'animation de l'ALE, soit 12 animateurs et la directrice. La thématique choisie a été celle travaillée pendant les vacances scolaires d'hiver, c'est-à-dire « Alice aux Pays des Merveilles ».

Ce temps d'animation a répondu pleinement à deux des axes du projet pédagogique de la structure. En effet, il a été co-construit avec les enfants de 6/12 ans et a permis de développer la relation aux familles.

En amont de la fête, les enfants ont cuisiné des plats salés et sucrés afin d'offrir une collation conviviale aux familles. Ils ont également fait des affiches permettant d'identifier les pôles d'activités de la soirée. Un spectacle de danse (4-12 ans) a également été travaillé.

Plusieurs animations ont été proposées aux familles : visite du centre, pêche à la ligne, photos souvenir déguisées, chamboule-tout, labyrinthe dans le bosquet de la grande cour, maquillage, grands jeux en bois, ainsi qu'une petite exposition des activités qui ont pu être réalisées dans l'année.

L'élément phare de la soirée a été la proposition d'un grand jeu parents-enfants : un CLUEDO GEANT ! Chaque membre de l'équipe d'animation était habillé en personnage d'Alice aux Pays des Merveilles, et avait un rôle à jouer. Les parents et leurs enfants devaient rencontrer tous les personnages pour résoudre une énigme.

Chaque parent et professionnel ont donc pu échanger ensemble avec le jeu comme support.

La soirée s'est terminée par la représentation de danse.

Cet évènement fut un moment de partage, et un échange ouvert avec chaque famille. Il a permis aux enfants d'être acteurs dans la préparation de l'évènement. Le fait de proposer un grand jeu a permis aux parents de partager un moment privilégié avec leurs enfants. Il a également favorisé une bonne dynamique d'équipe de la part des professionnels.

L'équipe a eu de très bons retours des parents, ce qui a permis de valoriser l'équipe d'animation. Elle envisage de renouveler cet évènement chaque fin d'année scolaire.

## BOUT DES PAVES

Depuis sept ans, le centre de loisirs est devenu multi-sites Bout des landes-Bout des pavés.

Des expériences tout au long de l'année ont permis aux équipes de se rapprocher, de travailler ensemble vers les mêmes objectifs. L'été est un temps fort de l'année. Ainsi les objectifs de cet été ont favorisé les actions menées autour du vivre ensemble, de la participation enfantine et de la découverte. Le temps des grandes vacances a permis de renforcer le fonctionnement établi depuis plusieurs mois. Il y a seulement deux tranches d'âge mais les enfants ont le choix entre plusieurs activités et surtout la possibilité de passer des moments entre eux pas forcément avec des enfants du même âge. Des temps forts organisés chaque semaine ont ainsi permis de rassembler les enfants des deux tranches d'âge et/ou d'autres ALE du territoire autour de grands jeux, de sorties, de spectacle ou d'ateliers collectifs. Afin de rompre avec leur environnement, l'équipe a proposé de nombreuses sorties extérieures, avec chaque semaine des sorties pique-nique à proximité (Nantes Accoord Gamesweek, Bouge ton été ou la Plage de la Sensive...) ou plus éloignées (Aquarium de La Rochelle, Parc Le grand Défi, Zoo de Branféré...), ainsi que la découverte culturelle de la ville de Nantes (Voyage à Nantes, Planétarium, Jardin des Plantes, ...).

L'accueil de loisirs enrichit son contenu grâce aux différentes ressources du CSC (activité bricolage au CUB, heure du conte avec la bibliothécaire, animations autour du jeu à la Ludo...) ou de l'Accoord (Effervescences...).

Les séjours constituent également des temps forts de l'année de l'accueil de loisirs. Les enfants découvrent pendant plusieurs jours la vie en collectivité et participent à la vie quotidienne. C'est également l'occasion pour eux de découvrir de nouveaux horizons (la vallée du Lot et la Vendée) et de nouvelles activités (canoé, paddle, escalade, visite des grottes de Rocamadour, la Forêt des singes, baignade et de multiples randonnées...).

## PORT BARBE

### **Grands jeux :**

*Les objectifs :*

- La coopération entre les participants,
- La socialisation par la participation,
- La découverte de la forêt et de ses composantes

L'activité est proposée régulièrement pendant les vacances et de temps en temps les mercredis. Entre 24 et 48 enfants sont concernés à chaque fois et un grand jeu différent du précédent est organisé à chaque fois (PRV, peste, jeu du roi...). Quand l'occasion se présente, c'est organisé en inter-centres.

Les effets produits sont intéressants quant à la coopération entre les participants et les animateurs. Cela permet de sortir de ses schémas de fonctionnement habituels et de créer ensemble.

Par ailleurs, cela permet de découvrir autrement l'environnement naturel.

### **Activités nature (découverte faune et flore) :**

*Les objectifs :*

- Acquérir des connaissances nature,
- Connaître le milieu dans lequel on évolue
- Échanger sur des éléments naturels
- 

Différentes activités sont proposées aux enfants telles que Land'art, sentier botanique, autour du poney, autour des poules,... pour avoir une diversité dans les approches et une cohérence entre elles.

Ces activités sont proposées chaque jour de vacances et régulièrement le mercredi.

Un sentier a été créé avec les enfants pour avoir un parcours de découverte accessible à tous. Ceci a permis aux enfants de mieux connaître leur environnement pour ensuite partager entre eux sur ce qu'ils reconnaissent.

## SENSIVE

Cette année a été une période de transition pour les accueils de loisirs CLOE et PETITE SENSIVE avec la mise en place d'un nouveau fonctionnement en lien avec la nouvelle délégation de service public. L'ALE est une seule entité fonctionnelle avec une direction unique. L'accueil de loisirs de la Petite Sensitive est regroupé dans les locaux de CLOE pendant les vacances scolaires.

Ce nouveau fonctionnement a abouti à une nouvelle organisation.

Ainsi un ALE multi sites CLOE- SENSIVE, a été organisé dès l'été 2018, permettant l'accueil regroupé pendant les vacances scolaires des enfants des quartiers de la Boissière, et de la Sensitive. Les modalités d'inscriptions ont également été revues et assouplies permettant des fréquentations d'enfants hors école de rattachement de chaque ALE. Les équipes des 2 CSC ont une attention particulière pour l'accompagnement des familles de la Sensitive. La destruction du centre socioculturel de la Petite Sensitive en janvier dernier a renforcé cette volonté de maintien en proximité de l'accompagnement des familles du quartier de la Sensitive.

L'accueil des enfants de la Petite Sensive a été organisé au sein de l'école maternelle Georges Brassens pour les enfants d'âge maternel de G. Brassens et G. Sand. Pour les enfants d'âge élémentaire un acheminement par car au départ de l'école George Sand a été proposé pour se rendre à la base de plein air de Port Barbe.

#### 1- projet Ludo biblio autour du thème d'Alice au pays des merveilles vacances d'hiver 2019

Ce thème a permis à l'équipe d'animation de déployer l'imaginaire, de développer la curiosité et de faire du lien avec les ressources ludo et bibliothèque du quartier de la Boissière.

L'ensemble des enfants, issus des 2 quartiers Boissière et Petite Sensive ont pu bénéficier de cette programmation. Les équipes ont constaté que les familles de la Sensive et de la Boissière ont pu se déplacer pour d'autres inscriptions (sorties familles etc.) sans trop de difficultés.

#### 2- Projet Séjours vacances de printemps 2019

Durant cette période les équipes ont proposé aux familles du grand quartier un séjour à Longeville qui a rencontré un vif succès. Nous avons axé notre proposition, notamment au CSC Petite Sensive sur des familles ne partant pas en vacances et très éloignées même des vacances en plein air. Ceci a été une première pour quelques familles.

## **BELLEVUE/META**

*Nom de l'action* : Chili avec Nata Gatto // Action ALE

*Public* : l'ensemble des enfants de l'accueil de loisirs de la META

#### Introduction :

Une opportunité s'est ouverte avec la résidence de Nata au centre Socioculturel de Bellevue en lien avec l'animateur socioculturel culture. En lien avec un souhait de voir les associations conventionnées avec le CSC venir nourrir l'offre culturelle META-Bellevue.

Nata partait au Chili (accompagnée de sa mascotte Poty, une peluche servant à illustrer son séjour) pour une tournée mais souhaitait « garder contact » avec un groupe. C'est tout naturellement que l'accueil de loisirs de la META s'est proposé pour suivre Nata. « Encourager l'enfant à s'ouvrir aux autres, de découvrir un autre monde, une autre langue ». Cet objectif de l'accueil de loisirs répond également à une volonté de renforcer le lien, de créer des passerelles entre nos deux équipements.

Originalité de la démarche, le fait de mettre en place des temps d'échange en direct avec NATA sur son séjour au Chili, mais aussi de proposer des défis tout au long du projet pour maintenir le lien et la relation enfants/artiste.

#### Description de l'action :

Nata est d'abord venue se présenter à chaque tranche d'âge, elle a proposé plusieurs animations en fonction des possibles. Il a été choisi de faire de l'expression théâtrale chez les pousses mousses (2-3 ans), faire de la découverte musicale avec les malabars (4-5 ans), et de la cuisine avec les plus de 6 ans. Avec à chaque fois une planète terre gonflable surdimensionnée pour que les enfants puissent se situer sur le globe (et situé le Chili), pas toujours évident. Ils ont aussi fait des recherches sur un atlas adapté aux enfants qui expliquait le Chili par le dessin, d'animaux, de spécialités culinaires, plantes, relief, animaux marins... autant d'accroches à la discussion.

Nata est ensuite partie au Chili et un système de défis réciproques avec les différentes tranches d'âge s'est mis en place. Un temps d'échange régulier était fait en amont avec les animateurs et un direct « par Skype » une fois par semaine permettait aux enfants de voir Nata et de lui poser des questions directement.

Les échanges ont pu porter sur le quotidien de Nata, les saisons, la langue, les instruments, la cuisine, l'art... autant de thématiques que de prétextes à découvrir l'autre et ses richesses.

#### Bilan et suites à donner :

On peut dire que ce projet a permis aux enfants de s'ouvrir à l'autre, au monde, de manière très concrète, car suivre quelqu'un que l'on connaît qui part à l'autre bout du monde permet de découvrir une autre culture. Le travail de montage de Nata a aussi permis d'avoir des vidéos thématiques riches et intéressantes

Il a peut-être manqué du temps de préparation avec les animateurs, Nata est venue présenter le projet, il a été validé par l'ensemble de l'équipe, mais cela s'est parfois essoufflé. Le turnover des enfants sur l'été a été aussi quelque chose de difficile à gérer avec parfois le sentiment de repartir à zéro, à la fois du côté de Nata et aussi des animateurs.

Les événements au Chili (manifestations gigantesques) ont fait que Nata aurait aimé faire plus mais le couvre-feu a limité la communication.

Nata va bientôt revenir et les équipes espèrent pouvoir valoriser toutes les riches productions à la fois des enfants et de Nata. Son spectacle au CSC marquera une étape importante dans ce projet (prévu le 18 décembre).

## BOURDERIES

Avec la ville de Nantes, les médiathèques et bibliothèques du grand quartier, les CSC de Bellevue, Dervallières et Bourderies, les associations Chantenay au quotidien, l'Orphan et le théâtre d'ici ou d'ailleurs, Rapi, Arlène, l'Atelier Bricolage des Dervallières, Arlène.... l'accueil de loisirs a participé à l'évènement « **Passage de livre** ». Les 6 -12 ans ont fait un film avec la technique « stop motion » sur le thème de la gourmandise « **Les enfants du centre de loisirs des Bourderies croquent la vie** ». Le film a été projeté à la Médiathèque Lisa Bresner en avril avec un public important. Et les 3 -5 ans ont fait des **Portraits à la manière d'ARCIMBOLDO** en utilisant du matériel de récupération et des coloriages sur les aliments trop gras, sucrés, salés...

Cette exposition a été inaugurée en même temps que le jardin du CCAS au parc des Oblates. Les enfants ont formé une chorale pour chanter trois chants accompagnés de comédiennes chanteuses du Théâtre d'ici ou d'ailleurs, au Jardin des oblates, à Chantenay sur des petites chansons de « légumes » interactives avec le public.

## BREIL MALVILLE

« *Rencontre et discussion avec les Sapeurs-Pompiers de St Herblain, avec les enfants de l'ALE du Grand Carcouet et les jeunes du secteur jeune du Breil et de Bellevue autour de l'intérêt du secours à personne dans les quartiers [#Accoord](#) [#SDIS44](#)* »

Ces échanges, qui ont concerné essentiellement des jeunes, permettent une meilleure appréhension ainsi qu'une meilleure connaissance des services de secours à la personne.

Les équipes ont constaté que ce dialogue sous la forme d'une visite d'un Véhicule de secours à personne puis d'un échange ponctué entre jeunes et service civique du SDIS ont permis un apaisement, et ce malgré les tensions encore vives sur le quartier (suite aux événements).

Un travail est encore à réaliser pour faire perdurer ce genre d'animations Le service départemental d'incendie et de secours (CIS) souhaite, à nos côtés, retisser du lien avec les jeunes du Breil et s'impliquer dans la politique de la ville en rencontrant et en menant des actions de prévention d'accidents de moto et de rodéo dans l'avenir.

Ces actions pourraient s'étendre et mêler des acteurs associatifs du quartier. L'arrivée d'un nouveau commandant au sein du CIS de St Herblain va dès la rentrée permettre à l'équipe de réaffirmer ses ambitions au sein du quartier du Breil.

« *Super journée au Trail-Malville avec les enfants de l'ALE du Grand Carcouet, du CSC Laetitia, de la Méta, des Dervallières, du Breil, de l'Animation Sportive Municipale. chacun a pu découvrir les lieux et les espaces d'animations sportives du Breil, portés par les structures associatives et institutionnels du quartier : [#Accoord](#) [#Trailmalville](#) [#Soleil](#) [#TAN](#) [#StadeNantais](#) [#ASM](#) [#CSClaetitia](#) [#Bonnehumeur](#)* »

Le Trail-Malville 1ère édition, événement à caractère sportif a su fédérer, plusieurs acteurs (associatifs et institutionnels), pour un parcours au cœur du quartier. Les enfants ont déambulé dans le quartier s'arrêtant sur chaque animation proposée par des partenaires telles que la TAN par exemple, le concept est avant tout de mettre en valeur les différents endroits où l'on peut pratiquer une activité sportive. Pour avoir une petite

idée de la fréquentation pour cette première édition, quelques chiffres : ALE(S) du Breil, Carcouet, Grandchamp, Meta et Dervallières : 48 enfants, Stade Nantais : 10 enfants, CSC Laetitia : 18 enfants, ASM : 14 enfants soit au total 90 enfants sur la journée.

Échanges avec l'ancien 1er ministre et ancien maire de Nantes, sur la vision de la jeunesse dans les quartiers, les enfants et jeunes issus du quartier du Breil ont pu s'entretenir avec l'ancien 1er ministre sur des questions autour de la citoyenneté. Tous ont été ravis de ces échanges.

Ce moment convivial apporte du rêve et de la féerie chaque année en décembre. C'est le moment de se retrouver autour des animations proposées par les équipes très actives des 3 ALE(S) de la Maison de quartier du Breil, au programme : cinéma, jeux en bois, structures gonflables, cadeaux et bien sûr l'arrivée du tant attendu père-noël.

En septembre 2019, la compagnie Clandestin a joué une pièce de théâtre devant les familles de l'ALE du Grand Carcouet, une belle continuité de la résidence qu'elle avait auparavant réalisée dans le Jardin de la Maison de quartier du Breil, sur toute une semaine. Cette action a permis d'engager un second temps sous la forme d'une sensibilisation auprès des enfants aux vacances d'automne et ainsi permettre à ces enfants de s'essayer au théâtre.

Une visite pédagogique et instructive sur les dispositifs de secours à personne et les moyens techniques et matériels mis en œuvre sur la région herblinoise auprès des enfants de l'ALE du Grand Carcouet et du secteur jeune de la Maison de quartier du Breil.

## **DERVALLIERES**

### **Le Spectacle des enfants :**

Depuis plusieurs années, la Maison de quartier organise un spectacle des enfants au mois de mars, qui mobilise l'ensemble de l'équipe professionnelle, ainsi que les bénévoles et les parents.

Les animateurs travaillent avec les enfants pendant plus de 3 mois à la construction de la chorégraphie, des sketches et du spectacle, en ayant à leur disposition l'ensemble des moyens de la Maison de quartier, dans de bonnes conditions de production de spectacles de qualité, qui rendent fiers les parents.

Grâce à l'aide des artistes des compagnies en résidence à la Maison de quartier et des associations culturelles en atelier dans l'équipement, les enfants produisent avec les animateurs des spectacles de très grandes qualités, qui les mettent en valeur devant leurs parents, agréablement surpris.

Un public de plus de 250 personnes en présence des élus.

### **Les Séjours :**

Depuis 2016, le centre de Loisirs propose aux parents de construire avec eux les programmes d'animation des séjours d'été. Une démarche intéressante qui crée une meilleure adhésion des parents aux activités proposées, au planning des repas servis à leurs enfants, ainsi qu'aux règles de vie instaurées lors du séjour.

Lors de ces temps de travail sur la construction du contenu des séjours, les notions de démarche pédagogique ont été expliquées et les parents se sont engagés à faire des propositions constructives, qui tranchent avec les demandes « d'activités de consommation ». Ce travail effectué avec les parents a permis de créer des liens avec les familles et a impacté le niveau des inscriptions sur les séjours. C'est pourquoi, les départs sont souvent précédés d'un pot d'accueil convivial et d'une soirée repas la veille, permettant de prendre le temps pour échanger entre parents d'une part, et entre parents et professionnels d'autre part.

Sur les vacances d'automne, les parents sont invités à venir passer une journée avec les enfants sur le site de vacances, afin de leur montrer à quoi ressemble une journée type de vacances, ainsi que les lieux d'hébergement et les types d'activités faits par leurs enfants. C'est un moment fort d'échanges.

### **L'Animation Scientifique Inter-centre des Dervallières :**

Pendant les vacances d'Avril 2019, le Centre de Loisirs des Dervallières a accueilli les ALE de Bellevue et de Breil pour un inter-centres dans le parc des Dervallières autour d'une animation scientifique.

Dans un premier temps, pour préparer le jeu avec les enfants, des ateliers ont été mis place à la Maison de quartier avec l'aménagement des salles, l'installation de signalétiques, la découpe de papiers, et la création des fiches techniques.

Dans une seconde phase, les groupes d'enfants des centres de Breil et de Bellevue ont été accueillis et chaque centre s'est mis à fabriquer par étape une fusée, en passant de la conception à la création d'une fusée Optimale.

Ensuite, une fois toutes les fusées construites, les groupes sont passés au lancement en fonction des prototypes, selon que ce soit une fusée de rêve ou une fusée optimale. Des points sont alors attribués à chaque lancement sur la base d'une grille d'analyse du vol. Sur la dizaine de fusées construites, 4 fusées ont pu décoller à plus de 10 mètres de hauteur, créant de véritables ébahissements auprès des participants. Ce fut un après-midi très agréable pour les enfants, clôturé par un grand goûter pour l'ensemble des participants regroupant 32 enfants.

Les enfants ont été ainsi sensibilisés à une activité scientifique de manière ludique et méthodique en suivant **l'approche OHERIC** qui passe par observation, hypothèse, explication, résultat et interprétation, permettant de contribuer au développement de leur autonomie.

Pour l'organisation de cette animation inter-centres, 2 animateurs ont été formés à l'animation par les supports scientifiques(ADST), à la dynamique de projet et aux échanges de savoirs. Ces 2 animateurs souhaitent développer d'autres projets d'animation scientifiques sur le grand quartier Ouest.

## **3-1-2 – Accueil de Loisirs Ados**

### **Calendrier de fonctionnement**

Fonctionnement maximum possible des Accueils de Loisirs Adolescents Accoord pour la période janvier 2019 / décembre 2019

<b>Vacances Scolaires 2019</b>	
<b>Vacances de fin d'année (Noël) 2019</b> Du 01/01 au 07-01(inclus) Les vacances de fin d'année sur cet exercice étaient à cheval entre 2018 et 2019	4 jours
<b>Vacances de de février (hiver) 2019</b> Du 09-02 au 25-02 (inclus)	10 jours
<b>Vacances de printemps 2019</b> Du 06-04 au 23-04 (inclus)	10 jours
<b>Vacances d'été 2019</b> Du 06/07 au 31-08 (inclus)	39 Jours
<b>Vacances d'automne 2019</b> 19-10 au 04-11 (inclus)	9 jours –
<b>Vacances de fin d'année (Noël) 2019</b> Du 21-12 au 31-12 (inclus) Les vacances de fin d'année sur cet exercice étaient à cheval entre 2019 et 2020	6 jours –
<b>Total Vacances</b>	<b>78 jours</b> Pour mémoire : 77 N-1 sur 12 mois

Hors vacances scolaire 2019		
	Après midi	Journée
Samedi (*)	32	/
Mercredi	34	/
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>/</b>

(\*) – il n'y a pas de fonctionnement les samedis après-midis veilles de vacances scolaires

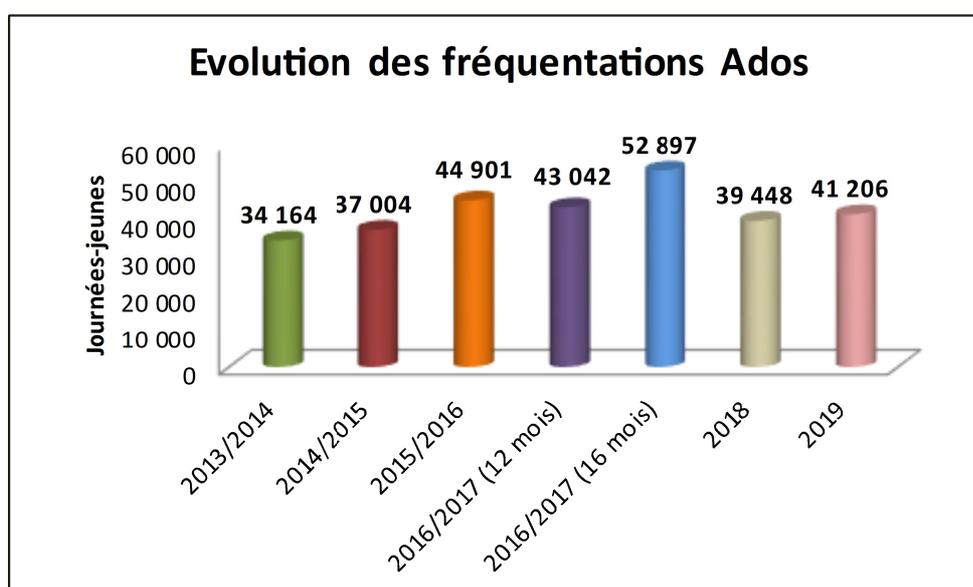
Soirée 2019	
Lundi	/
Mardi	33
Jeudi	37
Vendredi	37
<b>Total Soirées</b>	<b>107</b>

Reprise des activités ados septembre 2019 (après l'été)

### Fréquentation, éléments quantitatifs

Avec une réalisation totale de 41.206 journées/jeunes, on peut noter une belle progression de + 4,46%. Soit 1 758 journées/jeunes de plus par rapport à 2018. 2 516 jeunes différents ont participé aux animations proposées.

Sur les 2 516 jeunes identifiés dans la base SODA, il faut porter un point d'attention, sur les 10/16 ans qui représentent 2 243 jeunes.



2 périodes de l'année sont en progression par rapport à l'an passé :

- La période estivale avec une progression de +22,99%
- La période de fin d'année avec une fréquentation + 21%.

La période du 7 janvier au 29 mars a été plus difficile du point de vue de la fréquentation avec une baisse de -18,84%.

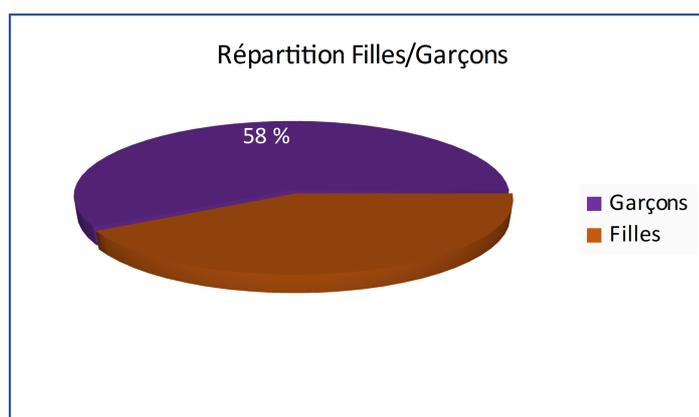
Toutefois, l'Accoord souligne que les propositions d'animations qualifiées, type « Hors les murs » sont en nette progression avec +100%, 2 634 journées/jeunes en 2018 contre 5 301 journées/jeunes en 2019. La volonté d'aller voir les adolescents au sein de leurs quartiers, et d'être présent sur l'espace public était un objectif pour 2019. L'accueil de jeunes sur nos structures a également progressé +6,97%.

### Nombre d'ados inscrits par espace d'animation

NANTES CENTRE SUD	850	NANTES OUEST	608	NANTES EST-ERDRE	703	NANTES NORD	355
CENTRE VILLE	90	BELLEVUE	147	PERRAY	39	BOISSIERE	169
MALAKOFF	171	BOURDERIES	92	PILOTIERE	59	BOUT DES PAVES	186
CLOS TOREAU	136	BREIL MALVILLE	215	PORT BOYER	155		
STUDIO 11-15	453	DERVALLIERES	154	BOTTIERE	157		
				DOULON	130		
				HALVÊQUE-ST JO	163		

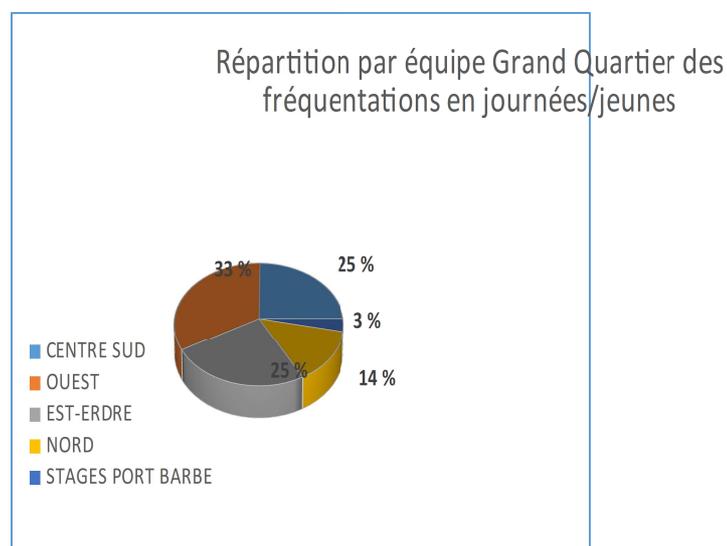
Le Studio 11-15 reste la structure la plus fréquentée avec 453 jeunes

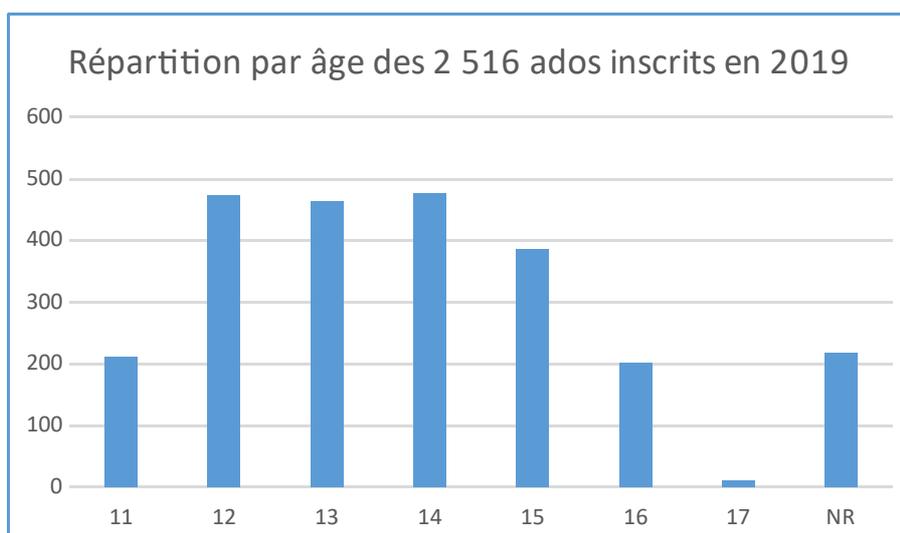
La mixité est en progression (37% de filles l'an passé)



### Répartition du nombre de journées/jeunes

CENTRE SUD	10 227
14 animateurs	
OUEST	13 757
12 animateurs	
EST-ERDRE	10 136
13 animateurs	
NORD	5 701
8 animateurs	
STAGES PORT BARBE	1 385
<b>TOTAL E/J JEUNES</b>	<b>41 206</b>





Le cœur de cible de l'action, « les 11/15 ans » sont bien les plus présents.

#### A. Fonctionnement pendant l'année :

Pendant l'année, les 18 espaces d'accueil et d'activités encadrés par une quarantaine d'animateurs diplômés sont ouverts :

- le mercredi et le samedi après-midi de 14h à 17h/18h selon les sites.
- le mardi, jeudi et vendredi en soirée (entre 16h30 et 19h selon les sites)

Dans chaque espace d'animations, sont proposés:

- Des ateliers de pratiques artistiques et culturelles
- Une programmation de sorties, de stages et d'ateliers de découverte ou d'initiation
- Une équipe d'animateurs à l'écoute des propositions des ados et des questions des parents.
- Des ateliers d'accompagnement à la scolarité

Le mercredi et le samedi, les animateurs favorisent plutôt les projets ainsi que les sorties culturelles et sportives.

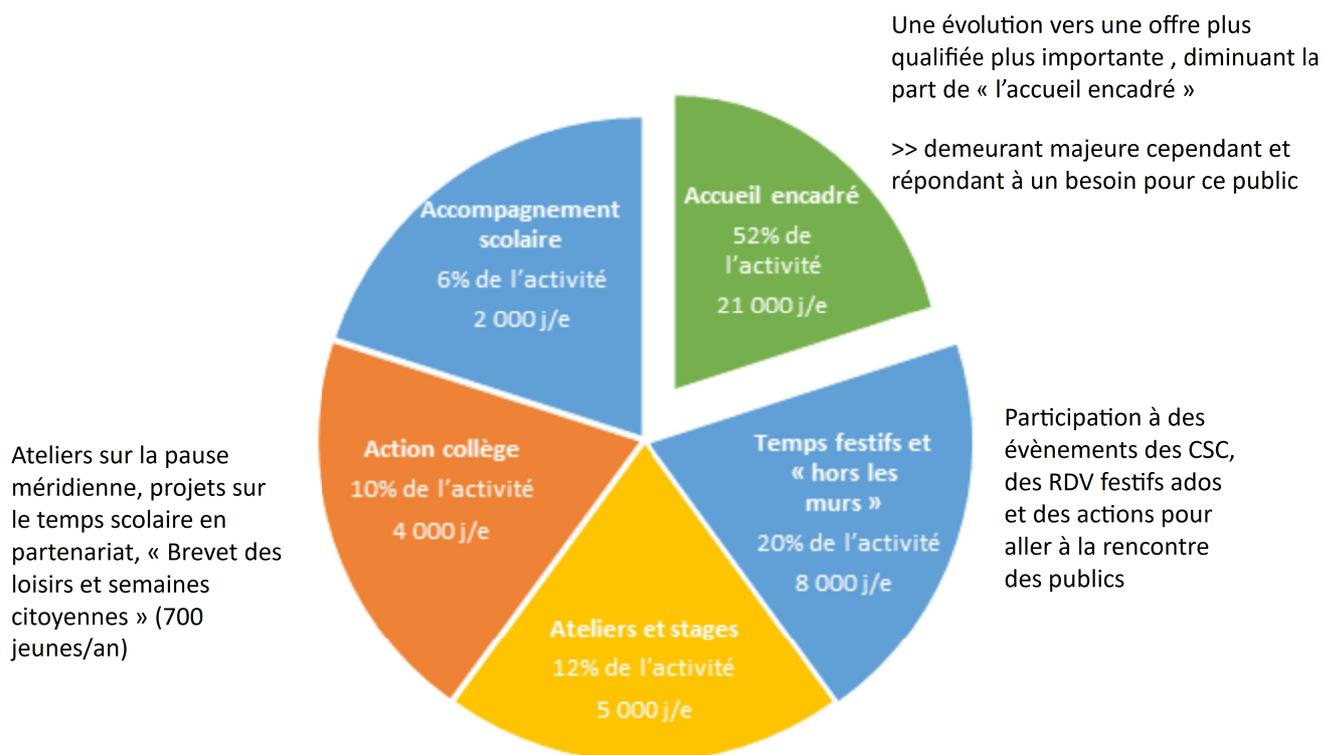
Les soirées en semaine sont principalement consacrées aux ateliers et à l'accompagnement à la scolarité.

Des créneaux d'animations spécifiques peuvent être ajoutés ou proposés en soirée (le vendredi ou le samedi par exemple) selon les projets et les initiatives des jeunes.

#### A. Fonctionnement en période de vacances scolaires :

Pendant les vacances scolaires, les espaces d'animations ados sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. L'Accoord y propose une programmation d'activités variées, à chaque période de vacances, sur les quatre Grands Quartiers. Les vacances sont propices aux rencontres entre jeunes et aux projets inter-centres. Chaque lundi matin, une activité « petit déj' » est l'occasion de partager avec les ados le programme de la semaine et de construire ensemble de nouvelles propositions. Les inscriptions aux ateliers et stages s'effectuent, avant ou au début des périodes de vacances dans les secrétariats des centres socioculturels. Tous ces accueils de loisirs ados, encadrés par des animateurs diplômés, répondent à la réglementation des Accueils collectifs de mineurs.

### Quelques chiffres clefs des différentes activités proposées :



## B. Les projets particuliers

### 1. Mise en place de la nouvelle tarification pour les activités Adolescentes

Au cours de la construction de la DSP 2018/2021 est apparue la nécessité de revoir le mode de tarification des sorties ados.

Deux raisons principales :

- Redonner du cadre aux équipes, les règles d'application des tarifs n'étant pas toujours totalement respectées,
- Passer à un mode plus équitable en prenant en compte le quotient familial.

Cette tarification, votée par le Conseil Municipal en décembre 2018, tient compte du QF. Elle emporte la nécessité « de s'inscrire dans un secrétariat Accoord » et un système de crédit/débit de points. Chaque point ayant une valeur d'achat différente selon le QF.

## Grille tarifaire et construction du tarif sortie :

### Tarifs Carte à point

	QF		Valeur du point	Carte 10 pts	Carte 20 pts	Carte 50 pts
	De	à				
1	- €	440 €	0,30 €	3,00 €	6,00 €	15,00 €
2	441 €	602 €	0,35 €	3,50 €	7,00 €	17,50 €
3	603 €	843 €	0,40 €	4,00 €	8,00 €	20,00 €
4	844 €	1 427 €	0,50 €	5,00 €	10,00 €	25,00 €
5	1 428 €	2 014 €	0,65 €	6,50 €	13,00 €	32,50 €
6	2 015 €	2600 € et +	0,75 €	7,50 €	15,00 €	37,50 €

Les tranches de QF sont identiques à celles utilisées pour les ALE, Séjours...

La tranche « 844 – 1427 » est la plus large. Dans la proposition ci-dessus, le tarif appliqué à cette tranche large est celui inscrit initialement dans la DSP, il ne change donc pas. Le tarif diminue en dessous et augmente au-dessus.

### La mise en œuvre :

Le principe général est le suivant :

- Les ados, avec leurs parents (au moins la première fois), achètent un « crédit de points » qui leur permettent ensuite, de façon autonome, de payer les activités. Les tarifs des activités sont exprimés en points.
- L'achat de points est réalisé au niveau des accueils administratifs des CSC,
- Il est nécessaire de permettre à un adolescent d'acheter des points à l'unité.
- Des points peuvent être acquis par le biais d'actions d'autofinancement.
- Les ados sont aussi autonomes au moment de payer les activités. Ils apprennent à gérer un budget activités.

### Explication du fonctionnement : Le principe du tarif à « points »

Le principe est 1 € = 1 point. Les usagers achètent des « points » pour payer les activités. Selon leur QF, ils n'achètent pas le point au même prix. C'est ce qui permet la prise en compte des ressources de la famille. Le système est simple. Il respecte une certaine confidentialité sur les revenus de la famille (*tout le monde paye en points*). Il permet, d'un point de vue pédagogique, de montrer aux ados le coût réel des activités... qu'ils devront payer lorsqu'ils seront plus autonomes.

### 2. Education aux médias - Comprendre, décoder et faire l'information

L'Accoord est engagée dans des projets d'éducation aux médias. Ces projets s'adressent principalement aux jeunes Nantais.es qui lisent, produisent et diffusent quotidiennement des contenus. Fidèles aux valeurs défendues par l'éducation populaire, les différentes actions menées en faveur de l'éducation aux médias ont un double objectif :

- sensibiliser les jeunes au traitement de l'information et les aider à se positionner face aux multiples sources d'informations reçues
- rendre visible leur parole de manière positive.

### Des médias faits par les ados :

Parmi les différents projets d'éducation aux médias réalisés par l'Accoord, trois actions menées au long cours permettent de montrer la diversité des contenus produits avec les ados :

- « **Mic Ados** »: un média en ligne qui assure la couverture d'évènements culturels nantais. Une manière pour les jeunes de participer aux grands événements qui rythment l'année nantaise grâce à des reportages photo, audio et écrits : Tissé Métisse, Folle journée, Hip Opession, Festival du film espagnol etc. C'est une trentaine de jeunes qui ont été sensibilisés et 8 animateurs formés aux techniques d'interviewes et de reportages. <http://www.mic-ados.com/>
- « **Les vacances des nantais** »: en été, une équipe de jeunes reporters en herbe part sur le terrain pour aller à la rencontre des jeunes Nantais-es en vacances. Ils en reviennent avec des témoignages utilisés pour des reportages radio enrichis de textes et photos. Plus de 30 reportages ont été réalisés en 2019. <https://lesvacancesdesnantais.tumblr.com/>
- « **Le studio radio** » : Entre novembre 2019 et janvier 2020, les adolescents du Breil ont créé leur propre émission radio. Ils y racontent leur voyage en Irlande l'été 2019, lancent un débat philosophique et abordent différents sujets dans des rubriques à thèmes. L'émission a été diffusée le 5 février sur la radio Jet FM et est disponible en podcast sur leur site internet : <http://jetfm.fr/site/-La-radio-jet-fm-.html>.

Concrètement, pour ces projets, les adolescents partent sur le terrain, encadrés par une formatrice médias professionnelle et par les équipes d'animation de l'Accoord, pour produire des articles ou émissions. Organisés en petites équipes de rédaction, les ados apprennent ainsi à recueillir, sélectionner et retransmettre une information.

Ces projets sont aussi l'occasion pour les jeunes de se former aux outils médias et de gagner en confiance. Des temps de rencontre avec des professionnels de l'information sont aussi ponctuellement organisés.



### Les Scop ados :

Au sein des espaces ados de l'Accoord, il existe 2 Scops. Le projet « SCOP Ados » a pour finalité l'éducation à l'Economie Sociale et Solidaire. Ainsi, tous les jeunes qui ont participé à ce projet ont concrètement été sensibilisés aux enjeux de cette autre façon d'entreprendre : « 1 personne / 1 voix ». Les décisions sont collectives et les animateurs n'avaient pas plus de pouvoir que les ados. La Scop est un outil pédagogique qui permet l'apprentissage à la citoyenneté. En effet, le groupe de 24 jeunes a été mobilisés autour de chantiers Scop (peinture, cuisine etc.) en vue de rendre service à la collectivité. Par ailleurs, c'est un outil de découverte de différents champs professionnels (la cuisine, le bricolage, l'animation socioculturelle, l'univers du spectacle etc.).

Les objectifs sont divers pour les ados qui s'impliquent dans la Scop:

- Apprendre à prendre en compte l'opinion de tous.
- Prendre une décision collective.
- Prendre la parole dans un groupe et respecter celle de l'autre.
- S'investir sur le moyen et long terme dans un projet collectif.
- Vivre en collectivité.

### 3-1-3 – Séjours

NOMBRE DE JOURNEES ENFANTS/JEUNES REALISEES PAR SECTEURS GEOGRAPHIQUES		HORS ÉTÉ	ÉTÉ		TOTAL
			Séjours courts (5 nuits et moins)	Séjours longs (plus 5 nuits)	
OUEST	Enfants	80	0	496	576
	Ados	50	0	564	614
	<b>Total</b>	<b>130</b> <b>10%</b>	<b>0</b> <b>0%</b>	<b>1 060</b> <b>20%</b>	<b>1 190</b> <b>11%</b>
NORD	Enfants	150	0	252	402
	Ados	96	0	150	246
	<b>Total</b>	<b>246</b> <b>19%</b>	<b>0</b> <b>0%</b>	<b>402</b> <b>8%</b>	<b>648</b> <b>6%</b>
EST-ERDRE	Enfants	145	0	0	145
	Ados	104	0	480	584
	<b>Total</b>	<b>249</b> <b>19%</b>	<b>0</b> <b>0%</b>	<b>480</b> <b>9%</b>	<b>729</b> <b>7%</b>
CENTRE-SUD	Enfants	45	0	450	495
	Ados	288	0	492	780
	<b>Total</b>	<b>333</b> <b>26%</b>	<b>0</b> <b>0%</b>	<b>942</b> <b>18%</b>	<b>1 275</b> <b>12%</b>
SEJOURS ACCESSOIRES	Enfants	0	0	0	0
	Ados	40	0	0	40
	<b>Total</b>	<b>40</b> <b>3%</b>	<b>0</b> <b>0%</b>	<b>0</b> <b>0%</b>	<b>40</b> <b>0%</b>
OFFRE CENTRALE	Enfants	288	3 800	870	4 958
	Ados	0	230	1 438	1 668
	<b>Total</b>	<b>288</b> <b>22%</b>	<b>4 030</b> <b>100%</b>	<b>2 308</b> <b>44%</b>	<b>6 626</b> <b>63%</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>Enfants</b>	<b>708</b>	<b>3 800</b>	<b>2 068</b>	<b>6 576</b>
	<b>Ados</b>	<b>578</b>	<b>230</b>	<b>3 124</b>	<b>3 932</b>
	<b>Total</b>	<b>1 286</b>	<b>4 030</b>	<b>5 192</b>	<b>10 508</b>

Sur l'année 2019, l'Accoord a maintenu son niveau d'offre de séjours. Riches, diversifiés et de qualité, les séjours se sont déroulés sans accros.

L'Accoord a maintenu en 2019 son niveau d'offre ainsi que la diversité et la qualité des séjours.

Ce sont 1 656 enfants et adolescents qui ont découvert les joies des séjours de vacances sur l'année (Bivouac compris). Une saison réussie, avec des sourires et des souvenirs toujours au RDV.

Il y a eu 10 508 équivalents journées / enfants réalisées. C'est un chiffre stable depuis 3 ans (10 596 en 2018).

Pour rappel, la cible inscrite sur le contrat de délégation de service public est de 10 000 équivalent journées. Les moyens sont donc déployés en fonction de cette cible à atteindre. L'Accoord est légèrement au-dessus de celle-ci. 87 % des séjours se déroulent l'été qui est naturellement la période d'activités la plus forte.

Ce sont les enfants (5-11 ans) qui fréquentent le plus les séjours de vacances. Ils représentent 61% des effectifs contre 38% pour les ados (12-15ans). Ce qui est tout à fait logique au vue de l'offre et du nombre de places proposés dans chaque catégorie respective.

Pour la 2ème année consécutive afin de favoriser les premiers départs, tant pour les enfants que pour les parents et limiter la séparation « affective » qui parfois peut être compliquée pour les 4-5 ans, des séjours de 3 ou 4 jours ont été proposés sur des camps non loin de Nantes. Un réel succès qui permet de rassurer parents et enfants, le format de ces séjours de proximité répond à un réel besoin.

Dans le cadre de la découverte de pays étrangers, il y a eu 5 séjours Européens contre 4 en 2018 : Dublin, Espagne (2), Maroc, Grèce étaient au programme. Des séjours très appréciés des jeunes. Itinérance et découverte culturelle rythment les journées.

### **Séjours hors été**

<b>SEJOURS HORS ÉTÉ</b>	<b>NBRE J/E</b>	
OUEST	130	10%
NORD	246	19%
EST-ERDRE	249	19%
CENTRE-SUD	333	26%
SEJOURS ACCESSOIRES	40	3%
OFFRE CENTRALE	288	22%
<b>TOTAUX</b>	<b>1 286</b>	<b>100%</b>

Quinze séjours hors été se sont déroulés en 2019 dont trois séjours « neige » (76 places).

Sept de ces séjours se sont déroulés au printemps à l'initiative des centres socioculturels et des équipes 11/15 ans. Sept séjours en direction des ados et huit en direction des enfants ont été organisés, pour une fréquentation de 1 286 équivalents journées/enfants. Cela représente 218 enfants et jeunes partis sur des périodes de vacances autres que l'été.

### Caractéristiques du public inscrit sur les séjours d'été.

La fréquentation de l'été 2019 est de 9 222 équivalents journées/ enfants équivalent aux 9 264 journées/enfants de l'an passé.

Cela représente concrètement 1 438 enfants et adolescents partis sur 77 séjours et bases été.

136 enfants et adolescents ont pu bénéficier d'un accompagnement et d'une pré-inscription par les centres socioculturels avant le forum du 28 Mars, soit 8 % de notre public. Ce dispositif a pour objet de favoriser le départ en séjours des enfants et de permettre l'accompagnement des familles pour lesquelles le départ en vacances est une perspective difficile à envisager.

61% des inscrits sont des enfants âgés de 3 à 11 ans et 38% sont des ados âgés de 12 à 15 ans. Une proportion qui est en train de revenir à un équilibre avec une augmentation du nombre de 12/15 ans. (24,3% en 2017).

#### Les séjours en quelques chiffres :

- 880 enfants partis sur des bases de 5 jours (685 en 2018)
- 456 enfants partis sur des séjours long (plus de 7 jours)
- 218 enfants partis sur des séjours hors été.
- 29 enfants partis sur des séjours court (4 jours ou moins)

La parité entre filles et garçons reste satisfaisante malgré un léger recul cette année : 48% de filles contre 52% de garçons.

#### Les inscriptions :

Pour les 1 438 enfants partis sur l'été, les inscriptions se sont déroulées selon la répartition suivante :

- 821 places sur les forums
- 136 lors de la pré-inscription dans les quartiers
- 351 se sont inscrits au siège, 130 sur les quartiers après le forum.

#### Mixité de genre sur nos séjours

Nb enfants	Année				Total général
	2016	2017	2018	2019	
% enfants / Genre					
F	49,17%	49,91%	49,17%	48%	49,06%
M	50,83%	50,09%	50,83%	52%	50,93%
<b>Total général</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Les séjours touchent de plus en plus d'enfants et d'adolescents. Un choix a été fait de réduire la durée des séjours long à 12 jours afin de créer plus de séjours et donc permettre à plus d'enfants de partir en séjour de vacances

On constate que sur la globalité des séjours, la mixité de genre est réellement présente et cela depuis 4 ans.

## Mixité sociale dans les séjours

Ventilation par Quotient familial

% enfants / QF	Période				Total général
	2016	2017	2018	2019	
1	24,31%	23,84%	25,07%	25,7%	24,73%
2	17,03%	15,89%	17,93%	15,98%	16,70%
3	18,51%	17,77%	15,40%	15,21%	17,20%
4	22,01%	22,32%	20,19%	21,41%	21%
5	10,22%	12,59%	14,01%	13,17%	12,49%
6	4,14%	4,38%	4,44%	3,96%	4,23%
7	2,95%	2,77%	2,44%	4,53%	3,17%
Non renseigné	0,83%	0,45%	0,52%	0,74%	0,63%
<b>Total général</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Depuis 4 ans, on constate une stabilité des familles à petits quotients (QF 1 & 2).

La répartition des fréquentations est assez stable d'une année sur l'autre. Les QF les plus bas, QF 1, 2 et 3 cumulés représentent une part importante : 56.9% des inscriptions contre 58,4 % en 2018. L'accessibilité de l'offre de séjours n'est donc pas un « vain mot ». On constate également que la mixité sociale recherchée est un objectif atteint puisque tous les QF sont représentés, y compris ceux les plus élevés (19,89 % QF 5, 6 et 7 cumulés.)

### 3-1-4 - Activités « Grand Air »

Pendant les vacances scolaires, l'Accoord offre aux parents la possibilité d'inscrire leurs enfants dans quatre centres Grand Air. Ces centres, situés en lisière de Nantes, permettent aux enfants de profiter d'activités en pleine nature. En 2019, environ 25 000 journées enfants ont été réalisées, réparties sur ces quatre centres Grand Air, soit environ 13% de notre activité.

Ces 4 sites sont :

- **L'Aubinière** : le site de l'Aubinière est un îlot de verdure entre Nantes et Sainte-Luce. L'espace se compose d'un petit château et d'un grand parc avec une prairie, un bois et un étang. L'Aubinière est un accueil de loisirs qui met l'accent sur la nature, le vivre ensemble et l'autonomie.
- **Grandchamp-des-Fontaines** : le site est situé dans un cadre naturel et verdoyant à 35mn de Nantes. C'est un espace de loisirs centré sur la découverte de la nature et la prise d'autonomie des enfants. C'est le seul centre Grand Air de l'Accoord qui est ouvert aux tout-petits puisqu'il accueille des enfants dès l'âge de 3 ans.
- **Jules Rieffel** : situé à Saint Herblain sur le site d'un lycée agricole, Jules Rieffel est situé à 25 mn du centre-ville de Nantes. Les enfants peuvent faire des balades en vélo, apprendre le maniement des outils à l'atelier bois, participer à des grands jeux collectifs ou bien encore passer maître dans l'art de la recup'.

- **Port-Barbe** : classé Natura 2000, l'espace plein air de Port-Barbe est situé sur les rives de l'Erdre, à 15mn de trajet de Nantes. Le centre propose un accueil à la journée où les enfants peuvent participer à des courses d'orientation, à des grandes chasses au trésor, pratiquer des dizaines d'activités sportives et se familiariser avec l'environnement naturel du site.

### 3-1-5 - Pôle Sciences

Visites de musées, découverte des sites emblématiques du patrimoine nantais, séances de cinéma sont autant d'activités que les équipes Accoord animent avec les enfants dans le cadre de leurs projets pédagogiques. Parmi les projets menés en 2019, citons par exemple le projet mené à Nantes Nord en lien avec la ludo biblio autour de l'alimentation, le projet culturel petite enfance des accueils de loisirs de l'Est avec la compagnie Comptoir du rêve, le projet de la Méta à Bellevue autour de l'interculturalité avec une artiste chilienne et enfin les journées « On Clos l'été » organisées par les accueils du Centre-Sud au Clos-Toreau.

L'Accoord anime également un centre de ressources scientifiques dénommé Efferv&Sciences. Son objectif : développer l'éducation aux démarches scientifiques et permettre aux plus jeunes de découvrir à travers le jeu un certain nombre de sujets tels que l'électricité, l'astronomie, les fusées à eau, la programmation numérique... A ce titre, une vingtaine d'animateur.ice.s ont été formé.e.s aux techniques d'animation scientifique.

## 3.2 La sécurité, l'hygiène et les accidents

- **Respect des normes légales et contractuelles**

### REGLEMENTATION

L'organisation des Accueils de Loisirs et leur mise en œuvre reposent sur un ensemble réglementaire complet et détaillé intégré au sein du Code de l'Action Sociale et de la Famille qui décrit très précisément les obligations multiples des organisateurs.

L'ensemble de ces éléments est consigné et réactualisé en permanence dans un livret à destination de chaque directeur.

Il fait l'objet de groupes de travail avec des animateurs et des services supports du siège de l'Accoord pour vérifier à la fois sa conformité et leur lisibilité.

Pour l'été 2019, un document a été réalisé « Spécial Directeurs-trices » reprenant les informations pratiques, RH, comptabilité, assurances, réglementation Jeunesse et Sports... Ce document a été remis à chaque directeur de séjour lors des réunions de formation des 2 et 3 mai 2019.



### Nombre et nature des incidents

Pour l'année 2019 on dénombre peu de fait de « tensions-violences » sur les activités DSP. Pour autant, un climat parfois complexe dans tous les quartiers de la ville de Nantes a amené l'Accoord à procéder à la mise en œuvre d'un large plan sur la sureté des publics, des salariés et des biens matériels.

Un audit sureté a été organisé pour connaître les points à améliorer dans le système global de protection et des groupes de suivi accompagnent localement les personnels. Une démarche de formation accompagne ce projet.

L'incident le plus important a concerné l'accueil de loisirs à Beaulieu sur la pointe de l'Île, un incendie criminel ayant éclaté à la veille de la rentrée scolaire et ayant conduit l'Accoord à accueillir les enfants dans les écoles alentours jusqu'en février 2020.

### 3.3 Les effectifs employés, les qualifications :

Heures payées et Etp Réalisé vs Budget 2019 DSP	Organigramme DSP - 68,23% de Structure et Siège					
	Réalisé 2019		Budget 2019		Réa vs Bud révisé	
	Hp	ETP	Hp	ETP	Hp	ETP
3/11 ans	283 155	155,6	282 388	155,2	767	0,4
11/15 ans	61 509	33,8	66 928	36,8	-5 419	-3,0
Séjours *	20 740	11,4	22 315	12,3	-1 576	-0,9
Personnel de service	36 583	20,1	38 526	21,2	-1 942	-1,1
<b>Sous-total animateurs d'activité et autres</b>	<b>401 987</b>	<b>220,9</b>	<b>410 157</b>	<b>225,4</b>	<b>-8 170</b>	<b>-4,5</b>
Directeur d'Equipe	27 568	15,1	27 189	14,9	379	0,2
Encadrement animation (ASC, DAE, RP)	74 652	41,0	75 261	41,4	-609	-0,3
Secrétariat	36 964	20,3	37 545	20,6	-581	-0,3
Pers de ménage	35 495	19,5	32 752	18,0	2 743	1,5
Services généraux	15 966	8,8	19 628	10,8	-3 662	-2,0
Services supports métiers	31 323	17,2	31 491	17,3	-168	-0,1
<b>Sous-total Structures</b>	<b>221 969</b>	<b>122,0</b>	<b>223 866</b>	<b>123,0</b>	<b>-1 897</b>	<b>-1,0</b>
Direction générale	5 155	2,8	3 730	2,0	1 425	0,8
Communication	4 043	2,2	3 675	2,0	367	0,2
Ressources humaines	13 934	7,7	11 817	6,5	2 116	1,2
Finances	8 422	4,6	7 231	4,0	1 191	0,7
Informatique	8 388	4,6	5 571	3,1	2 817	1,5
Personnel de ménage	1 285	0,7	1 447	0,8	-162	-0,1
<b>Sous-total Siège</b>	<b>41 228</b>	<b>22,7</b>	<b>33 472</b>	<b>18,4</b>	<b>7 756</b>	<b>4,3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>665 183</b>	<b>365,5</b>	<b>667 494</b>	<b>366,8</b>	<b>-2 311</b>	<b>-1,3</b>

\* Le budget 2019 Séjours est augmenté de 6,1 Etp animateurs Activités rémunérés en vacances, non évaluées en Heures/Etp mais en charges au contrat Dsp.

## **Actions de formation et de qualification au 31/12/2019**

Les actions de formation se déclinent en 2 axes

Axe formation	Coût	Nombre de stagiaires	Taux de réalisation
Plan de formation	423 905 €	221	78.1 %
Prévention et sécurité	33 002 €	68	114.2%

Elles s'articulent autour des thématiques suivantes qui ont été privilégiées :

- La poursuite de la démarche d'évolution « qualité » des interventions et des pratiques  
Accoord sur l'ensemble des métiers
- Le maintien de l'effort de consolidation des parcours individuels, notamment par la formation diplômante et continue
- Le soutien aux responsables (DEPS, ASC...) dans la conduite d'équipe (cohésion d'équipe, entretiens professionnels...)

### **Nombre de stagiaires (tous les axes confondus) par sexe et tranche d'âge :**

2019	F	H	Total
- 45 ans	96	68	164
+ 45 ans	43	14	57
Axe « plan de formation »	139	82	221
- 45 ans	16	27	43
+ 45 ans	12	13	25
Autres axes	28	40	68
<b>Total</b>	<b>167</b>	<b>122</b>	<b>289</b>

### **Nombre d'heures de stage (tous les axes confondus) :**

2019	F	H	Total
- 45 ans	4397	5178	9575
+ 45 ans	718	954	1672
Axe « plan de formation »	5115	6132	11247
- 45 ans	100	237	337
+ 45 ans	110	157	267
Autres axes	210	394	604
<b>Total</b>	<b>5325</b>	<b>6526</b>	<b>11851</b>

## **3.4 Les rendements et la productivité :**

- **Modernisation et amélioration des équipements**

Pas d'éléments significatifs en 2019.

## **3.5 Les réclamations et contentieux :**

Sur l'année 2019, 13 démarches explicites de réclamations écrites ont été enregistrées.

### **Les demandes de dérogations**

Pour la période 2019, l'Accoord dénombre 4 demandes de dérogations. Il s'agit de demandes de changement de rattachement Accueil de Loisirs Enfance. Par défaut, une réponse positive est faite sous réserve de disponibilité de places après inscription des familles prioritaires.

# 4 Les conditions d'exécution du service public

## 4.1 Les faits marquants de l'exercice

### ■ Une mesure fiscale étendue

Créé par la Loi n°2016-1917 du 29 décembre 2016 – art.88 (V), le CITS est a été mis en application le 1er Janvier 2017. Il est supprimé depuis le 1er janvier 2019 pour être transformé en baisse pérenne des cotisations sociales.

### ■ Deuxième année du Contrat de Délégation du Service Public (DSP)

C'est le deuxième exercice de la nouvelle DSP qui court du 1er janvier 2018 au 31 Décembre 2021. En 2019, deux nouveaux sites ont été ouverts pour accueillir les enfants Nantais :

- Sur le Lycée Rieffel à St Herblain, le site grand air offre un accès direct aux espaces extérieurs du lycée agricole et au parc de la Gournerie, propices aux activités de plein air en lien à la découverte de l'environnement.
- Le nouvel accueil de loisirs de 96 places dans l'école Lermite Lamoricière permet d'offrir une solution aux familles de ce quartier, le mercredi, et de faire face à une partie des listes d'attentes existantes sur Aimé Césaire.
- L'anticipation des taux de désistements, et la demande croissante de places ont contribué à l'amélioration les taux de fréquentation dans l'ensemble des Accueils de Loisirs enfants et à se rapprocher des objectifs fixés par la DSP (-1.4%).

Côté adolescents, l'Accoord a simplifié le mode de paiement des activités par l'achat de points dont le montant s'adapte au quotient familial de chacun, conformément au cadre tarifaire posé par la Ville.

Les séjours de l'été 2019 ont connu une belle fréquentation. 1 656 enfants et adolescents ont pu découvrir les joies des « colos » au sein de 60 séjours.

## 4.2 Le suivi des obligations de service public

### Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- **Conditions et nombre des usagers**

Fréquentations par site (*exprimées en équivalent journée*)

ACCUEIL DE LOISIRS	Réalisé 2019	
	Nbre de séances réalisées	Equiv Jour
<b>ALA Pôle d'attractivité Bellevue Bourderies</b>		<b>41</b>
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		41
<b>ALA Pôle d'attractivité Centre-Ville Malakoff</b>		<b>840</b>
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		840
<b>ALA Pôle d'attractivité ESTERD</b>		<b>2 075</b>
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		2 075
<b>ALA Pôle d'attractivité OUEST</b>		<b>172</b>
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		172
<b>ALA Studio Clos Toreau</b>		<b>345</b>
<i>Chrysalide 6-11 ans</i>		345
<b>ALE Aimé Césaire</b>	<b>98</b>	<b>8 029</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>98</b>	<b>7 352</b>
<i>3/5</i>		3 636
<i>6/11</i>		3 716
<i>Accueil Exceptionnel 3-11 ans</i>		271
<i>Périscolaire</i>		406
<i>3/5</i>		207
<i>6/11</i>		199
<b>ALE Ange Guépin / Jean Moulin</b>	<b>107</b>	<b>8 407</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>107</b>	<b>8 067</b>
<i>3/5</i>		3 967
<i>6/11</i>		4 100
<i>Périscolaire</i>		340
<i>3/11</i>		187
<i>6/11</i>		152
<b>ALE Aubinière</b>	<b>106</b>	<b>3 785</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>106</b>	<b>3 785</b>
<i>6/11</i>		3 785
<b>ALE Barberie</b>	<b>34</b>	<b>1 497</b>
<i>Accueil de Loisir</i>		<b>1 403</b>
<i>3/5</i>		624
<i>6/11</i>		779
<i>Périscolaire</i>		95
<i>3/5</i>		50
<i>6/11</i>		45
<b>ALE Bourderies</b>	<b>99</b>	<b>3 976</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>99</b>	<b>3 856</b>
<i>3/5</i>		3 074
<i>6/11</i>		782
<i>Périscolaire</i>		120
<i>3/5</i>		81
<i>6/11</i>		38
<b>ALE Bout des Landes</b>	<b>79</b>	<b>2 522</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>79</b>	<b>2 447</b>
<i>3/5</i>		1 271
<i>6/11</i>		1 176
<i>Périscolaire</i>		75
<i>3/5</i>		42
<i>6/11</i>		32
<b>ALE Breil</b>	<b>98</b>	<b>6 285</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>98</b>	<b>5 681</b>
<i>3/5</i>		3 072
<i>6/11</i>		2 609
<i>Accueil Exceptionnel 3-11 ans</i>		319
<i>Périscolaire</i>		285
<i>3/5</i>		141
<i>6/11</i>		144
<b>ALE Cloé Le-Baut</b>	<b>99</b>	<b>5 588</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>99</b>	<b>5 415</b>
<i>3/5</i>		2 697
<i>6/11</i>		2 718
<i>Périscolaire</i>		173
<i>3/5</i>		94
<i>6/11</i>		80

ACCUEIL DE LOISIRS	Réalisé 2019	
	Nbre de séances réalisées	Equiv Jour
<b>ALE Dervallières - Château</b>	<b>107</b>	<b>7 992</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>107</b>	<b>7 402</b>
3/5		4 186
6/11		3 216
<i>Accueil Exceptionnel 3-11 ans</i>		<b>334</b>
<i>Périscolaire</i>		<b>256</b>
3/5		143
6/11		113
<b>ALE Doulon</b>	<b>110</b>	<b>11 164</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>110</b>	<b>10 139</b>
3/5		4 787
6/11		5 352
<i>Accueil Exceptionnel 3-11 ans</i>		<b>547</b>
<i>Périscolaire</i>		<b>478</b>
3/5		207
6/11		272
<b>ALE Emile Péhant - Histoire de Jouer</b>	<b>40</b>	<b>2 346</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>40</b>	<b>2 207</b>
3/5		1 161
6/11		1 045
<i>Périscolaire</i>		<b>139</b>
3/5		80
6/11		59
<b>ALE Espace d'animation Beaulieu</b>	<b>93</b>	<b>5 499</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>93</b>	<b>5 319</b>
3/5		3 061
6/11		2 258
<i>Périscolaire</i>		<b>181</b>
3/5		105
6/11		76
<b>ALE Félix Thomas</b>	<b>106</b>	<b>10 259</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>106</b>	<b>9 366</b>
3/5		5 039
6/11		4 327
<i>Accueil Exceptionnel 3-11 ans</i>		<b>503</b>
<i>Périscolaire</i>		<b>391</b>
3/5		202
6/11		189
<b>ALE Graine de Cosmos</b>	<b>107</b>	<b>7 097</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>107</b>	<b>6 898</b>
3/5		3 434
6/11		3 464
<i>Périscolaire</i>		<b>199</b>
3/5		90
6/11		109
<b>ALE Grand Blottereau</b>	<b>67</b>	<b>3 056</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>67</b>	<b>3 056</b>
6/11		3 056
<b>ALE Grand Carcouët</b>	<b>97</b>	<b>5 950</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>97</b>	<b>5 617</b>
3/5		2 937
6/11		2 680
<i>Périscolaire</i>		<b>333</b>
3/5		160
6/11		173
<b>ALE Grandchamps</b>	<b>72</b>	<b>8 370</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	<b>72</b>	<b>8 370</b>
3/5		3 210

ACCUEIL DE LOISIRS	Réalisé 2019	
	Nbre de séances réalisées	Equiv Jour
<b>ALE Halvêque</b>	<b>106</b>	<b>2 965</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	106	2 848
3/5		2 848
6/11		0
<i>Périscolaire</i>		116
3/5		67
6/11		49
<b>ALE Julien Gracq</b>	<b>99</b>	<b>6 394</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	99	6 178
3/5		3 366
6/11		2 813
<i>Périscolaire</i>		215
3/5		126
6/11		90
<b>ALE L'hermite Lamoricière</b>	<b>14</b>	<b>805</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	14	747
3/5		388
6/11		359
<i>Périscolaire</i>		58
3/5		32
6/11		26
<b>ALE Linot</b>	<b>107</b>	<b>9 948</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	107	9 512
3/5		4 402
6/11		5 110
<i>Périscolaire</i>		436
3/5		214
6/11		222
<b>ALE Manu IV</b>	<b>98</b>	<b>7 970</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	98	7 622
3/5		3 797
6/11		3 826
<i>Périscolaire</i>		347
3/5		191
6/11		156
<b>ALE Martray / Jeux de Mômes</b>	<b>98</b>	<b>9 192</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	98	8 212
3/5		4 249
6/11		3 963
<i>Accueil Exceptionnel 3-11 ans</i>		517
<i>Périscolaire</i>		463
3/5		239
6/11		224
<b>ALE Meta</b>	<b>106</b>	<b>9 112</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	106	8 355
3/5		3 523
6/11		4 831
<i>Accueil Exceptionnel 3-11 ans</i>		383
<i>Périscolaire</i>		375
3/5		176
6/11		199
<b>ALE Observatoire</b>	<b>110</b>	<b>7 889</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	110	7 533
3/5		3 896
6/11		3 637
<i>Périscolaire</i>		356
3/5		179
6/11		177
<b>ALE Paul Gauguin - Bout des Pavés</b>	<b>107</b>	<b>6 360</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	107	5 697
3/5		2 945
6/11		2 753
<i>Accueil Exceptionnel 3-11 ans</i>		406
<i>Périscolaire</i>		257
3/5		137
6/11		120
<b>ALE Pilotière</b>	<b>93</b>	<b>4 290</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	93	4 171
3/5		2 007
6/11		2 164
<i>Périscolaire</i>		119

ACCUEIL DE LOISIRS	Réalisé 2019	
	Nbre de séances réalisées	Equiv Jour
<b>ALE Port Barbe</b>	<b>104</b>	<b>4 701</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	104	4 701
6/11		4 598
6/8		48
9/12		55
<b>ALE Port Boyer</b>	<b>106</b>	<b>7 331</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	106	6 613
3/5		3 435
6/11		3 179
<i>Accueil Exceptionnel 3-11 ans</i>		532
<i>Périscolaire</i>		186
3/5		117
6/11		69
<b>ALE Santos Dumont</b>	<b>34</b>	<b>830</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	34	793
3/5		457
6/11		337
<i>Périscolaire</i>		37
3/5		24
6/11		13
<b>Structure Port Barbe</b>	<b>71</b>	<b>4 142</b>
<i>Accueil de Loisir</i>	71	4 142
6/11		4 142
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>112</b>	<b>187 222</b>

## Fréquentation Ados par territoire et par type d'activité

<b>ACCUEIL DE LOISIRS 12-17 ANS</b>		<b>Nbre Journées Ados 2019</b>
<b>OUEST</b>	ACCOMP. SCOLARITE	597
	ACCUEIL	5 613
	ANIMATION FESTIVE	2 437
	ATELIERS	905
	COLLEGES	367
	HORS LES MURS	3 838
	<b>TOTAL E/J</b>	<b>13 757</b>
<b>NORD</b>	ACCOMP. SCOLARITE	19
	ACCUEIL	2 524
	ANIMATION FESTIVE	1 597
	ATELIERS	248
	COLLEGES	509
	HORS LES MURS	804
	<b>TOTAL E/J</b>	<b>5 701</b>
<b>EST-ERDRE</b>	ACCOMP. SCOLARITE	688
	ACCUEIL	6 830
	ANIMATION FESTIVE	420
	ATELIERS	727
	COLLEGES	892
	HORS LES MURS	579
	<b>TOTAL E/J</b>	<b>10 136</b>
<b>CENTRE-SUD</b>	ACCOMP. SCOLARITE	664
	ACCUEIL	7 020
	ANIMATION FESTIVE	75
	ATELIERS	2 285
	COLLEGES	103
	HORS LES MURS	80
	<b>TOTAL E/J</b>	<b>10 227</b>
PORT BARBE	ACCUEIL LOISIRS	1 385
<b>TOTAL ACCOORD</b>		<b>41 206</b>

## **Mesures prises pour faciliter l'accès des différents usagers**

### **Accueil d'urgence**

Pour toutes situations dites d'urgence (hospitalisation, déménagement, emploi, rupture soudain de mode de garde...) l'Accoord accueille les enfants, 10 jours maximum sur l'année pour dépanner ces familles sur présentation de justificatifs.

### **Enfants porteurs de handicap**

L'accueil des enfants, adolescent.e.s et adultes en situation de handicap est un engagement de l'association depuis déjà plus de 10 ans. S'appuyant sur des valeurs d'égalité et de solidarité, le projet de l'Accoord est de favoriser l'accueil de tou.te.s au sein de son quartier, en milieu ordinaire en complémentarité des acteurs plus spécialisés sur ce champ. Cette volonté va se renforcer en 2020 avec l'adoption d'un Plan d'action handicap.

En 2019, ce sont 113 enfants et adolescent.e.s qui ont été accueilli.e.s dans les accueils de loisirs, en période de vacances et sur les mercredis. Chaque accueil donne lieu en amont à une rencontre avec les familles pour construire ensemble un projet d'accueil adapté. Pour proposer un accueil de qualité, chaque année un cycle de formation est proposé à une vingtaine d'animateur.ice.s.

En parallèle, des actions partenariales se sont développées, comme au Studio 11/15 où l'association Cap'Ados (accueil de jeunes de 13-18 ans en situation de handicap sur des temps de vacances) partagent les locaux avec les ados du Studio. Une action qui permet de changer le regard sur le handicap entre les jeunes qui partagent des temps d'activités en commun.

Et du côté des maisons de quartier, de nombreuses actions sont engagées pour permettre à tou.te.s d'accéder aux activités sociales et culturelles. De l'accueil de groupes de structures spécialisées au sein des cyberspaces, des ludothèques au projet d'atelier théâtre partagé entre IME et habitant.e.s à la Bottière, les équipes ne manquent pas d'idées pour favoriser le changement de regard sur le handicap.

### **Accueil des enfants allergiques**

Comme sur le temps scolaire, l'Accoord propose une alternative à la restauration municipale pour les enfants atteints d'allergies alimentaires. Des repas fabriqués sur mesure, au regard du protocole Individualisé fourni par la famille, sont distribués chaque jour de fonctionnement.

### **La gestion de la liste d'attente**

Elle est globalement gérée par les secrétaires et les services du siège de l'Accoord. Elle est mise à jour par le siège à chaque période de vacances. L'Accoord peut ainsi revenir vers les familles pour leur proposer des solutions au sein de leur ALSH ou vers un ALSH proche.

## Le principe de continuité du service public :

### ● Utilisation

Annexe 2.b au contrat de DSP 2018-2021 – Accueils de loisirs et séjours de vacances  
Capacité des locaux mis à disposition par le délégant au délégataire  
Liste au 1er janvier 2018

Accueils Loisirs Enfants	Capacités maximales (sécurité) d'accueil des équipements mis à disposition		
	Nb Places	- 6 ans	+ 6 ans
<b>Q.1/4 C.Ville / Ht pavés</b>	<b>360</b>		
Martray	144	72	72
Histoire de Jouer (multisites)	48	24	24
Emile Péhant	56	32	24
Félix Thomas (multisites)	112	40	72
<b>Q2 - Bellevue / Chantenay</b>	<b>228</b>		
Bourderies	88	40	48
Méta	140	56	84
<b>Q3 - Dervallières / Zola</b>	<b>204</b>		
Grand Carcouët	88	40	48
Dervallières	116	56	60
<b>Q5 - Malakoff / St Donatien</b>	<b>242</b>		
Manu IV	116	56	60
Malakoff	126	42	84
<b>Q6 - Ile de Nantes</b>	<b>216</b>		
Beaulieu	96	48	48
Aimé Césaire	120	48	72
<b>Q7 - Breil Barberie</b>	<b>200</b>		
Barberie	96	48	48
Breil Malville	104	56	48
<b>Q8 - Nantes Nord</b>	<b>344</b>		
Bout des Landes	40	16	24
Bout des Pavés	68	32	36
Sensive	64	28	36
Observatoire	104	56	48
Boissière-Cloé	68	32	36
<b>Q9 - Nantes Erdre</b>	<b>300</b>		
Port Boyer	96	48	48
Linot	128	56	72
Halvéque et Aubinière	76	40	36
<b>Q10 - Doulon Bottière</b>	<b>272</b>		
Doulon	128	56	72
Julien Gracq	84	48	36
Pilotière	60	24	36
<b>Q11 - Nantes Sud</b>	<b>112</b>		
Sarah Bernhardt Graine de cosmos	112	40	72
<b>Grand Air</b>	<b>333</b>		
Port Barbe AL	84	0	84
Port Barbe (stages)	105	0	105
Grandchamp	144	48	96
<b>Total général</b>	<b>2811</b>	<b>1182</b>	<b>1629</b>

## Incidents ayant interrompu le service (travaux, grèves...)

### • **Nouvelles techniques de réduction des nuisances, de la pollution, d'économie d'énergie**

Dans le cadre d'une politique de développement durable, plusieurs actions sont menées dans les équipements ACCOORD, relevant de la DSP. Ces actions sont menées directement par les centres, en collaboration avec les services généraux ou avec des partenaires comme Nantes Métropole ou l'association ARBRES.

Les différentes actions menées :

- ✓ Tri sélectif des déchets à l'aide de sacs identifiés fournis par Nantes Métropole.
- ✓ Remplacement systématique des anciennes robinetteries par du matériel temporisable.
- ✓ Remplacement des ampoules électriques à filaments par des ampoules à faible consommation.
- ✓ Récupération des cartouches d'encre et des piles usagées.
- ✓ Récupération et tri du papier et des cartons et enlèvement par ARBRES.

### Le respect du principe de transparence :

### • **Moyens mis au service de l'information des usagers (notamment concernant les tarifs)**

#### L'accès à la tarification des activités

Deux possibilités sont offertes aux usagers pour connaître la tarification des activités :

- Sur le site internet, [www.accoord.fr](http://www.accoord.fr), par le biais du simulateur de calcul qui se trouve directement sur la page d'accueil de notre site.



Il suffit de saisir son QF pour accéder à l'ensemble de la tarification ACCOORD (AL, séjours, stages...)

- Nos usagers peuvent également se rendre auprès des secrétariats de nos équipements, qui possèdent également un simulateur de calcul Excel, permettant le calcul de leur tarification à partir du QF CAF, mais également à partir de leur avis d'imposition.

L'information et communication institutionnelle :

Le magazine de rentrée se décline en 2 supports :

- Un journal** de 12 pages présentant les activités de l'Accoord de manière générale avec en page centrale une carte de Nantes sur laquelle chaque équipement est identifié et en fin de page l'index des activités.

Le Mag-Accoord est distribué à 10 000 exemplaires et diffusé dans le réseau des équipements Accoord (CSC, ALE) ainsi que dans les points d'accueils de publics de ses partenaires (équipements Ville de Nantes, Nantes habitat ...)



- Une fiche pratique par équipement** regroupant toutes les informations utiles : contact, horaires, activités. Cette fiche est également imprimable depuis le site [www.accoord.fr](http://www.accoord.fr)

**Le catalogue des séjours et stages Eté 2019**



Ce magazine paraît un mois environ avant le début des inscriptions lors des forums. Il est disponible à 10 000 exemplaires dans les équipements Accoord et partenaires. Il informe l'ensemble de l'offre séjours de l'été ainsi que de l'offre ateliers et stages d'été de la base de Port Barbe. Il est consultable en ligne sous une forme de « livre numérique ».

**Les Programmes Ados**

Un guide pratique Ados a été édité pour chaque Grand Quartier. On peut y trouver la liste des espaces d'animations Ados et les activités qui y sont proposées, des focus sur les animations collège, l'accompagnement à la scolarité, le Studio11-15, les modalités d'inscription.

Ce guide est distribué à la rentrée scolaire dans les collèges et disponible dans les espaces ados, centres socioculturels, accueils de loisirs et sur le site internet Accoord.



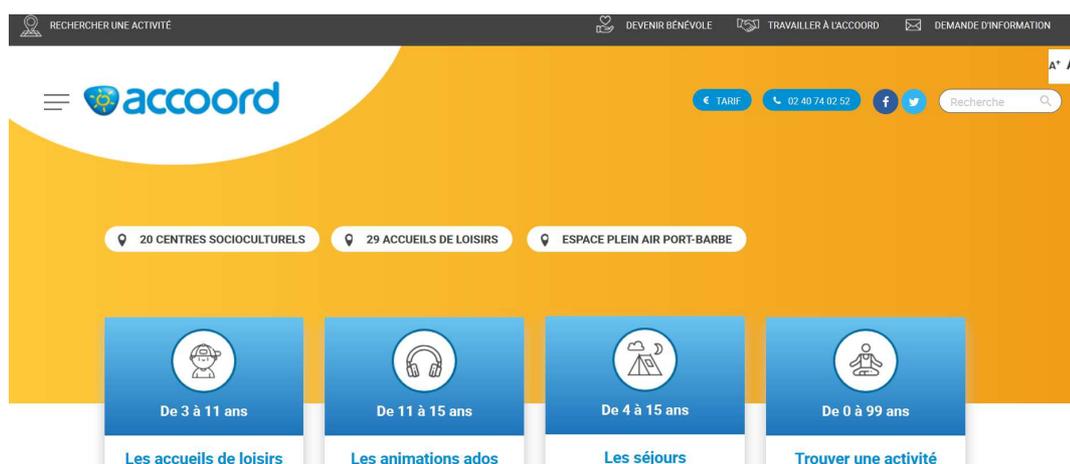
## Eté 2019



Le guide d'été 11/15 ans (ados) reprend le message « les vacances des nantais ». Ce guide est le fruit d'une collaboration étroite entre la Ville de Nantes et l'Accoord puisqu'il présente non seulement l'ensemble de l'offre ados de l'Accoord mais aussi l'offre nantaise plus générale. Ce guide était relayé dans de nombreux points Accoord et municipaux et était consultable en ligne.

### Le site Internet : [www.accoord.fr](http://www.accoord.fr)

Il reprend naturellement l'exhaustivité de l'offre de l'Accoord dont les ALE, ALA et séjours. Il a bénéficié d'une profonde transformation en début d'année 2019 afin de le rendre plus accessible et plus ergonomique à nos usagers.



### La page acebook

Elle annonce et/ou relaye de manière dynamique des messages ou témoignages d'activités. Cet été, de nombreux messages ont rendu visible des animations issues des ALE, ALA et séjours, en particulier le projet « jeunes reporters », qui disposait de son propre micro-blog (thumblr) : <http://lesvacancesdesnantais.tumblr.com/>

L'Accoord se dote progressivement d'une stratégie et d'outils de type « community manager ».

L'information à partir du forum d'inscription : 1 forum d'inscriptions a été organisé: le 28 mars 2019 sur 9 sites ACCOORD pour les inscriptions aux séjours Eté. A cette occasion, une équipe dite « primo-accueil »

composée de Directeurs d'Équipement et d'Animateurs socioculturels prennent en charge, entre autres, l'accueil des familles à ces forums et se tiennent à leur disposition pour répondre à leurs questions éventuelles. Ces familles avaient reçu préalablement un courrier les informant des dates, horaires et lieux des forums, des explications relatives aux modalités d'inscription, la liste des documents à fournir.

### La Lettre aux Parents



Cette newsletter s'adresse aux 11.000 familles nantaises qui fréquentent les centres Accoord pour l'accueil de loisirs, les activités ados ou durant les vacances scolaires. L'objectif est d'informer les familles des dernières actualités de l'association et de leur faire découvrir des projets menés à l'Accoord.

Elle a été mise en place en novembre 2019 avec une fréquence bimestrielle.

L'information à partir des accueils de loisirs : la totalité des structures enfance ont mis en place des formes particulières de communication et d'information en direction des parents. Différents outils et démarches développés placent le centre de loisirs comme une véritable structure éducatrice des enfants et donnent en même temps aux parents une véritable posture de partenaire actif dans la vie du centre. D'autre part, on peut aussi dire que l'investissement des parents dans la vie du centre donne à voir à leurs enfants qu'ils s'intéressent à leurs activités.

L'information de type informelle : elle est principalement relayée par la presse qui, quasiment chaque semaine, voire chaque jour pendant les vacances, publie des articles sur les activités des équipements de quartiers. Ces articles contribuent à donner un retour positif sur les actions des Accueils de Loisirs tant en direction des parents, des partenaires, qu'en interne. En effet, c'est aussi un des moyens de valorisation de l'engagement des équipes. Par ailleurs de très nombreux Accueils de Loisirs ont développé des outils d'information et de communication qui leur sont propres : journaux des enfants, SMS, rencontre des parents lors des goûters, fêtes de quartiers, affichage des programmes d'animation, flyers sur telle ou telle activité...

Egalement, à l'occasion de chaque séjour, il est organisé à l'attention des familles et leurs enfants ou ados, une rencontre préalable permettant de présenter le séjour, l'équipe d'encadrement, l'organisation générale et les règles de vie partagées (indispensable pour les séjours ados), le projet pédagogique.

- **Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités d'accès à ce rapport mises en place pour les usagers**

Le rapport d'activités en synthèse annuel de l'ACCOORD est adressé à chaque membre des conseils d'équipements (représentants des usagers) et est consultable dans chacun des équipements de l'ACCOORD. Il reprend des éléments principaux du rapport du délégataire.



**Exercice 2019**

**Objet de la  
délégation**

**Centre de  
Loisirs  
du Petit Port.**

# **Les activités du Centre :**

**A- Patinoire**

**B- Piscine**

**C- Les salles sportives**

**D- Distribution automatique et  
salles internes**

**E- Services Généraux**

**F- Le Centre dans sa globalité**

**G- La centrale photovoltaïque**

**H- Le spa**

# **Sommaire décliné par activité :**

## **1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public**

### **1.1 Caractéristiques générales**

### **1.2 Caractéristiques du service délégué**

## **2 Les comptes de la délégation de service public**

### **2.1 Le compte de résultat**

### **2.2 Le compte rendu bilanciel**

## **3 L'analyse de la qualité du service**

## **4 Les conditions d'exécution du service public**

### **4.1 Les faits marquants de l'exercice**

### **4.2 Le suivi des obligations de service public**

## **5 Annexes**

# **A- Patinoire**

## **1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public**

### **1.1 Caractéristiques générales**

<b>Objet de la délégation</b>	Exploitation de la patinoire du Petit Port
<b>Nature de la convention</b>	Concession
<b>Date signature de la convention</b>	5 juillet 2001
<b>Date de prise d'effet de la convention</b>	1 <sup>er</sup> juillet 2001
<b>Echéance de la convention</b>	30 juin 2026
<b>Durée de la convention</b>	25 ans
<b>Dénomination sociale du délégataire</b>	Nantes-métropole Gestion Equipements
<b>Coordonnées</b>	14-16 rue Racine 44007 NANTES Tél.02.51.84.94.51 Fax.02.51.84.94.50
<b>Organigramme nominatif des dirigeants</b>	Président : Mme Catherine Choquet Directeur Général : M. Richard CANTIN Directeur Général Délégué : M. Nicolas TRAVEL Directeur du Pôle Loisirs : M. Nicolas TRAVEL
<b>Répartition du capital social</b>	Ville de Nantes.....38.03 % Nantes Métropole.....38.03% Caisse des Dépôts et Consignations.....12.80% Caisse d'Épargne Pays de la Loire.....4.42% Dexia – Crédit Local.....2.76 % Caisse Fédérale Crédit Mutuel de L.Atl.....2.21 % C.C.I.....0.92% B.P.A.....0.83%

## 1.2 Caractéristiques du service délégué

<p><b>Les services fournis</b></p>	<p>Mettre en place l'organisation et les structures les mieux adaptées au service. Respecter les sujétions de fonctionnement liées aux publics de l'établissement, en intégrant son action dans la politique sportive définie par la collectivité.</p>
<p><b>Les tarifs des services fournis</b></p>	<p>Entrée adulte : 4,90 €, Entrée enfant : 3,20 €, Location de patins : 2,60 €, Groupe (9 à 50 pers) : 6,00 €, Groupe (+ 50 pers) : 5,00 €.</p>
<p><b>Les installations</b></p>	<p>Patinoire de dimension olympique (60 x 30) avec locaux annexes : Vestiaire public, tribune 1 034 personnes, locaux clubs (vestiaires clubs, salle de massage, sanitaires douches, zone de stockage) et arbitres, locaux techniques, infirmerie, bureaux, cafétéria avec distributeurs automatiques. L'ensemble refait à neuf et ouvert au public depuis le 24 juin 2008. Suite à des travaux, trois vestiaires clubs et 2 bureaux entraîneurs ont été ouverts en février 2017 (zone ancien restaurant). L'espace cafétéria a été refait à neuf. Et les 3 bureaux des clubs ont été déplacés et refaits à neuf depuis septembre 2017 (dans le cadre des travaux des salles sportives).</p>
<p><b>Le partage des charges entre le délégataire et le délégant</b></p>	<p>Le délégataire assure les charges courantes de fonctionnement, les dépenses d'entretien et grosses réparations, les impôts et taxes. Autant que de besoin, il finance le renouvellement des biens mis à disposition, ou procède à l'acquisition de nouveaux biens dans l'intérêt du service. Au terme du contrat, tous les biens seront considérés comme des biens de retour et remis gratuitement à la collectivité</p> <p>Janvier 2015 : Avenant n°6 à la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port modifiant le dispositif de contribution financière du contrat. La Ville de Nantes verse annuellement une subvention globale et forfaitaire, pour sujétions de service public. Un mécanisme d'intéressement financier est intégré au contrat, prévoyant le versement à la collectivité de 50% des excédents de recettes et/ou d'économies de charges.</p> <p><b>2016</b> : avenant n°7 art.4</p> <p><b>compensation de la taxe sur les salaires</b></p> <p>Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 6, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant. Celle-ci est due depuis la date de prise d'effet de l'avenant n°6 au 1<sup>er</sup> janvier 2015). Le délégant versera au délégataire, l'année suivant le paiement de la taxe par ce dernier, la somme qui sera soumise préalablement à l'approbation du Conseil Municipal. L'article 3 de l'avenant 6 est ainsi complété par ce présent article.</p>

# 2 Les comptes de la délégation de service public

## 2.1 Le compte de résultat

Après la subvention globale et forfaitaire de la Ville de Nantes, le résultat net de l'année 2019 est positif à 13,42 K€, pour 47,60 K€ en 2018, soit une variation -34,18 K€ :

- Augmentation des produits d'exploitation..... + 16,1 K€
- Augmentation des consommations ..... + 52,8 K€
- Maintien des frais de personnel ..... + 0,3 K€
- Augmentation des amortissements et provisions..... + 13,1 K€
- Augmentation de la subvention globale et forfaitaire et compensation de la taxe sur les salaires ..... + 21,1 K€

Patinoire	2017		2018		2019		Variation
	K€	%	K€	%	K€	%	2019/2018
Chiffre d' Affaires	1 271,8	100,0	632,8	100,0	648,8	100,0	2,53%
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		0,1		
<b>Total Produits</b>	<b>1 271,8</b>	<b>100,0</b>	<b>632,8</b>	<b>100,0</b>	<b>648,9</b>	<b>100,0</b>	<b>2,53%</b>
Achats de m/ses / revente							
Achats de m/ses / autres	205,5		214,7		228,8		6,5%
Charges Externes	170,6		130,7		158,7		21,4%
Impôts et Taxes	23,4		32,6		22,6		-30,6%
Frais de siège et SGPP	573,7		651,2		671,8		3,2%
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		0,0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv.	0,0		0,0		0,0		
et Transferts de charges	0,0		0,0		0,0		
<b>Total Consommations</b>	<b>973,2</b>	<b>76,5</b>	<b>1 029,1</b>	<b>162,6</b>	<b>1 081,9</b>	<b>166,7</b>	<b>5,12%</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>299</b>	<b>23,5</b>	<b>-396</b>	<b>-62,6</b>	<b>-433</b>	<b>-66,7</b>	<b>9,26%</b>
Frais de Personnel	430,9	33,9	441,6	69,8	441,9	68,1	0,08%
<b>RESULTAT ECONOMIQUE BRUT</b>	<b>-132</b>	<b>-10,4</b>	<b>-838</b>	<b>-132,4</b>	<b>-875</b>	<b>-134,8</b>	<b>4,42%</b>
Dotations Amort. & Provisions	396,0	31,1	397,8	62,9	410,9	63,3	3,27%
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>-528</b>	<b>-41,5</b>	<b>-1 236</b>	<b>-195,3</b>	<b>-1 286</b>	<b>-198,1</b>	<b>4,05%</b>
Charges Financières	106,7	8,4	95,2	15,0	86,2	13,3	-9,53%
Produits Exceptionnels	27,7	2,2	28,6	4,5	41,8	6,4	45,80%
Charges exceptionnelles	25,1	2,0	17,0	2,7	41,4	6,4	144,22%
<b>RESULTAT NET -1-</b>	<b>-632</b>	<b>-49,7</b>	<b>-1 319</b>	<b>-208,5</b>	<b>-1 372</b>	<b>-211,4</b>	<b>3,96%</b>
Redevance VDN	17,3	1,4	16,5	2,6	19,5	3,0	18%
Subvention globale et forfaitaire & Compensation taxe s/ salaires	666,0	52,4	1 383,4	218,6	1 404,5	216,5	1,53%
<b>RESULTAT NET -2-</b>	<b>16,35</b>	<b>1,3</b>	<b>47,60</b>	<b>7,5</b>	<b>13,42</b>	<b>2,1</b>	<b>-72%</b>

## ◆ LE CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2019, la patinoire a été ouverte 11 mois, avec une fermeture technique de 3 semaines (comme en 2018).

Le **chiffre d'affaires total** est de 648.8 K€ soit une augmentation de +2,54% (16,1 K€) par rapport à 2018 (632,8 K€).

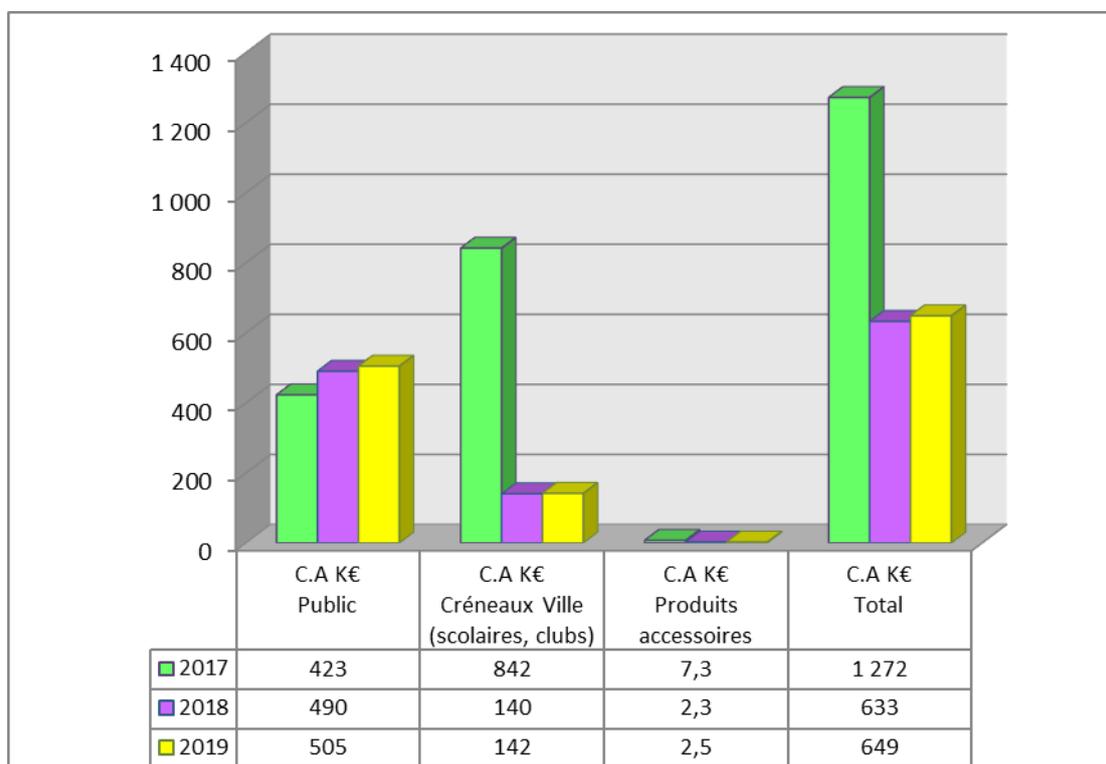
La valorisation des **créneaux ville (scolaires et clubs)** est légèrement supérieure en 2019 avec 141 544€ (contre 140 142€ en 2018), ainsi que la subvention globale et forfaitaire (1 404,5K€ en 2019 pour 1 383,4 K€ en 2018).

A noter que le **C.A public** est en légère hausse de +2,9% (505K€) par rapport à 2018 (495 K€).

Le compte d'exploitation prévisionnel DSP CLPP est établi pour la période 2018-2026.

Le **CA produits accessoires** 2019 est en hausse de + 8,9% (2,4k€) par rapport à 2018 (2,3K€).

Comme en 2018, une soirée privatisée (COS SDIS 44) a été organisée en janvier 2019 (2 166€) et une refacturation de charges (309€) a été réalisée auprès des clubs de sports de glace concernant la participation aux charges communes d'entretien général et des consommations d'eau et électricité pour les locaux mis à disposition des clubs (bureaux clubs...).



## ◆ LES CHARGES D'EXPLOITATION

En 2019, la patinoire a été ouverte 11 mois, avec une fermeture technique de 3 semaines, comme en 2018.

En 2019, avec 1 081,9K€, les **charges d'exploitation (consommations)** sont en hausse +5,12% (par rapport à 2018 : 1 029,2 K€).

Les **frais de personnel** (441,9 K€) se maintiennent par rapport à 2018 (+0.08%),

**Les dotations aux amortissements et provisions** (410,9 K€) progressent de +3,27% par rapport à 2018 (397,8 K€).

#### ◆ INTERESSEMENT FINANCIER

Un mécanisme d'intéressement financier est intégré au contrat, prévoyant le versement à la collectivité de 50% des excédents de recettes et/ou d'économies de charges.

Pour l'année 2019, le montant de la redevance versée à la Ville de Nantes est de 19,5 K€ (16,5K€ en 2018).

#### ◆ LA SUBVENTION GLOBALE ET FORFAITAIRE DE LA VILLE DE NANTES

Conformément aux dispositions contractuelles et à la signature de l'avenant n°9 à la convention de DSP concernant l'exploitation du Petit Port, la subvention collectivité pour sujétions de service public est fixée à 1 404,5 K€ en 2019 (1 383,4 K€ en 2018) pour la patinoire.

Le compte d'exploitation prévisionnel DSP CLPP est établi pour la période 2018-2026.

#### ◆ COMPENSATION TAXE SUR LES SALAIRES

Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 7, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant.

Le montant de la taxe sur les salaires 2019 est de 28 784 € (16 328€ en 2018).

## 2.2 Le compte rendu bilanciel

### ◆ LES ACTIFS IMMOBILISES

La valeur brute des immobilisations à fin décembre 2019 s'établit à 6 659K€.

#### Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation

en € / HT	Val. Brute	Mouvements de l'exercice ( val. Brute )			Val. Brute
	01/01/2019	Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	31/12/2019
Logiciels informat.	2 522,50	0,00		0,00	2 522,50
Agencs, aménagts, instal.	1 627 999,69	10 220,00		0,00	1 638 219,69
Matériel & outillage	256 546,87	22 908,22		0,00	279 455,09
Matériel de bureau & informat.	1 386,47	0,00		0,00	1 386,47
Mobilier de bureau	4 195,80	0,00		0,00	4 195,80
Terrains et contr. en concession	4 725 306,77	0,00		0,00	4 725 306,77
Immobilisations en cours	3 000,00	4 720,00		0,00	7 720,00
<b>Total brut Immobilisé</b>	<b>6 620 958,10</b>	<b>37 848,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 658 806,32</b>

Compte tenu des entrées et amortissements de l'exercice, la valeur nette des actifs s'établit à 3,252 M€.

en € / HT	Amortisst.	Mouvements de l'exercice		Amortisst.	V.N.C.
	01/01/2019	Dotations	Reprises	31/12/2019	31/12/2019
Immob. Incorp. ( licences bar )					
Logiciels informat.	2 522,50	0,00	0,00	2 522,50	0,00
Agencs, aménagts, instal.	908 822,12	98 729,23	0,00	1 007 551,35	630 668,34
Matériel & outillage	160 693,90	18 889,51	0,00	179 583,41	99 871,68
Matériel de bureau & informat.	1 386,47	0,00	0,00	1 386,47	0,00
Mobilier de bureau	3 741,46	69,97	0,00	3 811,43	384,37
Concession ( caducité )	1 985 770,12	226 023,75	0,00	2 211 793,87	2 513 512,90
<b>Cumul amortissements</b>	<b>3 062 936,57</b>	<b>343 712,46</b>	<b>0,00</b>	<b>3 406 649,03</b>	
<b>Valeur nette des Immobilisations</b>	<b>3 558 021,53</b>	soit une variation de :		-8,60%	<b>3 252 157,29</b>

◆ TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS ET RENOUELEMENT

Les travaux de gros entretiens réalisés sur l'exercice 2019 s'élèvent à 141,86 K€ dont principalement :

- Remplacement de la centrale de traitement d'air située au niveau de la tribune : 91,13 K€.
- Remplacement de l'éclairage du vestiaire public (modernisation, LEDS blanches et colorées) : 21,75 K€.
- Divers travaux concernant la production de froid : 13,83 K€ (remplacement soupape sur échangeur condenseur, remplacement afficheur automate groupe froid...).

TRAVAUX PATINOIRE 2019	
Traitement d'air - remplacement CTA gradins patinoire	91 138,86 €
Traitement production froid - travaux divers	13 837,58 €
Luminaire LED - remplacement éclairage vestiaire public - travaux divers	21 757,54 €
Menuiserie/Serrurerie	1 753,24 €
Divers- Peinture	1 300,94 €
Divers - Plomberie	2 296,98 €
Travaux divers IDEX, suivant contrat P3 IDEX	9 780,16 €
<b>TOTAL TRAVAUX PATINOIRE 2019</b>	<b>141 865,30 €</b>

Tableau évolution des provisions pour risques et charges et PGR

**Evolution des provisions pour risques & charges, et PGR**

	01/01/2019	Variations de l'exercice		31/12/2019
		Augmentations	Diminutions	
Provisions risques & charges	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions Gr. Réparations	-429 800,90	67 143,00	141 865,30	-504 523,20
<b>Cumul provisions</b>	<b>-429 800,90</b>	<b>67 143,00</b>	<b>141 865,30</b>	<b>-504 523,20</b>

L'encours de financement affecté à l'exploitation au titre des investissements relatifs à la concession s'élève à 3,5 M€ pour la patinoire dont 0,9 M€ de subventions. L'encours sur emprunts s'élève à 1,7 M€ à fin 2019.

	Au 01/01/19	Variations de l'exercice		Au 31/12/19
		Augmentations	Diminutions	
Emprunt - encours	1 984 333,17		232 111,43	1 752 221,75
Subvention d'équipement	889 111,72			889 111,72
Fonds propres	590 279,82		78 717,12	511 562,70
<b>Cumul financements</b>	<b>3 463 724,71</b>	<b>0,00</b>	<b>310 828,55</b>	<b>3 152 896,17</b>

# 3 L'analyse de la qualité du service

## 3.1 Le service fourni aux usagers :

- **Présentation et évolution des indicateurs de qualité mis en place pour suivre le service**

### EPAISSEUR DE LA GLACE :

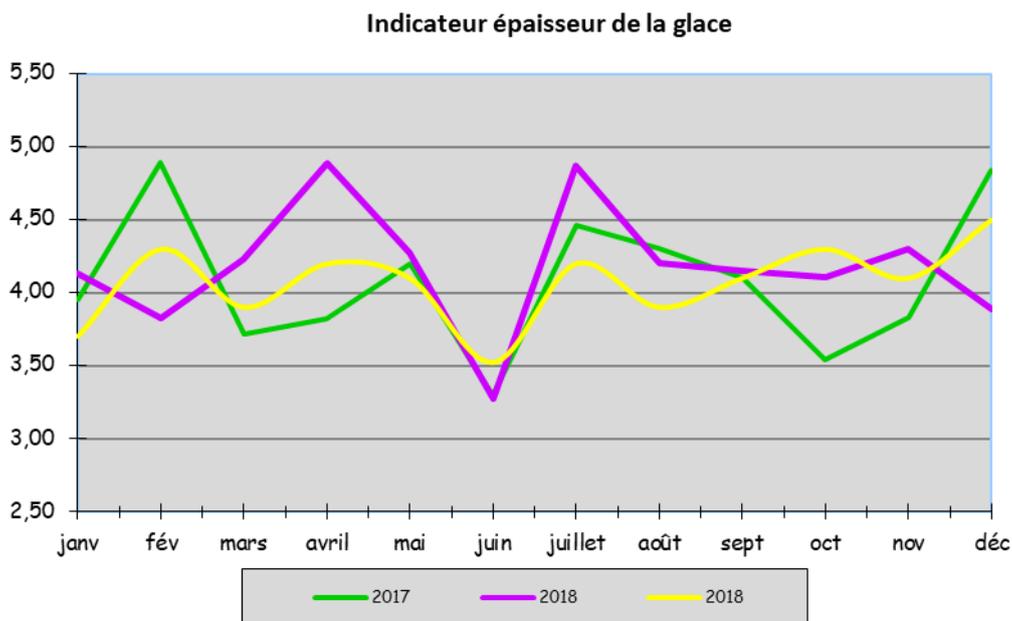
La moyenne de l'épaisseur de glace sur l'année 2019 est sensiblement équivalente aux 2 années précédentes avec 4,07 cm (4,18cm en 2018, et 4,08 cm en 2017).

Les fréquentations publiques étant plus importantes lors des vacances scolaires (hors été), la glace est souvent plus abîmée durant ces séances très fréquentées. Par conséquent, lors des surfaçages, les agents doivent racler la glace, afin de lisser le plan de glace, l'épaisseur de la glace a donc tendance à diminuer durant ces périodes. Les agents arrosent donc la glace en fin de soirée afin d'augmenter/de maintenir son épaisseur.

L'épaisseur de glace doit être maintenue à 4 cm environ pour le bon déroulement des activités et pour une consommation énergétique optimale.

A noter que la patinoire a été fermée 3 semaines en juin 2019 comme en 2018.

A l'approche de la fermeture technique de juin, les agents travaillent la glace afin de diminuer son épaisseur en vue du déglacage.



### NIVEAU DE PROPRETE DES LOCAUX :

Le niveau de propreté des locaux est satisfaisant.

### QUALITE DES AFFUTAGES :

La qualité des affûtages est satisfaisante tout au long de l'année.

La totalité du parc à patins (1 000 paires) est affûtée en moyenne 4 fois dans l'année.

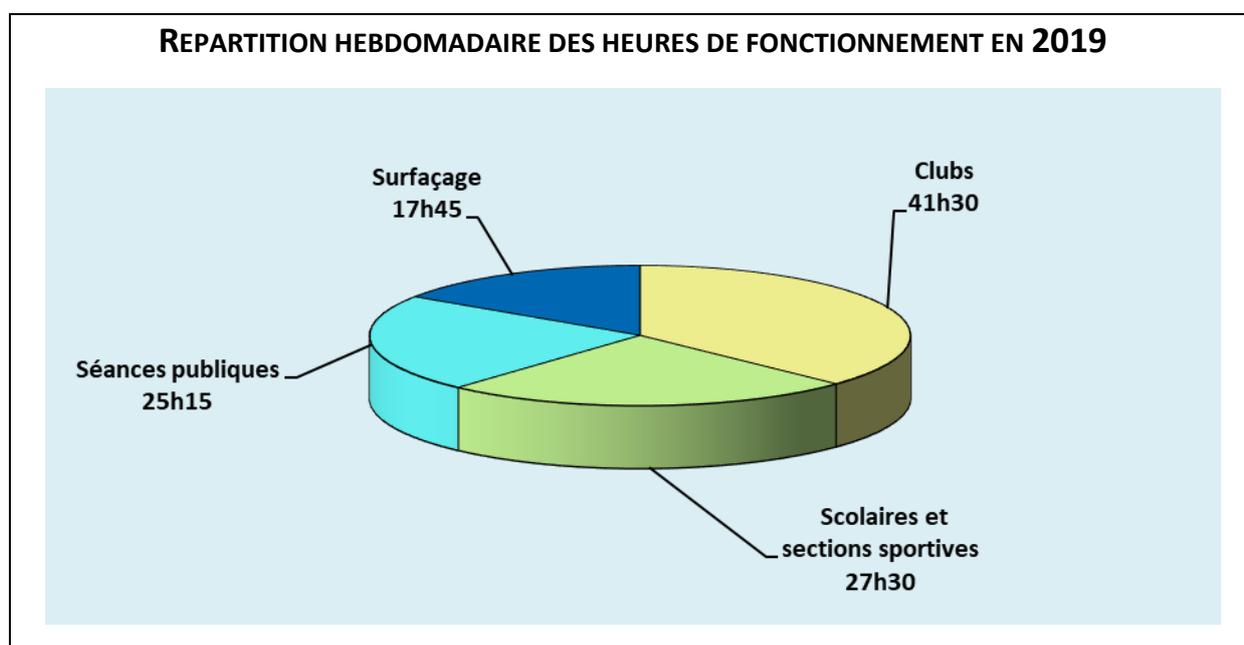
- **Evolution des prestations (quantités, horaires...)**

**REPARTITION HEBDOMADAIRE DES HEURES DE FONCTIONNEMENT DE LA PATINOIRE (PERIODE SCOLAIRE) :**

En période scolaire, la patinoire est ouverte aux activités de 8h à 23h30 du lundi au vendredi, de 7h30 à 23h30 le samedi et de 9h30 à 22h30 le dimanche. Soit un potentiel d'utilisation effectif de 96 heures par semaine, déduction faite du temps nécessaire au surfaçage de la glace.

Selon les nouvelles modalités financière mises en place en janvier 2018 avec l'avenant n°9 à la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation du Petit Port.

La valorisation des créneaux ville (scolaires et clubs) est légèrement supérieure en 2019 avec 141 544€ (contre 140 142€ en 2018), ainsi que la subvention globale et forfaitaire (1 404,5K€ en 2019 pour 1 383,4 K€ en 2018).

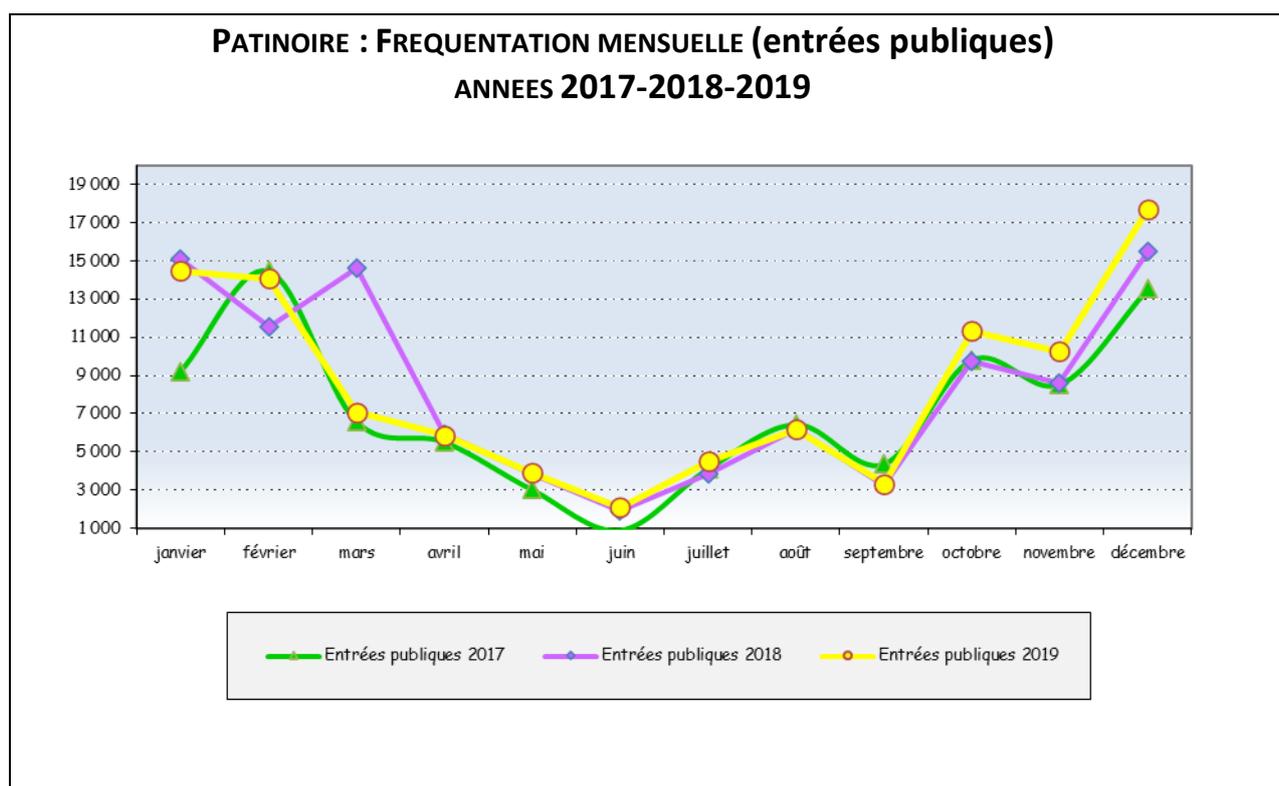


## • Suivi de la fréquentation

En 2019, avec **100 742 entrées publiques** payantes, la fréquentation est en légère hausse de +0,7% par rapport à 2018 (100 045 entrées, année des JO d'hiver) et de + 16,3% par rapport à 2017 (86 635 entrées).

Après une fréquentation en baisse de -10,4% au 1er semestre 2019 (météo très ensoleillée aux vacances d'hiver 2019 avec une fréquentation en baisse de -21%), celle du 2nd semestre est en nette hausse de +13,2%, avec des vacances scolaires d'automne (+11,4%) et de fin d'année bien fréquentées (+2%).

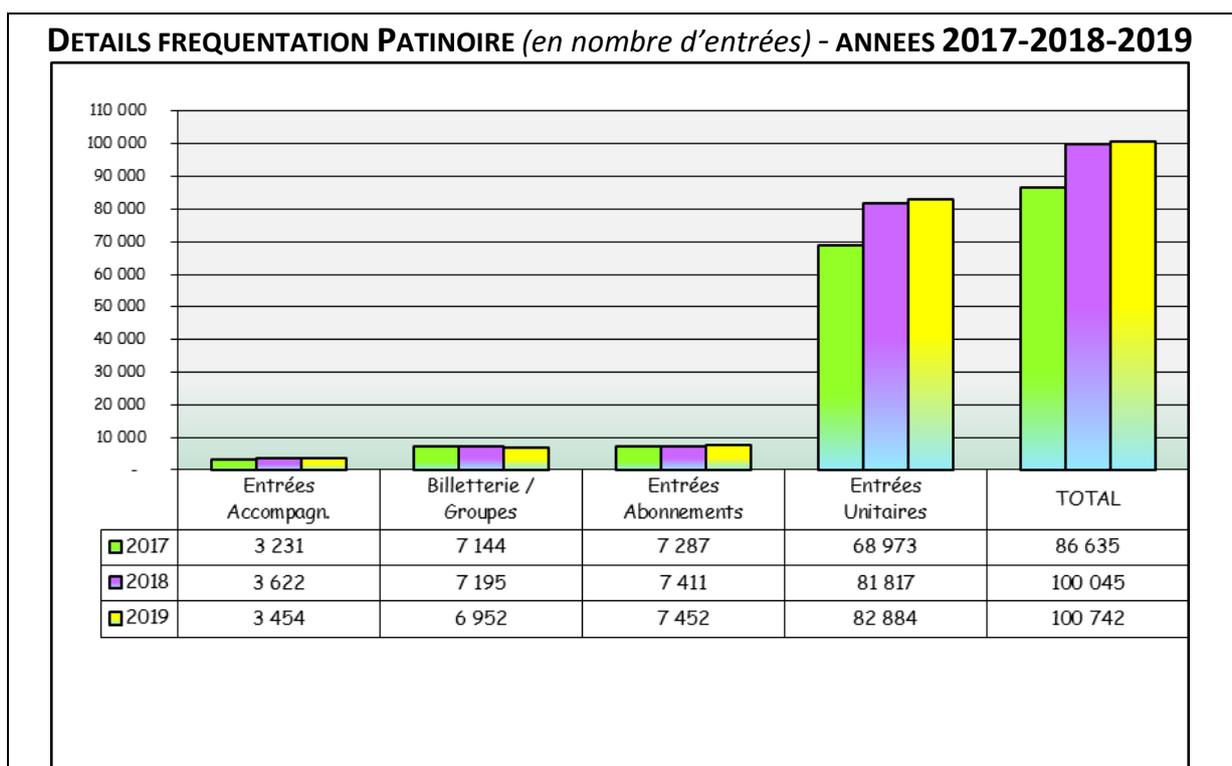
La patinoire de Nantes reste bien fréquentée, la qualité de l'accueil et les animations proposées relayées par les réseaux sociaux contribuent à cette bonne fréquentation.



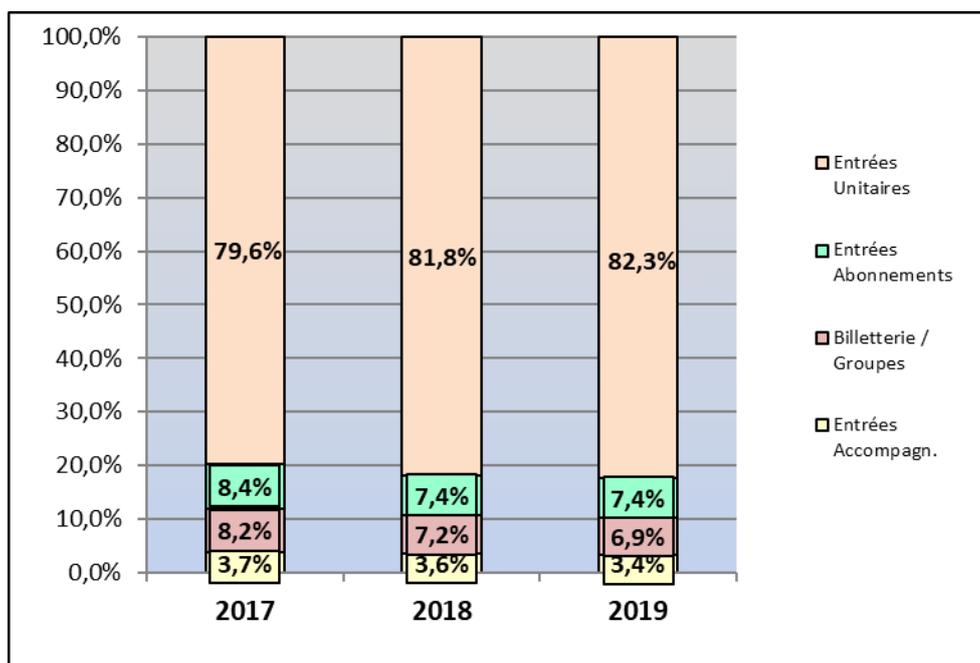
L'analyse qualitative de la fréquentation permet de constater que les entrées unitaires constituent une part importante de la fréquentation publique totale, soit 82,3% en 2019 (82 884 entrées), en hausse de +1,3% à rapport à 2018 (81,8% avec 81 787 entrées).

Les entrées abonnements sont stables et représentent 7,4% (7 452 entrées) contre 7 411 entrées en 2018 (7,4%).

En 2019, avec 6 952 entrées (dont 3 353 en billetterie et 3 599 en groupes), le nombre d'entrées billetterie et groupes est en baisse de -3,4% par rapport à 2018 (7 195 entrées dont 3 551 en billetterie et 3 644 en groupes). Il est également en baisse de -2,7% par rapport à 2017 (7 144 entrées dont 3 659 en billetterie et 3 485 en groupes).



## REPARTITION DE LA FREQUENTATION EN % - ANNEES 2017-2018-2019



En 2019, la **fréquentation des scolaires et des clubs** est légèrement inférieure à 2018 avec 45 101 entrées (contre 48 638 entrées en 2018) dont :  
 25 149 entrées pour les scolaires (26 509 en 2018 et 27 770 entrées en 2017).  
 19 952 entrées pour les clubs (22 129 entrées en 2018 et 21 687 entrées en 2017).

Environ 60% de la fréquentation totale scolaire est représentée par les écoles primaires et 40% par les établissements secondaires.

Les mouvements de grève contre la réforme des retraites qui se sont déroulés en 2019 (notamment en semaine), ont eu un impact sur ces fréquentations car des établissements scolaires étaient en grève et les transports en communs ont également été perturbés.

## 3.2 La sécurité, l'hygiène et les accidents :

- **Respect des normes légales et contractuelles**

Les contrôles obligatoires suivis par le Pôle Technique de NGE concernent essentiellement :

- La vérification des installations électriques par la Socotec
- La vérification des installations gaz par la Socotec
- Un contrat de maintenance chauffage et traitement de l'eau par la société Dalkia
- Un contrat de maintenance alarmes (incendie/intrusions) avec la société FEE
- Un contrat de maintenance ascenseur avec la société Thyssenkrupp

- **Problèmes relatifs au maintien de l'ordre**

La présence d'agents de sécurité lors des séances publiques permet de limiter les incivilités. Leur présence est indispensable au bon fonctionnement de l'activité et à l'accueil de la clientèle.

- **Nombre et nature des incidents**

Les agents de sécurité sont intervenus sur quelques altercations, en tour de piste et dans le vestiaire public, afin de ramener le calme dans la patinoire.

- **Moyens de secours mis à disposition**

Les moyens de secours mis à disposition à la patinoire du Petit Port sont ceux prévus par la réglementation en vigueur :

- Lit d'infirmerie
- Brancard
- Plan dur équipé
- Matelas coquille
- Colliers cervicaux
- Défibrillateur Semi Automatique (D.S.A)
- Boite à infirmerie
- Ligne directe pompiers
- Alarme buzzer (vestiaires/banque d'accueil)
- Téléphone urbain

- **Rapport des commissions de sécurité**

Une visite périodique réglementaire a été effectuée le 30 novembre 2018 par le Groupe de visite de la Sous Commission Départementale de sécurité. La Commission a émis un avis favorable.

### 3.3 Les effectifs employés, les qualifications :

- **Description du personnel attaché à la délégation**

Au 31 décembre 2019, l'équipe de la patinoire est composée de 7 agents permanents à temps plein et 6 agents intermittents à temps partiel, encadrés par 1 responsable d'exploitation.

L'équipe patinoire au 31/12/2019 :

- ✚ 1 responsable d'exploitation (cadre).
- ✚ 2 assistants du responsable d'exploitation (agents de maîtrise).
- ✚ 2 animateurs (employés).
- ✚ 2 agents d'accueil polyvalents (employés).
- ✚ 6 agents d'accueil polyvalents (employés) intermittents à temps partiel qui travaillent essentiellement durant les week-ends et les vacances scolaires, et qui assurent également les remplacements des agents permanents (congrés, maladie...).

L'effectif de la patinoire de Nantes est le même en 2019 qu'en 2018.

- **L'entrée en vigueur d'un nouvel accord d'entreprise au 1er juin 2019 :**

En février 2018, l'UES NGE avait initié une démarche de redéfinition de son nouveau modèle social visant à convenir des conditions sociales et organisationnelles préparant le « groupe NGE » à ses enjeux de demain.

Cette démarche volontariste de co-construction avec les organisations syndicales et les salariés s'est traduite notamment par :

- La signature à l'unanimité en avril 2018 d'un accord de méthode définissant l'esprit et la méthodologie de la démarche ;
- La participation de 63 salariés volontaires au sein de 7 groupes de travail pour apporter leurs visions et leurs propositions sur le nouveau modèle social (juin à octobre 2018) ;
- Le lancement d'un cycle de réflexion et de formation visant à préciser et harmoniser les pratiques managériales au sein de NGE et à développer les compétences de tous les managers de NGE (année 2019) ;
- 10 réunions de négociation entre les 3 organisations syndicales et la Direction (décembre 2018 à mars 2019).

A l'issue des réunions de négociations, le 23 avril 2019, la Direction et une organisation syndicale ont signé un accord d'entreprise (dit « accord de performance collective ») définissant les nouvelles conditions sociales en matière de durée du travail (35 heures hebdomadaires), d'organisation du travail et de rémunération (selon les dispositions présentées lors du CA du 22 mai 2019).

La signature de cette seule organisation syndicale ne suffisant pas pour emporter la validité de l'accord, un référendum auprès de tous les salariés de l'UES NGE a été organisé le 29 mai 2019

au cours duquel 70% des salariés ont adopté le nouvel accord d'entreprise (taux de participation : 89%). Cet accord est entré en vigueur dès le 1er juin 2019.

L'entrée en application de ce nouvel accord d'entreprise marque une étape fondamentale dans la transformation et le repositionnement stratégique de NGE qui avaient été actés au cours du Conseil d'Administration de mai 2016.

Ce nouvel accord témoigne également de la capacité démontrée des salariés de NGE à s'adapter à l'évolution de nos environnements (concurrentiels, attentes clients, techniques, réglementaires, ... ) et à participer activement à la vie de leur entreprise. Les salariés de NGE se donnent les moyens de poursuivre le développement de leur entreprise. Ainsi, c'est la pérennité de NGE et sa capacité à demeurer un acteur prépondérant et utile à son territoire qui ont été réaffirmées.

### • **Actions de formation et de qualification engagées**

Le personnel permanent temps plein et intermittent de la patinoire est formé aux diplômes de secourisme PSE1 et PSE2 (Premiers Secours en Equipe de niveaux 1 et 2).

Le PSE1 permet de réaliser la totalité des interventions de premiers secours et le PSE2 permet en plus de réaliser un brancardage. Des révisions sont organisées tous les ans.

Le personnel temporaire (CDD et intérim) possède au minimum, le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Comme l'ensemble des managers de NGE, la responsable de la patinoire et les assistants ont suivi une formation d'accompagnement managériale durant l'année 2019.

Les animateurs ont suivi une formation de perfectionnement à l'utilisation des réseaux sociaux.

Durant l'année, plusieurs formations ont été suivies par les agents :

- Découverte de l'environnement de NGE (pour les nouveaux salariés).
- Révision habilitation électrique.
- Révision Sauveteurs Secouristes du Travail (agents patinoire Rezé).

## 3.4 Les rendements et la productivité :

- **Modernisation et amélioration des équipements**

Durant la fermeture technique de 3 semaines, l'éclairage du **vestiaire public** a été renouvelé par de **l'éclairage leds** afin d'améliorer la luminosité et pour limiter les coûts de maintenance et de consommation. **Ce nouvel éclairage peut varier d'intensité et de couleur** afin de moderniser l'ambiance lumineuse lors des soirées/animations à thèmes.

L'éclairage situé dans les **locaux du personnel** (affutage, local sono...) a également été modifié par de **l'éclairage leds**.

Le nouveau mode de fonctionnement de la distribution des patins mis en place depuis l'été 2018 se déroule bien même en période de forte fréquentation (pour rappel : l'usager récupère sa paire de patins et range ses chaussures dans les casiers sous clés, il ne donne plus ses chaussures à l'agent, à la place des patins (stockage râteliers)).

Les usagers et les agents se sont bien adaptés à cette nouvelle organisation qui permet d'améliorer le confort des clients et des agents patinoire.

- **Mise en place de facilités diverses (modalités d'accès, de paiement...)**

La gestion des entrées se fait via le logiciel de contrôle d'accès « Aquaglist » de la société Horanet, mis en place en juin 2006.

Pour mémoire, le logiciel Aquaglist a également été retenu par la Ville de Nantes pour développer et gérer le système de cartes d'abonnés communautaires des 7 piscines présentes sur la commune.

A noter que depuis 2012, les personnes ayant une carte d'abonnement à la patinoire, peuvent recharger leur carte en ligne, via internet [https://mon.nge-nantes.fr/users/sign\\_in](https://mon.nge-nantes.fr/users/sign_in)

## **3.5 Les réclamations et contentieux :**

- **Modalités de réclamations offertes aux usagers**

Ces modalités sont les mêmes qu'en 2018, les clients mécontents ou souhaitant faire une réclamation peuvent le faire par courrier, par mail ou auprès du personnel (main courante) qui en informe la hiérarchie. Un cahier de réclamations est également à la disposition du public à l'accueil caisse.

- **Analyse et suivi des réclamations et des contentieux**

Globalement, les réclamations sont centralisées (enregistrées dans le logiciel de gestion relation client Athénéo) et suivies par l'assistante du Directeur du Petit Port. Les réponses apportées sont validées par les responsables d'exploitation.

Une réponse doit être fournie au maximum dans les 15 jours qui suivent la réception de la plainte. Le Directeur du Petit Port en assure le contrôle.

# 4 Les conditions d'exécution du service public

## 4.1 Les faits marquants de l'exercice

### Les relations avec les utilisateurs :

- **Accidents**

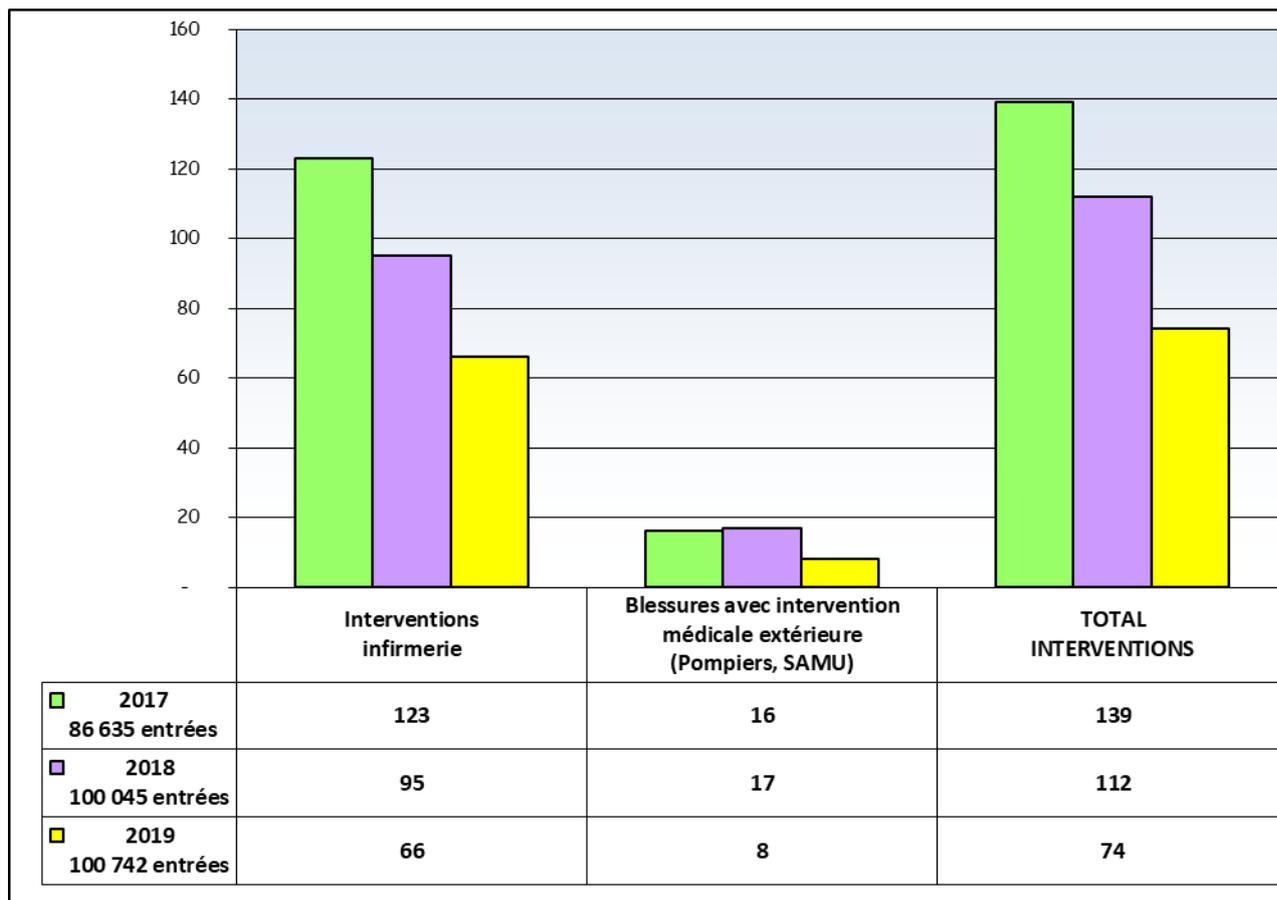
Le nombre d'interventions survenant pendant les séances publiques en 2019 est en légère baisse et il reste cohérent par rapport à la fréquentation, celle-ci étant en légère hausse par rapport à 2018.

Depuis 2010, le taux d'accident est relativement stable, entre 2 à 3 accidents environ pour 1000 patineurs.

En 2019, les interventions représentent 0,07% du total de la fréquentation annuelle avec 100 742 entrées contre 0,11% en 2018 avec 100 015 entrées et 0,16% en 2017 avec 86 635 entrées.

Le taux d'accident de 0,7 pour 1 000 patineurs, est en légère baisse par rapport à 2018 (1,1) et 2017 (1,6).

	2017 11 mois d'ouverture	2018 11 mois d'ouverture	2019 11 mois d'ouverture
Brancardages	13	15	6
TOTAL interventions	139	112	74
Fréquentation patinoire	86 635	100 045	100 742
% accidents par rapport à la fréquentation annuelle	0,16%	0,11%	0,07%



## • Animations

### **PARTENARIATS :**

- ▶ [Accord de marchandises avec NRJ](#) (sur une période d'un an depuis août 2013)

La radio bénéficie de 8 espaces publicitaires sur les rambardes de la patinoire et de son logo sur les flyers, les affiches A3 et les écrans LCD présentant les animations patinoire.

En contrepartie, la patinoire bénéficie de 150 spots de 30 secondes sur l'émetteur de Nantes.

- ▶ [Avec la société « Zone Laser » Nantes](#) (centre de loisirs de jeux lasers) :

Utilisations des échanges de marchandises de 2018 sur 2019.

Affichage et dépôt de flyers, échange visibilité Facebook et diffusion du visuel ; 50 entrées Patinoire et 50 entrées Piscine offertes en échange de 100 parties Zone Laser.

- ▶ [Avec la société « Karting de Nantes »](#), (circuit de karting électrique indoor) :

Utilisations des échanges de marchandises de 2018 sur 2019.

Affichage et dépôt de flyers, échange visibilité Facebook et diffusion du visuel ; 50 entrées Patinoire et Piscine offertes en échange de 50 séances de karting.

- ▶ [Avec la Ville de Nantes pour Nant 'Arctique](#) (patinoire extérieure mise en place en décembre 2019). 100 entrées patinoire offertes en échange de l'insertion du logo du Petit Port sur les supports de Nant 'arctique et du dépôt des flyers et affiches de la Patinoire du Petit Port, au stand de Nant' Arctique.

- [Avec Kproduction](#) Société de production de spectacle (Zénith Nantes, Cité des Congrès...) : partenariat se déroulant sur l'hiver 2019-2020.

En échange de diffusion d'affiches de spectacle dans le hall du Petit Port et la patinoire, la patinoire bénéficie d'entrées à différents spectacles se déroulant à Nantes (Post Modern Jukebox, Maxime Gasteuil, Alex Ramires, Le Prénom...).

### **Communication :**

#### ❖ **Communication sur les Animations :**

Communication : flyers, affiches sur sites NGE (parkings NGE, Capitainerie, Camping) et partenaires, spots LCD sur les écrans du Petit Port et accueil NGE, site Internet, spots radio, insertions presse, réseaux sociaux : page fan Facebook, Twitter et Instagram

#### **Janvier à juin 2019 : Programme des animations.**

Calendrier semestriel des animations mensuelles et hebdomadaires. 1 500 flyers, 10 affiches A3, 2 grandes affiches « vitrines ».

**Les trésors du Petit Port (dimanche 19/05/2019) :** animations en commun avec la piscine et le mini-golf, flyers, affiches A3, 80x120 affiches « vitrines », création de ticket contremarque, mise en place d'un jeu type carte au trésor, animations maquillage, crêpes, balade en calèche, concerts... (Ouverture des salles sportives pour des démonstrations).

**Flyer été :** (en commun avec la piscine), tarif été spécifique pour la patinoire (tarif unique entrée + location de patins).

**Septembre à décembre 2019 : Programme des animations.**

Calendrier fin d'année des animations mensuelles et hebdomadaires. 1 500 flyers, 10 affiches A3, 2 grandes affiches « vitrines ».

Création d'affiches A3 spécifiques + visuels pour les écrans LCD pour les animations de la patinoire (Antoine Garrel, Ice Warrior, Ice Kids, Sur la Piste du Père Noel ...).

**PATINOIRE du Petit Port**

**Programme des animations Janvier - Juin 2019**

- Live DJ Percussionniste Antoine Garrel** (Samedi 19 janvier de 21h à 23h30) **NOUVEAU**
- TOTAL Black Out** Samedi 2 février de 21h à 23h30
- Ice Warrior** Dimanche 17 mars de 18h à 19h30 **NOUVEAU**
- Le p'tit café est servi !** Dimanche 21 avril de 10h30 à 11h45
- Chocolat Party** Dimanche 21 avril de 16h30 à 17h45
- DJ Contest** Jeudi 18 mai de 21h à 23h30
- Les Olympiades sur Glace** (Samedi 18 juin de 10h30 à 11h45 et de 15h à 16h30) **NOUVEAU**

**FERMETURE TECHNIQUE** du lundi 17 juin au dimanche 7 juillet inclus

**TOUTES LES SEMAINES**

- Mini hockey** Tous les mardis soir (hors vacances scolaires) de 20h à 23h
- Jardin d'enfants** Les mardis de 10h30 à 11h30 et de 17h30 à 18h (de septembre à juin) **NOUVEAU** (du lundi au vendredi de 10h45 à 11h45 (vacances scolaires))
- EISSTOCK Pétanque sur glace** Tous les jeudis soir (hors vacances scolaires)
- Animations** Du mercredi au samedi (hors vacances scolaires et hors accès à distance)

www.patinoire-nantes.fr

**PATINOIRE du Petit Port**

**Programme des animations septembre - décembre 2019**

- 29 sept. ICE KIDS** Un programme de 45 min pour les familles! Ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, des structures gonflables (jeux à 3 ans), des sculptures sur ballons et des goûters-sourires! "On va danser!" "Plus vous sautez, mieux on mange!" (pas de sucre et pas de lait) de 15h à 19h30
- 05 oct. FÊTE DU CAMPUS** (Régionalisme!) Choisissez vos patins en profitant de la patinoire à 1€! Ouverture à la location de patins (complet, heures normales). Sur présentation de la carte étudiante. Don de 1000 de patins disponibles. de 21h à 23h30
- 31 oct. HALLOWEEN** "Faites mieux pour l'année offerte pour votre prochain Noël!" pour les résidents des plus nombreux! Distribution de bonbons (sauf à domicile!) "On a la forme, on est en forme!" (distribution de bonbons) "On a le goût, on est en forme!" (distribution de bonbons) de 18h30 à 23h30
- 30 SOIRÉE STAR WARS** (Nouveau!) Réviser le film sur grand écran, passer une soirée intergalactique à la patinoire. Des places de concert à gagner en plein d'autres surprises! C'est la fête des patins à gagner! de 21h à 23h30
- 24 nov. SUR LA PISTE DU PÈRE NOËL** (Nouveau!) Retrouvez le Père Noël à la patinoire. Faites un grand tour en patinant avec les animations pour tous et une structure gonflable (jeux à 2 ans) de 16h30 à 19h

**TOUTES LES SEMAINES**

- MINI HOCKEY** Tous les mardis soir (hors vacances scolaires) de 20h à 23h
- JARDIN D'ENFANTS** Les mardis de 10h30 à 11h30 et de 17h30 à 18h (de septembre à juin) **NOUVEAU** (du lundi au vendredi de 10h45 à 11h45 (vacances scolaires))
- MINI JEUX** (Nouveau!) Tous les mardis, à partir de 14h (hors vacances scolaires) jusqu'à 17h (hors vacances scolaires) de 16h30 à 19h
- FRIDAY MIX** (Nouveau!) Un vendredi soir qui change, pour tous les goûts. Des animations pour tous et une structure gonflable (jeux à 2 ans) de 18h30 à 23h30

www.patinoire-nantes.fr

**PATINOIRE du Petit Port NANTES**

**PERCU ANTOINE GARREL DJ**

**SAMEDI 19 JANVIER 2019**  
21H - 23H30  
SHOW LIVE

www.patinoire-nantes.fr

**PATINOIRE du Petit Port**

**SAMEDI 2 FÉVRIER**  
21H - 23H30

**TOTAL BLACKOUT 2K19**

Tentez l'expérience et bousculez vos sens en patinant dans **LE NOIR LE PLUS TOTAL**.  
Vos seuls repères : les accessoires leds qui seront offerts!

www.patinoire-nantes.fr

**PATINOIRE du Petit Port**

**NOUVEAU**

**ICE WARRIOR**

**DIMANCHE 17 MARS**  
18H à 19H30

Réviser les nombreux défis de parcours sur glace. Accessible à tous, même aux débutants!  
**CADEAUX À GAGNER! ET ENTRÉES OFFERTES\*\***

www.patinoire-nantes.fr

PATINOIRE du Petit Port

dimanche 21 avril  
de 9 h 30 à 11 h 45  
et de 15h à 19h30

# Chocolat Party

Pâques à la patinoire, c'est la fête du chocolat\*  
Pour les petits...et les grands !

Amusement garanti !!

Patinoire du Petit Port

PATINOIRE du Petit Port

JEDI 16 MAI  
21h - 23h30

# DJ CONTEST 2019

Soirée concours DJ amateurs.

Le samedi 17 Tu es entre 18 et 22 ans ?  
IMPORTANT ! Participation des participants sur les réseaux sociaux !  
L.E cadeau : un stage de mix\* à gagner - une soirée à mixer à la patinoire de Nantes !  
\* sous réserve de disponibilité

Amusement garanti !!

Patinoire du Petit Port

PATINOIRE du Petit Port

Dimanche 16 juin  
de 9h30 à 11h45 et  
de 15h à 19h30

# Les Olympiades sur Glace

**Nouveau**

Tous les mini-jeux sur la glace pour un max de défis givrés !  
**Amusement garanti !!**

De nombreux cadeaux à gagner\*, des entrées offertes\*\*

Amusement garanti !!

Patinoire du Petit Port

PATINOIRE du Petit Port

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE  
DE 15H À 19H30

# ICE KIDS

UN APRÈS-MIDI DÉDIÉ AUX FAMILLES !  
DE NOMBREUX JEUX SUR LA PISTE, DES STRUCTURES GONFLABLES\*,  
DES SCULPTURES SUR BALLONS ET DES GOURMANDISES\*\*.

**ON VA S'AMUSER!**

Amusement garanti !!

Patinoire du Petit Port

PATINOIRE du Petit Port

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019  
DE 21H À 23H30

# STAR WARS

SOIRÉE INTERGALACTIQUE  
À LA PATINOIRE

DES PLACES DE CINEMA, A GARDER ET FILM D'AUTRES SURPRISES.  
Plus de 1000 de places à payer

Amusement garanti !!

Patinoire du Petit Port

PATINOIRE du Petit Port

Mardi 24 décembre  
14h.30 à 18h

# Sur la piste du Père Noël

Des animations pour tous et même une structure gonflable !

Je commence ma tournée à la patinoire !

Entrées patinoire et cadeaux offerts\*

Amusement garanti !!

Patinoire du Petit Port

❖ **WEB :**

Mise à jour régulière du site Internet [www.patinoire-nantes.fr](http://www.patinoire-nantes.fr).

Nombre de visites sur le site internet :

87 960 sessions en 2019 soit +3,46% par rapport à 2018 (84 968)

Comme en 2018, il y a des pics de visites au tout début de l'année (1er au 6 janvier), en février (du 10 au 19) et en fin d'année (mi-octobre à décembre, avec des pics le week-end)

Cette année encore, 72,18% des visites proviennent des mobiles (64,15% en 2018 et 58% en 2017), 23,70% d'ordinateurs (29,89% en 2018) et 4,12% de tablette (5,96% en 2018).

C'est une donnée intéressante qui démontre que la cible du site patinoire-nantes.fr (public plutôt jeune) utilise principalement son smartphone pour trouver de l'information.

La page la plus vue du site [www.patinoire-nantes.fr](http://www.patinoire-nantes.fr) en 2019 (comme chaque année) est celle des horaires et tarifs avec 52,92%, (52,28% en 2018) vient ensuite la page d'accueil avec 24,07% (22,30% en 2018) et la page animations avec 9,32% (10,44% en 2018).

Canaux d'acquisition : D'où viennent les internautes ?

- 86,84% des visites proviennent des moteurs de recherche
- Les réseaux sociaux amènent très peu de visites sur le site : 0,74% (0,39% en 2018).

Facebook est celui qui draine le plus de visites (84,74%) puis Instagram (7,64%).

Facebook patinoire : 10 887 fans en 2019 (11 014 en 2018), c'est le support des animateurs patinoire pour animer la page fan.

Instagram : 607 abonnés (497 en 2018).

❖ **Autres :**

Déclinaison des tarifs 2019 sur supports papier (6 000 flyers) et Internet.

**PATINOIRE du Petit Port** > **Horaires & tarifs** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019

**PLUS QU'UNE PATINOIRE, UN GLISS' PARC**

**Horaires d'ouverture**  
Hors vacances scolaires

Mardi	21h00/23h30
Mercredi	14h00/17h00 21h00/23h30
Judi et vendredi	21h00/23h30
Samedi	14h00/17h00* 21h00/23h30
Dimanche	9h30/11h45 15h00/19h30

**Horaires d'ouverture**  
Vacances scolaires (hors été)

Du lundi au vendredi	14h30/18h00 21h00/23h30
Samedi	14h00/17h00* 21h00/23h30
Dimanche	9h30/11h45 15h00/19h30

\*La patinoire ferme ses portes à 16h50 lors des matchs de hockey seniors. Pour connaître leur programmation, rendez-vous sur [www.patinoire-nantes.fr](http://www.patinoire-nantes.fr). Les caisses ferment 30 minutes avant la fin de la séance. Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.

**Tarifs 2019**

**Tarif entrée avec location de patins**

Tarif plein	7,60 €
Tarif réduit enfant -12 ans	5,90 €
Tarif réduit enfant -6 ans <sup>(1)</sup>	Gratuit
Tarif réduit étudiant - demandeur d'emploi <sup>(2)</sup>	4,90 €
Tarif réduit bénéficiaire A.A.H. <sup>(3)</sup> Allocation Adulte Handicapé	4,90 €

**Tarif entrée sans location de patins**

Tarif plein	4,90 €
Tarif réduit enfant -12 ans	3,20 €
Adulte accompagnateur non patineur	2,30 €

Location de patins<sup>(4)</sup> : 2,70 €

**Abonnements** (valables 1 an)

Tarif plein 10 entrées	40,00 €
Tarif réduit 10 entrées enfant -12 ans	26,00 €
Tarif 10 locations de patins	23,00 €

**Tarif Groupe avec location de patins**

Groupe de 9 à 50 personnes	6,00 €
Groupe + de 50 personnes	5,00 €

(Tarif groupe hors week-end sur réservation - commercial.k@patinoire-nantes.fr)

**Bénéficiaire « Carte Blanche »<sup>(5)</sup>**

Tarif réduit entrée avec location de patins	4,90 €
Tarif réduit 10 entrées + 10 locations de patins	49,00 €

Affûtage des patins<sup>(6)</sup> : 5,30 €  
Perte de carte : 4,00 €

(1) Le mercredi après-midi et le dimanche matin pour les enfants accompagnés d'un patineur.  
(2) Sur présentation d'un justificatif, de moins de 3 mois\*.  
(3) Valable sur toutes les séances publiques, week-ends compris, sur présentation de la carte avec photo.  
(4) Peinture du 25 au 49.  
(5) Dépôt et retour sur les séances publiques.

## **Animations :**

### ❖ **Animations mensuelles :**

En 2019, plusieurs animations mensuelles se sont déroulées à la patinoire. Celles-ci augmentent la fréquentation d'environ 50% par animation.

- **Samedi 19 janvier**      **Live DJ Percussionniste Antoine Garrel** (soirée)
- **Samedi 16 février**      **Total Black Out 2K19** (soirée)  
*Lots offerts : Bâtons et bracelets leds.*
- **Dimanche 17 mars**      **Ice Warrior** (après-midi) (défis, jeux sur la glace)  
*Lots offerts : sessions Karting de Nantes, entrées Zone Laser, invitations Holiday on Ice (partenariats).*
- **Dimanche 31 mars**      **Le petit déj est servi** (matin)  
*Lots offerts : boissons chaudes et crêpes.*
- **Dimanche 21 avril**      **Chocolat Party** (journée)  
*Lots offerts : œufs et poules en chocolat.*
- **Jedi 16 mai**      **DJ Contest** (soirée) (concours DJ amateurs)  
*Lots offerts : stage de mix à l'UCPA, entrées patinoire.*
- **Dimanche 16 juin**      **Les olympiades** (journée) (défis, jeux sur la glace)  
*Lots offerts : entrées patinoire, sessions Karting de Nantes, entrées Zone Laser.*
- **Dimanche 29 septembre** **Ice Kids** (après-midi)  
*Structures gonflables, sculpteurs sur ballons, vente de crêpes.*
- **Mercredi 9 octobre**      **Fête du campus** (soirée)  
*Sur présentation de la carte étudiant, entrées à 2€ (location patins comprise).  
Événement organisé à la patinoire et à la piscine.*
- **Jedi 31 octobre**      **Halloween** (après-midi + soirée)  
*Lots offerts : bonbons, entrées patinoire, Zone Laser et Karting de Nantes.*
- **Samedi 30 novembre**      **Star Wars** (soirée)  
*Lots offerts : entrées cinéma, sabres lasers gonflables.*
- **Mardi 24 décembre**      **Sur la Piste du Père Noel** (après-midi)  
*Structure gonflable et présence du Père Noel.  
Lots offerts : chocolat, entrées patinoire, Zone laser et Karting de Nantes.*

### ❖ Animations hebdomadaires... :

Des animations plus régulières sont également organisées, elles ont pour but de fidéliser la clientèle et de dynamiser l'équipement.

- ✚ Les mardis soir : **Mini-hockey sur glace.**
- ✚ Les mercredis après-midi, dimanches matin et après-midi + du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 16h45 à 17h45 (**nouveauté**) : **Jardin d'enfants** → du matériel ludique (plots, cerceaux, luges...) est mis en place et à disposition des clients sur 1/3 de la piste, afin que les enfants découvrent le patinage de manière plus ludique.
- ✚ Les mercredis après-midi (hors vacances scolaires) : **Mini jeux (nouveauté)** → basket sur glace, mini hockey... pour les enfants jusqu'à 12 ans.
- ✚ Les jeudis soir : **Eisstock - pétanque sur glace**



- ✚ Les vendredis soir : **Friday Mix (nouveauté)** → un thème musical est proposé aux clients un vendredi soir par mois (communication des dates et thèmes musicaux via les réseaux sociaux).

### ❖ Événements sportifs :

- Matches de hockey sur glace via les équipes du club NAHG (D1, D3, féminines et hockey mineurs).
- Le club de hockey NAHG a privatisé la patinoire le samedi soir 23 février 2019 afin d'organiser une soirée concert avec leur partenaire HELLFEST.
- Le club Nantes sports de Glace a organisé une compétition de ballet "Le Trophée Anne de Bretagne" le samedi 2 mars 2019 de 6h à 23h.
- Le club de hockey NAHG a organisé un tournoi de hockey mineurs U13 le samedi 27 et 28 avril 2019 de 8h à 20h.
- Les galas de fin d'année des clubs de patinage artistique (clubs Nantes Sports de Glace, Léo Lagrange, Club de Patinage sur Glace Rezéen) se sont déroulés le vendredi soir 24 mai (CPGR) le samedi soir 25 mai (LEO LAGRANGE) et le samedi soir 16 juin (NSG).

## 4.2 Le suivi des obligations de service public

### Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- **Suivi des évolutions des tarifs applicables aux différentes catégories d'usagers**

Les tarifs sont proposés par le délégataire et fixés par Nantes Métropole ; en 2018, ils ont évolué comme suit :

TARIFS TTC	2018	2019
<b>Public :</b>		
Entrée adulte	4,90 €	4,90 €
Entrée enfant (-12 ans)	3,20 €	3,20 €
Entrée enfant (-6 ans) *	Gratuit *	Gratuit *
Location de patins	2,60 €	2,70 €
Parent accompagnateur	2,30 €	2,30 €
Abonnement 10 entrées	40,00 €	40,00 €
Abonnement 10 entrées enfant (- 12 ans)	26,00 €	26,00 €
Abonnement 10 locations de patins	22,00 €	23,00 €
Forfait groupe : entrée + location patins (sur réservation, hors week-end)		
De 9 à 50 personnes	6,00 €	6,00 €
Plus de 50 personnes	5,00 €	5,00 €
Etudiants, Demandeurs d'emploi (le soir, hors week-end)		
Forfait entrée + location patins	4,90 €	4,90 €
Bénéficiaires "Carte Blanche"		
Forfait entrée + location de patins	4,90 €	4,90 €
Abonnement 10 entrées + 10 locations patins	49,00 €	49,00 €
Affutage patins	5,30 €	5,30 €
<b>Tarif Scolaire et Etablissement Extérieur (TTC):</b>		
Entrée	2,90 €	2,90 €
Location de patins	2,60 €	2,70 €
<i>* Le mercredi après-midi et le dimanche matin pour les enfants accompagnés d'un patineur</i>		

### Le principe de continuité du service public :

- **Utilisation (fermeture, taux d'occupation de l'équipement...)**

En 2019, la patinoire a été fermée 3 semaines (comme en 2018) du lundi 17 juin au dimanche 7 juillet 2019 inclus.

Durant cette fermeture, divers travaux d'entretien et de maintenance ont été réalisés (peinture, nettoyage...).

## **Le principe d'adaptabilité et de mutabilité du service public :**

- **Age des installations, plan de renouvellement, entretien, maintenance**

Durant cette fermeture technique de 3 semaines, divers travaux ont été réalisés :

➤ Par le personnel de la patinoire, à savoir :

- ▶ Déglacage et remise en glace,
- ▶ Aménagement et rangement du matériel de la patinoire,
- ▶ Petit entretien,
- ▶ Nettoyage, entretien, affutage des patins,
- ▶ Ponçage et peinture de la banque à patins,
- ▶ Modification de la banque à patins,
- ▶ Réparation filets et peinture des buts de hockey,
- ▶ Modification simple du marquage de hockey au niveau des buts suite demande FFHG.

➤ Par des entreprises extérieures, à savoir :

- ▶ L'entreprise VOLT a mis en place le nouvel éclairage leds dans le vestiaire public et les locaux du personnel.
- ▶ L'entreprise L2M a réalisé diverses réparations sur la surfaceuse n°2 (date de 2007) : divers travaux concernant le réservoir d'eau et mise en place d'un film antiadhérence dans la benne à neige.

## **Le respect du principe de transparence :**

- **Moyens mis au service de l'information des usagers**

Les tarifs de la patinoire sont affichés à l'entrée de l'établissement et des flyers sont à disposition des clients.

- **Existence d'un site internet dédié à la délégation**

Les informations relatives à la patinoire sont accessibles sur le site internet [www.nge-nantes.fr](http://www.nge-nantes.fr)

- **Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités d'accès à ce rapport mises en place pour les usagers**

Cf. délégant.

## **5 Annexes**

- **Comptes sociaux certifiés du délégataire**
- **Note expliquant et justifiant le passage des comptes sociaux aux comptes de la délégation**

**Ce complément est exclusivement destiné à l'information de l'autorité délégante dans l'exercice de ses pouvoirs de contrôle.**

## **B- Piscine**

# **1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public**

## **1.1 Caractéristiques générales**

Objet de la délégation	Exploitation de la piscine du Petit Port
Nature de la convention	Concession
Date signature de la convention	5 Juillet 2001
Date de prise d'effet de la convention	1 <sup>er</sup> Juillet 2001
Echéance de la convention	30 Juin 2026
Durée de la convention	25 ans
Dénomination sociale du délégataire	Nantes Métropole Gestion Equipements
Coordonnées	14-16 rue Racine BP 20707 44007 Nantes Cedex 1 Tél : 02 51 84 94 51 Fax : 02 40 08 88 81
Organigramme nominatif des dirigeants	Président : Mme Catherine Choquet Directeur Général : M. Cantin Richard Directeur Général Délégué : Mr Nicolas Travel Directeur du Pôle Loisirs : Mr Nicolas Travel
Répartition du capital social	Ville de Nantes.....38.03% Nantes Métropole.....38.03% Caisse des Dépôts et Consignations.....12.80% Caisse d'Epargne Pays de la Loire.....4.42% Dexia - Crédit Local.....2.76% Caisse Fédérale Crédit Mutuel de L.Atl.....2.21% C.C.I.....0.92% B.P.A.....0.83%

## 1.2 Caractéristiques du service délégué

<b>Les services fournis</b>	Mettre en place l'organisation et les structures les mieux adaptées à l'exploitation de la piscine du Petit Port pour satisfaire un service public. S'inscrire dans la politique sportive définie par la ville de Nantes tant dans l'accueil des clubs que des scolaires.
<b>Les tarifs des services fournis</b>	Tarifs Unitaires : Adulte 4,50€, Enfants 2,90€, -8 Ans 1,40€ Abonnements à points : Adulte de 18€ à 77€ Réduit : de 12€ à 48,50€ Moins de 8 ans : de 5,50€ à 24,60€ Abonnements Entreprise : de 11€ à 32€ Abonnements Famille : de 24 à 44€ Abonnements à l'heure : 10h : 29,50€ 20h : 51,90€
<b>Les installations</b>	Les Bassins : Un bassin polyvalent de 665m2 comprenant : - Entrée en pente douce 120m2 - 1 Bassin boule à vague 170m2 - 1 Bassin de natation 375m2 Un bassin d'apprentissage : 144m2 Une pataugeoire de 70m2 2 toboggans (76ml & 20ml) Jeux d'eau (cols de cygne, geysers, plaques à bulles, buses de nage à contre-courant). Les plages : 1167m2 Les locaux personnels : 95m2 Les locaux annexes : 60m2 Les locaux techniques : 400m2 Vestiaires publics et collectifs : 457m2
<b>Le partage des charges entre le délégataire et le délégant</b>	Le délégataire assure les charges courantes de fonctionnement, les dépenses d'entretien et grosses réparations, les impôts et taxes. Autant que de besoin, il finance le renouvellement des biens mis à disposition, ou procède à l'acquisition de nouveaux biens dans l'intérêt du service. Au terme du contrat, tous les biens seront considérés comme des biens de retour et remis gratuitement à la collectivité Janvier 2015 : Avenant n°6 à la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port modifiant le dispositif de contribution financière du contrat. La Ville de Nantes verse annuellement une subvention globale et forfaitaire, pour sujétions de service public. Un mécanisme d'intéressement financier est intégré au contrat, prévoyant le versement à la collectivité de 50% des excédents de recettes et/ou d'économies de charges. <b>2016 : avenant n°7 art.4 compensation de la taxe sur les salaires</b> Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 6, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant. Celle-ci est due depuis la date de prise d'effet de l'avenant n°6 au 1er janvier 2015). Le délégant versera au délégataire, l'année suivant le paiement de la taxe par ce dernier, la somme qui sera soumise préalablement à l'approbation du Conseil Municipal. L'article 3 de l'avenant 6 est ainsi complété par ce présent article.

# 2 Les comptes de la délégation de service public

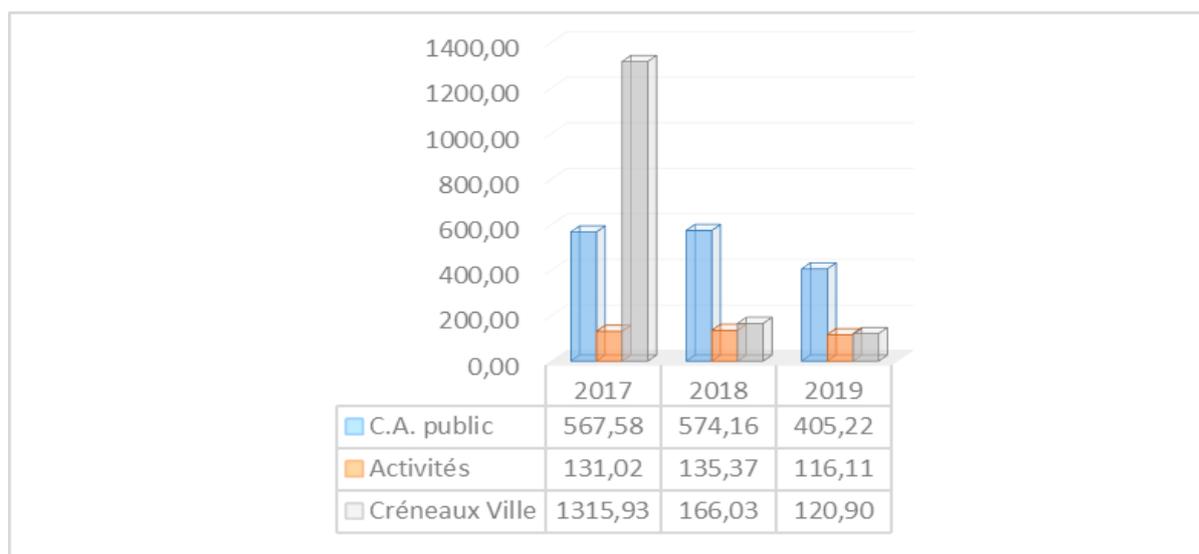
## 2.1 Le compte de résultat

Piscine	2017		2018		2019		Variation
	K€	%	K€	%	K€	%	2019/2018
Chiffre d' Affaires	2 019	100,0	880	100,0	694	100,0	-21,1
Autres Produits de Gestion	0		0		0		
<b>Total Produits</b>	<b>2 019</b>	<b>100,0</b>	<b>880</b>	<b>100,0</b>	<b>694</b>	<b>100,0</b>	<b>-21,1</b>
Achats de m/ses / autres	386		389		415		6,6
Charges Externes	288		235		238		1,2
Impôts et Taxes	43		53		24		-54,5
Frais de siège et SGPP	837		957		995		4,0
Frais de Personnel / Travaux	7		0		0		-49,5
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0		0		0		
<b>Total Consommations</b>	<b>1 562</b>	<b>77,3</b>	<b>1 635</b>	<b>185,8</b>	<b>1 672</b>	<b>241,0</b>	<b>2,3</b>
VALEUR AJOUTEE	458	22,7	-755	-85,8	-979	-141,0	29,6
Frais de Personnel	952	47,2	992	112,8	1 041	150,0	4,9
<b>RESULTAT ECONOMIQUE BRUT</b>	<b>-494</b>	<b>-24,5</b>	<b>-1 747</b>	<b>-198,6</b>	<b>-2 019</b>	<b>-291,0</b>	<b>15,6</b>
Dotations Amort. & Provisions	900	44,6	923	104,9	944	136,1	2,3
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 394</b>	<b>-69,1</b>	<b>-2 670</b>	<b>-303,5</b>	<b>-2 964</b>	<b>-427,1</b>	<b>11,0</b>
Charges Financières	225	11,1	204	23,1	182	26,2	-10,8
Produits Exceptionnels	44	2,2	42	4,8	69	10,0	64,0
Charges Exceptionnelles	35	1,7	71	8,1	99	14,2	38,3
<b>RESULTAT NET -1-</b>	<b>-1 610</b>	<b>-79,7</b>	<b>-2 903</b>	<b>-329,9</b>	<b>-3 175</b>	<b>-457,5</b>	<b>9,4</b>
Redevance VDN	72,3	3,6	27,1	3,1	8	1,2	-69,4
Subvention globale et forfaitaire & Compensation taxe s/	1 783	88,3	2 968	337,3	3 017	434,9	1,7
<b>RESULTAT NET -2-</b>	<b>101</b>	<b>5,0</b>	<b>38</b>	<b>4,3</b>	<b>-166</b>	<b>-23,8</b>	<b>-534,2</b>

Le compte de résultat de l'exercice 2019 fait apparaître un résultat déficitaire de **-166K€**. Ce chiffre résulte notamment de la baisse de CA liée aux travaux d'enlèvement des faux-plafonds.

### Le chiffre d'affaires

Le CA public enregistre une baisse (-21,1%) en raison de la diminution de la capacité d'accueil depuis mai/juin 2019.



Le CA des activités ( leçons et cours collectifs ) s'élève à 116,11 K€ soit - 14,22%.

Les créneaux réservés à l'usage des scolaires et clubs font l'objet de nouvelles modalités financières à la ville de Nantes sur la base d'un prix forfaitaire et global de 167,69K€ HT (prix indexé de 1% par an à compter de 2020) comme le mentionne l'article 6 de l'avenant n°9 de la DSP.

Piscine	Réalisé 2018	Compte d'exploitation prévisionnel 2019 (1)	Réalisé 2019
Recettes usagers	574 152	570 650	405 219
Créneaux clubs et scolaires	166 032	167 692	167 692
Autres recettes	139 717	134 374	120 901
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>879 901</b>	<b>872 716</b>	<b>693 811</b>

### Les charges :

Les charges fixes sont légèrement inférieures à celles du compte d'exploitation prévisionnel (- 2%).

Les charges actualisables sont maîtrisées et en légère baisse de -0,61%.

Piscine	Réalisé 2018	Compte d'exploitation prévisionnel 2019 (1)	Réalisé 2019
<b>Charges fixes</b>	<b>1 126 213</b>	<b>1 149 835,89</b>	<b>1 125 411</b>
dont amortissement extension	559 983	582 181	582 181
dont amortissement autres	21 120	44 743	20 318
dont PGR	341 709	341 709	341 709
dont frais financiers d'emprunt	203 401	181 203	181 203
<b>Charges actualisables</b>	<b>2 627 245</b>	<b>2 730 181</b>	<b>2 713 626</b>
dont frais de personnel	1 000 477	1 035 300	1 049 514
dont frais de siège+scs gaux CLPP	943 625	937 843	958 147
<i>frais de siège</i>	<i>285 848</i>	<i>269 832</i>	<i>290 136</i>
<i>refac scs gaux CLPP</i>	<i>657 777</i>	<i>668 011</i>	<i>668 011</i>
dont impôts	53 192	53 848	24 208
dont autres	629 951	703 190	681 757
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3 753 458</b>	<b>3 880 017</b>	<b>3 839 036</b>

#### Subvention pour sujétions de service public :

L'avenant n°9 actualise le dispositif de contribution financière de la Ville à compter de 2018. Pour 2019, le montant de la subvention est de 3 017K€ HT alors qu'il était de 2 968K€ HT en 2018.

Piscine	Réalisé 2018	Compte d'exploitation prévisionnel 2019 (1)	Réalisé 2019
Subvention Ville	2 967 991	3 017 301	3 017 301
Résultat exceptionnel	-29 192	0	-29 558
Redevance à la collectivité	27 069		8 277,77
Résultat NGE	38 173	10 000	-165 760

#### COMPENSATION TAXE SUR LES SALAIRES

Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 6, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant.

Le montant de la taxe sur les salaires 2019 est de 61 414 €.

### Intéressement financier :

Conformément aux nouvelles dispositions contractuelles, les résultats réels sont comparés avec les comptes prévisionnels :

- les excédents de recettes sont reversés à la Ville de Nantes à hauteur de 50%
- les économies de charges sont reversées à la Ville de Nantes à hauteur de 50%. Sur l'exercice 2019, ils représentent 8 278€ HT.

50 % des excédents à reverser si recettes usagers >		570 650 €HT
<b>Soit</b>	<b>0 €</b>	
50 % des économies à reverser si charges actualisables <		2 730 181 €HT
<b>Soit</b>	<b>8 278 €</b>	
<b>Total REDEVANCE</b>	<b>8 277,77 €</b>	

En 2019, le montant total de la redevance à reverser est de 8 277,77€ HT.

### REVERSEMENT DU COMPTE DE TIERS « USAGERS PISCINE »

Comme le prévoit l'art.6 de l'avenant n°6, NGE doit verser chaque année à la Ville de Nantes 90% du solde du compte « abonnements à points communautaires ». A ce titre, NGE a versé 63 382,42 € au titre de l'année 2019.

## 2.2 Le compte-rendu bilancier

La valeur brute des immobilisations à fin 2019 s'élève à 12,406 M€.

### Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation

en € / HT	Val. Brute 01/01/2019	Mouvements de l'exercice ( val. Brute )			Val. Brute 31/12/2019
		Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	
Logiciels informat.	13 900,00	0,00		0,00	13 900,00
Agencs, aménagts, instal.	183 955,64	1 077,00		0,00	185 032,64
Matériel & outillage	33 756,67	5 396,63		0,00	39 153,30
Matériel de bureau & informat.	740,00	0,00		0,00	740,00
Mobilier de bureau	16 025,47	0,00		0,00	16 025,47
Terrains et contr. en concession	12 150 788,83	0,00		0,00	12 150 788,83
<b>Total brut Immobilisé</b>	<b>12 399 166,61</b>	<b>6 473,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 405 640,24</b>

Compte tenu des nouvelles acquisitions de l'exercice, et des amortissements pratiqués, la valeur nette à fin 2019 est arrêtée à 6,550 M€.

en € / HT	Amortisst. 01/01/2019	Mouvements de l'exercice			Amortisst. 31/12/2019	V.N.C. 31/12/2019
		Dotations	Reprises			
Logiciels informat.	13 900,00	0,00	0,00	13 900,00	0,00	
Agencs, aménagts, instal.	86 306,94	17 294,80	0,00	103 601,74	81 430,90	
Matériel & outillage	28 026,67	2 882,92	0,00	30 909,59	8 243,71	
Matériel de bureau & informat.	740,00	0,00	0,00	740,00	0,00	
Mobilier de bureau	15 116,79	139,95	0,00	15 256,74	768,73	
Concession ( caducité )	5 108 590,04	582 180,64	0,00	5 690 770,68	6 460 018,15	
<b>Cumul amortissements</b>	<b>5 252 680,44</b>	<b>602 498,31</b>	<b>0,00</b>	<b>5 855 178,75</b>		

**Valeur nette des Immobilisations 7 146 486,17** soit une variation de : -8,34% **6 550 461,49**

L'encours de financement affecté à l'exploitation au titre des investissements relatifs à la concession s'élève à 7,2 M€ pour la piscine dont 2,3 M€ de subventions. L'encours sur emprunts s'élève à 4,3 M€ à fin 2019.

	01/01/2019	Variations de l'exercice		31/12/2019
		Augmentations	Diminutions	
Emprunt - encours	4 917 627,93	0,00	575 823,69	4 341 804,23
Subvention d'équipement	2 286 287,28	0,00	0,00	2 286 287,28
<b>Cumul financements</b>	<b>7 203 915,21</b>	<b>0,00</b>	<b>575 823,69</b>	<b>6 628 091,51</b>

Le tableau ci-dessous reprend le détail des travaux effectués sur l'année 2019 au titre des grosses

Réparations :

Travaux de grosses réparations réalisées sur 2019	
Divers carrelage	8 541,40
Divers peinture	9 107,35
Divers plomberie	5 832,39
Divers travaux	40 560,83
Faux plafond	142 640,45
Faux plafond ( autre )	10 773,51
Menuiserie/Serrurerie	2 692,70
Traitement d'air	6 034,55
Traitement d'eau	138 334,69
<b>TOTAL</b>	<b>364 515,87 €</b>

# 3 L'analyse de la qualité du service

## 3.1 Les indicateurs de qualité au niveau des installations

Afin de vérifier et d'améliorer les conditions d'accueil des usagers, divers contrôles de la propreté sur l'ensemble du site (bassins, vestiaires, coursives) sont réalisés.

Ceux-ci sont effectués deux fois par semaine (lundi, vendredi) par le personnel d'encadrement qui attribue une note pour chacun des espaces inspectés.

Cette note fait l'objet d'un calcul moyen hebdomadaire et mensuel.

Les différents points contrôlés se répartissent comme suit :

- Espace halle bassins (sols, chromes, goulottes, grilles d'évacuation, toboggans).
- Espaces vestiaires hommes, femmes & collectifs (sols, cabines, casiers, goulottes d'évacuation).
- Espaces sanitaires hommes & femmes (sols, toilettes, lavabos, douches).
- Coin beauté (sol, miroirs, mobilier).

L'objectif est de maintenir un niveau d'évaluation situé entre les deux barèmes de notation supérieur, à savoir N°4 et N° 5. Ne jamais être en dessous du barème N°3.

5	Entretien de grande qualité qui ne se limite pas à l'essentiel mais qui est attentif aux moindres détails
4	Entretien de bonne qualité. Equipement propre dans l'ensemble
3	Entretien de qualité moyenne ; l'essentiel est juste assuré
2	Entretien de qualité insuffisante
1	Entretien de mauvaise qualité qui ne donne pas une bonne impression d'hygiène

Les résultats concernant la prestation de nettoyage effectuée par la société GSF font observer des interventions plutôt constantes ces trois dernières années.

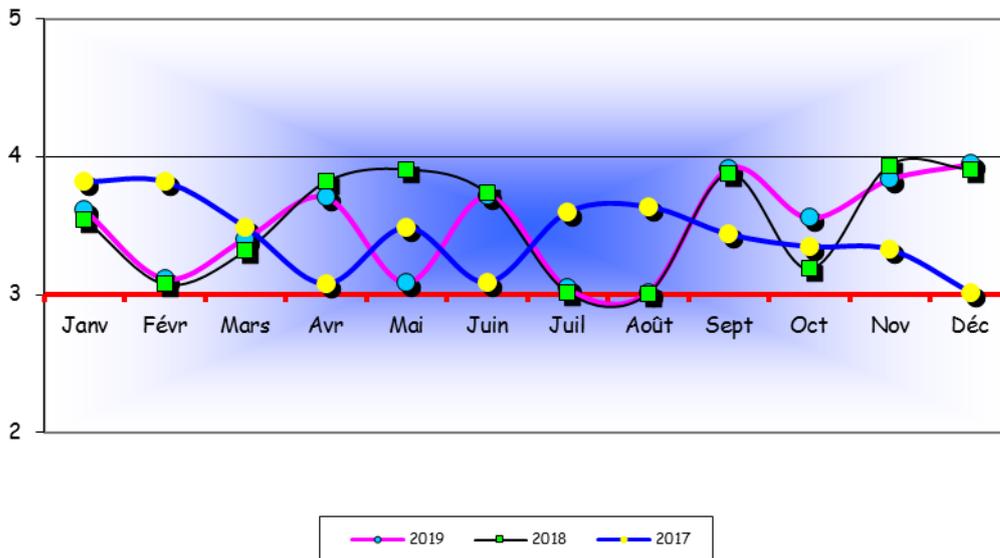
Globalement les interventions concernant 2019 se sont avérées très correctes et ce malgré un léger recul non significatif pour ce dernier exercice .

- 2017 : 3,43

- 2018 : 3,53

- 2019 : 3,50

Le maintien de ces dispositions s'effectuent à travers de régulières tables rondes organisées avec le titulaire du marché afin d'obtenir une plus grande régularité et une meilleure constance dans la qualité des prestations apportées à l'équipement.



A travers les analyses d'eau mensuelles effectuées par l'Agence Régionale de Santé, un suivi et une attention toute particulière sont portées à l'évolution du taux de chloramines dans les bassins .

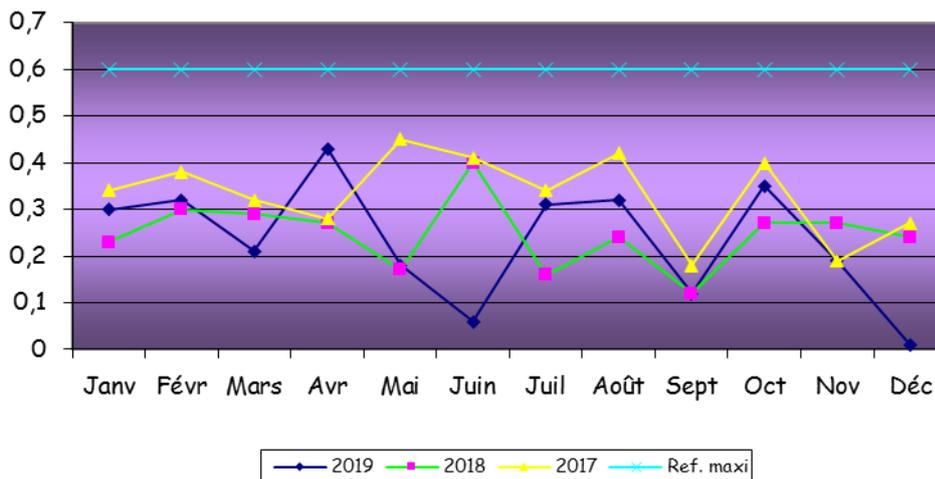
Cet indicateur permet de vérifier la bonne qualité de l'eau mais également d'apprécier le niveau confort de la clientèle ainsi que celui du personnel en charge de la surveillance.

La palier à ne pas dépasser préconisé par l'ARS est au seuil de 0,6mg/l.

Le traitement à l'ozone de l'eau des bassins permet malgré une fréquentation élevée de maintenir un niveau largement inférieur à ce seuil .

La moyenne annuelle pour l'ensemble des bassins (polyvalent, boule à vague, apprentissage, patageoire), reste faible et très stable pour ces trois dernières années et ce malgré des fréquentations très élevées:

- 2017 : 0,33 mg/l
- 2018 : 0,24 mg/l
- 2019 : 0,23 mg/l



## 3.2 Evolution des prestations, fréquentation et sécurité

- **Evolution des prestations (quantités, horaires...)**

### Fonctionnement et organisation du service :

En période scolaire la piscine est ouverte 7j/7, de 8h à 22h15 le lundi, de 8h à 23h du mardi au vendredi, le samedi de 8h à 20h et le dimanche de 9h à 20h, soit un potentiel effectif de 95,25h. En période de petites vacances scolaires, les ouvertures se déclinent du lundi au vendredi de 9h à 23h, le samedi et le dimanche de 9h à 20h soit un potentiel effectif de 81 h.

Durant les vacances d'été une fermeture supplémentaire pour des raisons d'hygiène et de sécurité est organisée de 17h à 17h30 pour une amplitude d'ouverture hebdomadaire de 79,75h.

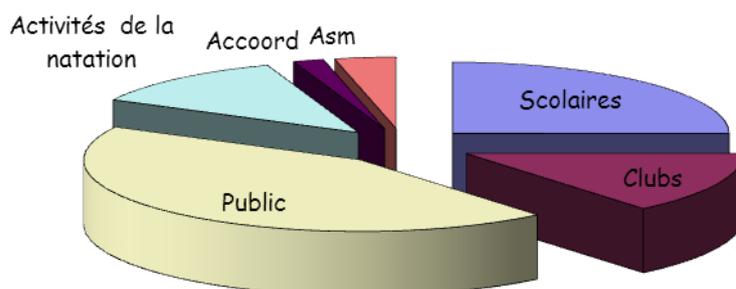
Les clubs et associations sportives sont accueillis de façon exclusive le lundi de 12h à 14h et de 17h à 22h15, mais également le mardi de 12h à 14h, le mercredi de 8h à 9h30 ainsi que le samedi de 9h30 à 15h (concomitement avec les activités de cours de natation et d'aquagym de NGE).

Nous encadrons le lundi de 17h15 à 18h15 ainsi que le mercredi de 10h30 à 11h30 et de 14h à 16h l'animation sportive pour des groupes de 8 à 10 enfants en difficulté avec le milieu aquatique sur des créneaux partagés soit avec des clubs, soit avec des cours NGE ou soit en séance public.

Hors vacances scolaires, des créneaux spécifiques, avec les usagers, sont attribués aux centres Accord le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi avec l'ASM (animation sportive municipale) de 15h à 16h et ce sans prise en charge par les MNS de l'établissement.

Pendant les vacances scolaires, cet accueil s'effectue du lundi au vendredi de 10h30 à 11h30 parallèlement à une ouverture publique.

Les activités de natation dispensées par NGE se déroulent du mardi au vendredi de 20h à 20h40 (aquagym, cours d'apprentissage adultes) et le samedi de 8h30 à 15h (bébés dans l'eau, cours de perfectionnement adultes, aquagym, cours enfants, jardin aquatique), soit un volume hebdomadaire de 12,18h.



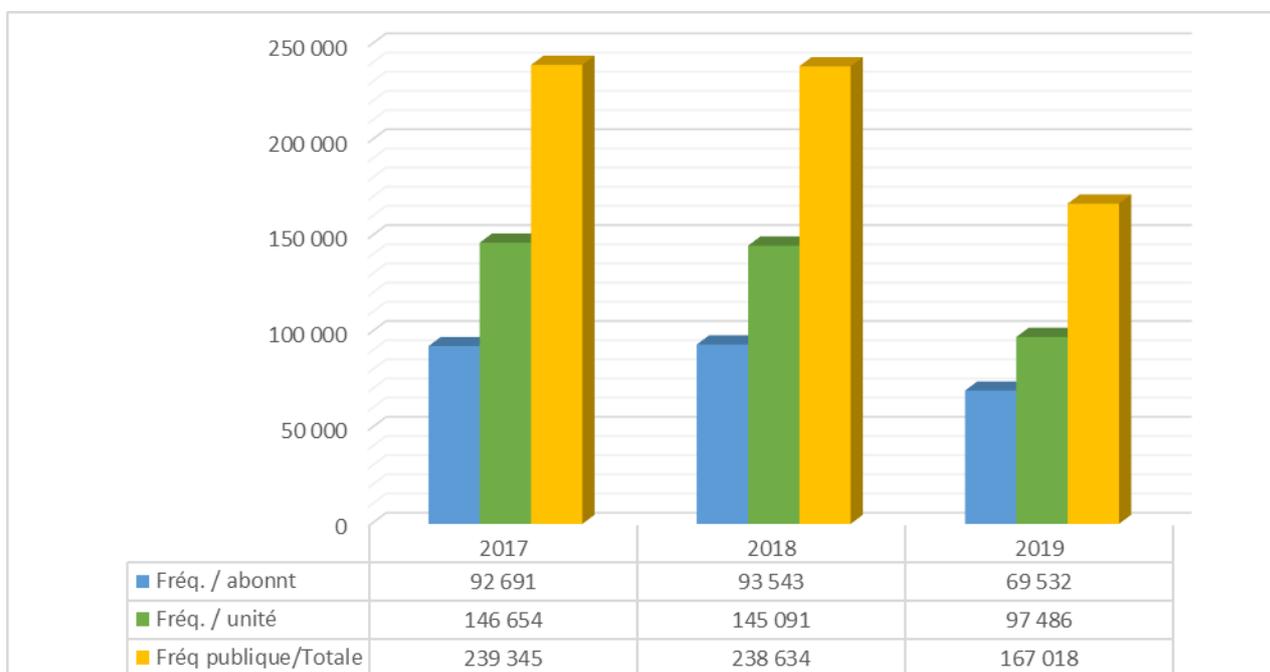
## - Suivi de la fréquentation

- La fréquentation publique totale pour l'année s'élève à 167 018 entrées et fait apparaître une baisse de - 30% par rapport à 2018 (238 634 entrées).
- Cet écart très important de la fréquentation entre ces deux années s'explique à travers un évènement lié à la détérioration des dalles et de la structure du plafond suspendu de la halle bassins. Cet incident nous a non seulement amené à fermer l'établissement 5 semaines (du 26/05 au 16/06) pour une sécurisation du site (enlèvement de la structure du plafond), mais également à revoir, à partir de la réouverture, le niveau de la FMI en raison de la réglementation liée à l'intensité sonore maximum autorisée dans le milieu du travail. En effet, l'absence des dalles a entraîné une détérioration de la qualité acoustique sur la halle bassins (mesures de contrôle par le cabinet Véritas) nous obligeant par ces contraintes à diminuer la FMI qui de 500 usagers est passée à 250 avec une fermeture de tous les jeux aquatiques ( toboggans, cols de signe, geysers... ).

Ces différentes mesures ont bien évidemment détérioré notre offre entraînant de facto une chute importante de la fréquentation pour l'année 2019. Les travaux de rénovation sont programmés pour le second semestre 2020.

De plus, pour alléger les contraintes des salariés, nous avons renforcé la sécurité en journée, au détriment des nocturnes fermées durant la période estivale.

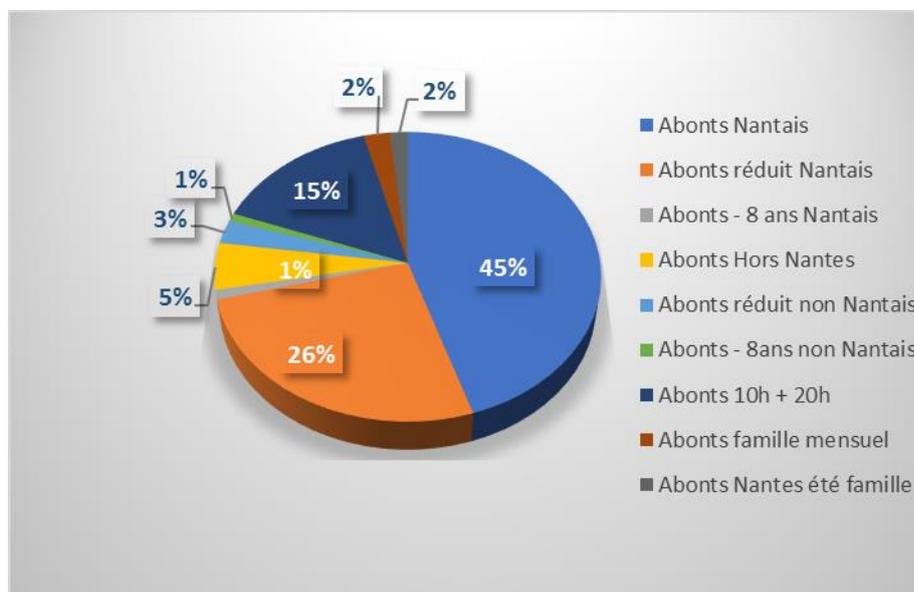
- Dans la typologie des entrées, on observe la même stabilité avec -1% de fréquentation
- Dans la répartition de la fréquentation, on constate que la part attribuée aux entrées publiques 60% par rapport aux abonnés 40% reste stable d'une année sur l'autre.
- Dans la part attribuée aux abonnés, 88% des usagers sont Nantais et 12% sont extérieurs à la VDN .

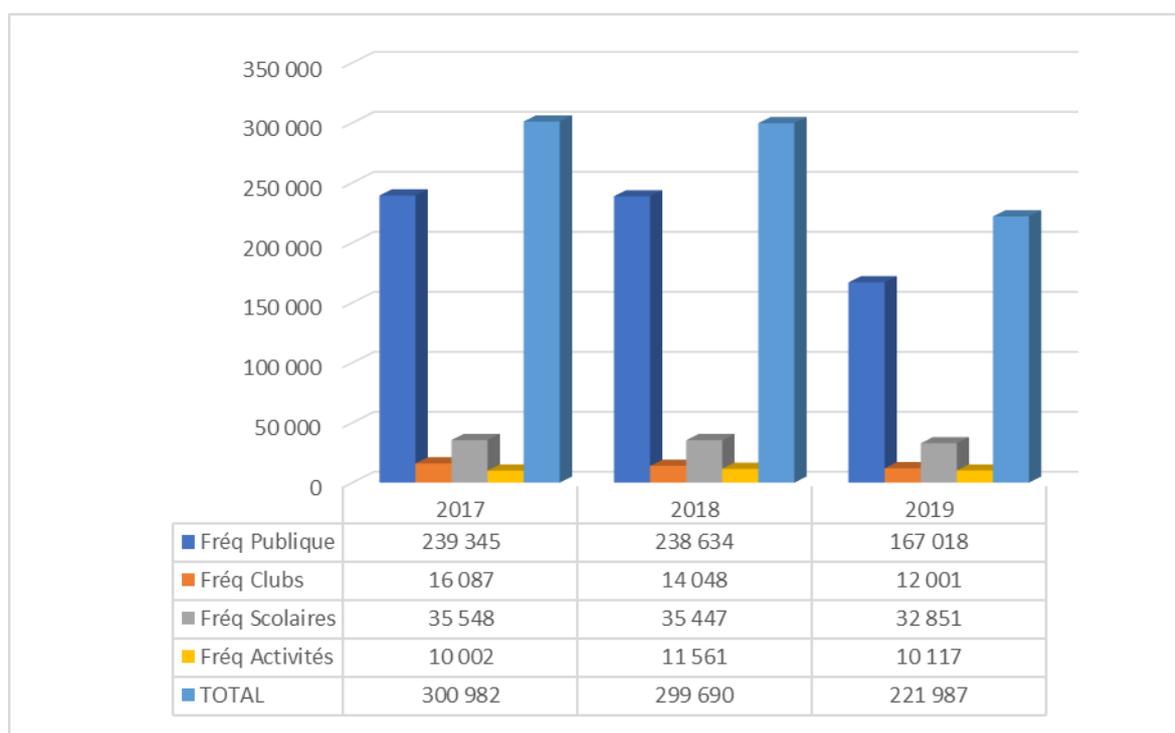
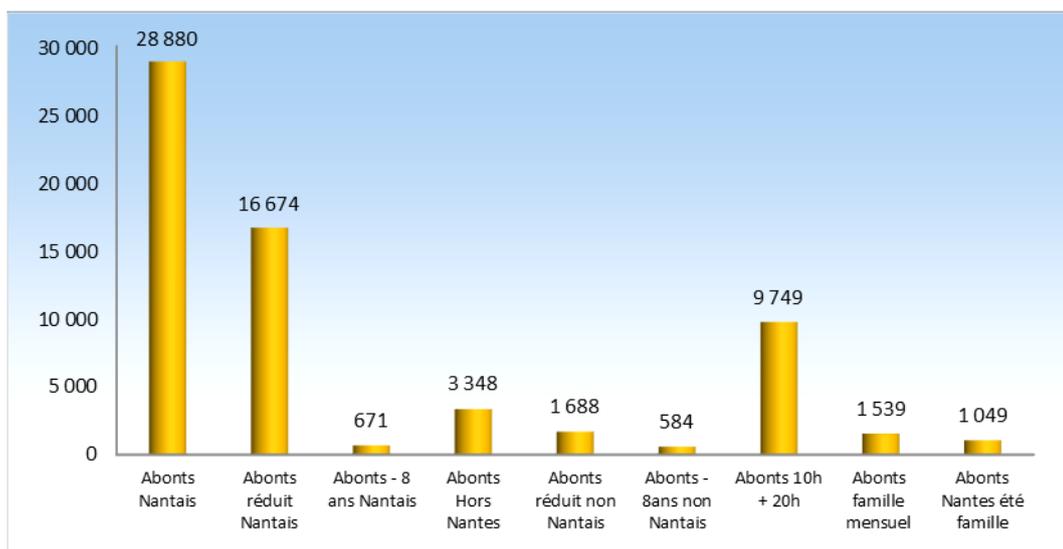


Les nombres de passages concernant les abonnements varient très fortement par rapport à 2018. Cette baisse très significative est liée à la fermeture pour enlèvement du plafond suspendu de la halle bassins corrélée à une diminution de la FMI et à suspen des séances en nocturne pendant l'été (problèmes acoustiques).

- Abts adulte Nantais : -24,1%
- Abts adulte Hors Nantes : - 20%
- Moins de 8 ans Nantais : -93%
- Moins de 8 ans Non Nantais : - 24,5%
- Abts réduit Nantais : - 36,1%
- Abts réduit Non Nantais : - 45,3%
- Abts horaires 10h & 20h : - 17,1%
- Abts Famille mensuel : - 42,2%
- Abts Nantes été famille : - 42%

### Répartition des passages abonnements



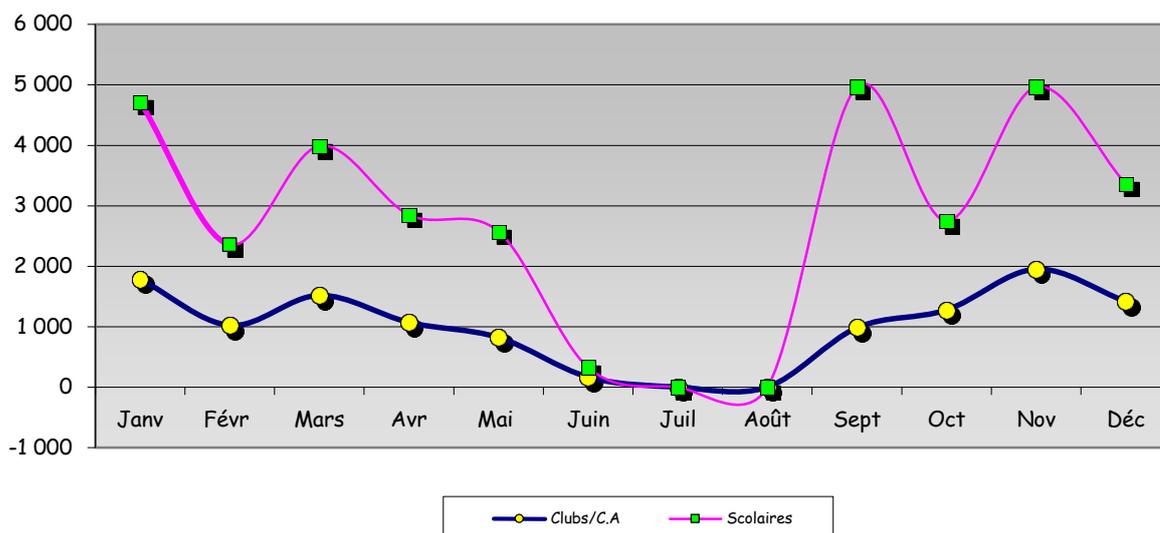


La fréquentation totale (tous publics confondus) s'élève à 221 987 entrées et en baisse de - 25,9% par rapport à n-1.

Cette baisse générale est liée aux difficultés d'ouvertures rencontrées tout au long de l'année en lien avec l'enlèvement des dalles de faux plafond.

La répartition de cette évolution varie en fonction des différents types de public :

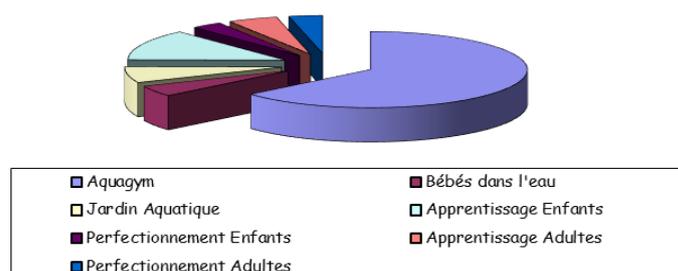
- Fréq Publique : -30%
- Fréq Clubs/Assos : -14,57%
- Fréq Scolaires : -7,32%
- Fréq Activités : -12,5%



Les activités de la natation (aquagym, natation enfants & adultes, bébés dans l'eau, jardin aquatique) ont atteint le nombre total de 648 inscrits pour un potentiel de 660 places (98% du taux de remplissage).

Si globalement le nombre d'inscrits reste relativement stable, une évolution significative est à observer pour ce qui concerne les cours d'apprentissage enfants. En effet, afin de répondre à une forte demande concernant cette activité, il a été décidé d'augmenter sensiblement le nombre de participants par cours ; De 8 il est passé à 10 élèves par groupe.

	2017	2018	2019	Evol. 19/18
Aquagym	387	393	387	- 6
Bébés ds l'eau	28	60	57	- 3
Apprentissage Enfts	80	77	94	+ 17
Apprentissage Adlts	31	25	32	+ 7
Perfectionnement Enfts	19	18	17	- 1
Perfectionnements Adlts	21	19	21	+ 2
Jardin Aquatique	41	41	40	-1
<b>TOTAL</b>	<b>607</b>	<b>633</b>	<b>648</b>	<b>+ 15</b>



- **Synthèse des enquêtes de satisfaction menées**

Aucune enquête de satisfaction n'a été diligentée en 2019.

## **La sécurité, l'hygiène et les accidents :**

- **Respect des normes légales et contractuelles**

Les contrôles obligatoires sont suivis par le Pôle technique de NGE ; Ceux-ci concernent essentiellement :

- La vérification des installations électriques réalisée par la Socotec
- La vérification des installations de gaz est réalisée par la Socotec
- Un contrat de maintenance chauffage et traitement de l'eau par la société Dalkia
- Un contrat de maintenance alarmes (incendie/intrusions ) avec la société Fee
- Un contrat de maintenance porte automatique avec la société Fresnais
- Un contrat de maintenance ascenseur avec la société Otis
- Un contrat de maintenance toboggans avec la société Power Composite
- Un contrat de maintenance des bassins avec la société Myrtha Pools

- **Problèmes relatifs au maintien de l'ordre**

En raison des affluences constatées sur le site des agents de sécurité (Lynx assistance) assurent la tranquillité des usagers ainsi que celle du personnel .

Il sont intervenus à plusieurs reprises sur le site, à la demande du personnel, afin soit de rétablir l'ordre dans l'établissement, soit pour raccompagner des usagers non désirables dans l'établissement (comportements incompatibles avec le maintien de la sécurité des autres clients dans les bassins ).

- **Nombre et nature des incidents**

Un MNS s'est fait agressé par un usager, qui l'a fait tomber dans l'eau, frappé au visage et fait une tentative d'étranglement.

Suite à cette agression l'agent a subi 14 jours d'arrêt de travail.

- **Moyens de secours mis à disposition**

Les moyens de secours mis à disposition à la piscine du Petit Port sont ceux prévus par la réglementation en vigueur :

- Oxygénothérapie
- DSA (défibrillateur)
- Aspirateur de mucosités équipé de sondes
- Masques à oxygène
- Attelles, colliers cervicaux
- Extracteur, immobilisateur de rachis
- Brancard, lit d'infirmier, plan dur équipé
- Boîte à infirmerie
- Ligne téléphonique directe pompiers
- Alarmes internes (buzzer)
- Téléphones urbains

- **Rapport des commissions de sécurité**

Aucune commission de sécurité n'a été diligentée en 2019.

## 3.3 Les effectifs employés, les qualifications :

- **Description du personnel attaché à la délégation**

1 poste de Maître Nageur a été créé au cours de l'année 2019 .

Au 31.12.2019 ;

- 1 Responsable piscine (cadre)
- 1 Adjoint au responsable (agent de maîtrise)
- 13 Maîtres Nageurs dont 2 chefs de bassins (agent de maîtrise)
- 5 agents d'entretien et d'accueil (employés)

- **L'entrée en vigueur d'un nouvel accord d'entreprise au 1er juin 2019 :**

En février 2018, l'UES NGE avait initié une démarche de redéfinition de son nouveau modèle social visant à convenir des conditions sociales et organisationnelles préparant le « groupe NGE » à ses enjeux de demain.

Cette démarche volontariste de co-construction avec les organisations syndicales et les salariés s'est traduite notamment par :

- La signature à l'unanimité en avril 2018 d'un accord de méthode définissant l'esprit et la méthodologie de la démarche ;
- La participation de 63 salariés volontaires au sein de 7 groupes de travail pour apporter leurs visions et leurs propositions sur le nouveau modèle social (juin à octobre 2018) ;
- Le lancement d'un cycle de réflexion et de formation visant à préciser et harmoniser les pratiques managériales au sein de NGE et à développer les compétences de tous les managers de NGE (année 2019) ;
- 10 réunions de négociation entre les 3 organisations syndicales et la Direction (décembre 2018 à mars 2019).

A l'issue des réunions de négociations, le 23 avril 2019, la Direction et une organisation syndicale ont signé un accord d'entreprise (dit « accord de performance collective ») définissant les nouvelles conditions sociales en matière de durée du travail (35 heures hebdomadaires), d'organisation du travail et de rémunération (selon les dispositions présentées lors du CA du 22 mai 2019).

La signature de cette seule organisation syndicale ne suffisant pas pour emporter la validité de l'accord, un référendum auprès de tous les salariés de l'UES NGE a été organisé le 29 mai 2019 au cours duquel 70% des salariés ont adopté le nouvel accord d'entreprise (taux de participation : 89%). Cet accord est entré en vigueur dès le 1er juin 2019.

L'entrée en application de ce nouvel accord d'entreprise marque une étape fondamentale dans la transformation et le repositionnement stratégique de NGE qui avaient été actés au cours du Conseil d'Administration de mai 2016.

Ce nouvel accord témoigne également de la capacité démontrée des salariés de NGE à s'adapter à l'évolution de nos environnements (concurrentiels, attentes clients, techniques, réglementaires, ... ) et à participer activement à la vie de leur entreprise. Les salariés de NGE se donnent les moyens de poursuivre le développement de leur entreprise. Ainsi, c'est la pérennité de NGE et sa capacité à demeurer un acteur prépondérant et utile à son territoire qui ont été réaffirmées.

## **3.4 Les rendements et la productivité :**

- **Modernisation et amélioration des équipements**

Aucune amélioration particulière n'a été apportée lors de cet exercice.

- **Certifications obtenues pour des activités relatives à la délégation**

Aucune certification n'a été sollicité durant cette année.

- **Mises en place de facilités diverses (modalités d'accès, de paiement...)**

- La gestion des entrées se fait via le logiciel de contrôle d'accès « Aquaglist » de la société Horanet, mis en place en juin 2006.

- **Toute action entreprise en vue d'améliorer les performances du service ainsi que les économies réalisées**

### **Les réclamations et contentieux :**

- **Modalités de réclamations offertes aux usagers**

Les réclamations s'effectuent par l'intermédiaire des mains courantes, de courriers tant papiers qu'électroniques.

Elles sont traitées en fonction des doléances et d'après les rapports du personnel (si nécessaire), soit par le responsable d'exploitation soit par le service commercial.

- **Analyse et suivi des réclamations et des contentieux**

Les demandes les plus récurrentes concernent des attentes liées au fonctionnement de l'établissement :

- Températures (bassins, vestiaires)
- Horaires d'ouvertures

- Fonctionnements des toboggans ou des animations aquatiques
- Organisation des lignes de natation.....

# 4 Les conditions d'exécution du service public

## 4.1 Les faits marquants de l'exercice

### Les relations avec les utilisateurs :

#### • Accidents

Aucun accident notable n'a été constaté durant l'exercice . Les interventions sur la période se déclinent comme suit :

- 6 Malaises dont 4 nécessitant une évacuation sanitaire mais sans gravité
- 5 chutes diverses entraînant des blessures à la tête ou des traumatismes articulaires

Le nombre d'interventions lié à la bobologie ou à des chocs ou douleurs diverses traité à l'infirmerie s'élève à 9.

Pour une partie d'entre elles, un appel au médecin régulateur du SAMU a été effectué sans évacuation par une ambulance (les personnes sont rentrées seules ou accompagnées d'un parent, ami ou professeur).

L'ensemble des autres traitements a consisté à soigner des coupures et saignements diverses (nez, doigts, pieds...).

#### • Animations particulières

Le programme d'animations élaboré pour l'année se décline sous deux formes , l'un s'intégrant dans une démarche globale Petit Port :

- Fête du Petit Port
- Fête au campus
- Halloween

l'autre, dans une approche spécifique piscine :

- Baptêmes de plongée (enfants / adultes)
- Initiation aux palmes et monopalmes
- Apnées ludiques
- Découverte aquagym
- Matinales
- Nocturnes à thème musicale
- Nocturnes colorées

La majeure partie de ces animations sont surveillées ou encadrées par des Maîtres Nageurs, des surveillants aquatiques ou des moniteurs de plongée.

La planification de ces activités est au rythme de deux par mois en dehors des vacances scolaires.

La planification de ces activités est au rythme de deux par mois en dehors des vacances scolaires.

- **Contentieux**

Un contentieux est en cours, il concerne la déformation des vitrages situés dans le coin beauté ainsi que le long de la plage « détente ».

Dans l'attente de la résolution de ce dossier ces zones ont été sécurisées et renforcées par des panneaux de bois.

- **Marketing et communication**

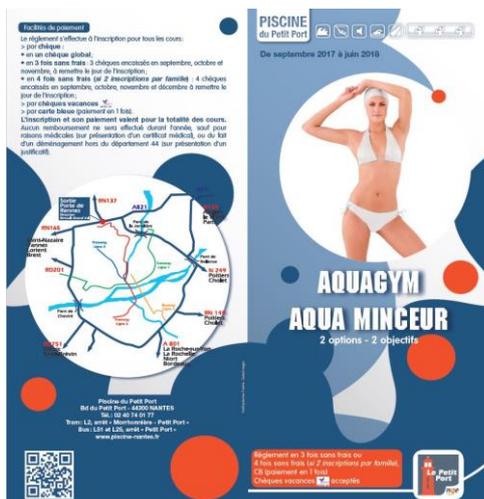
**Produits «Forme et détente»** : distinction des cours de natation et des cours d'aquagym.

Dépliant cours de natation :

1 4X3, 50 A3, 480X120, 7 120X176, 20 000 dépliant.



Dépliant aquagym 8 120 X 176, 50 A3, 480X120, 20 000 dépliant.



Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, site internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine partenaires, équipements NGE...

Edition d'un livret d'accueil « bébés dans l'eau »

Edition d'un livret de natation scolaire

Déclinaison des tarifs 2019 sous format flyer et affiche A3.

## Animations semestrielles

### Janvier à juin 2019

Calendrier semestriel des soirées, animations mensuelles, 10 000 dépliant, 14X3,4 80X120, 15 120X176, 60 A3.



### Septembre à décembre 2019

Calendrier semestriel des soirées, des animations mensuelles. 10 000 dépliant, 1 4x3, 4 80x120, 15 120x176, 60 A3.



Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, sites Internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine, partenaires, équipements NGE...

Création d'affiches A3 spécifiques + visuels pour les écrans LCD pour les soirées de la piscine (exemples : soirée zen, baptême de plongée, apnée ludique...)



Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, sites Internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine, partenaires, équipements NGE...



PISCINE DU PETIT PORT	A compter du 04/09/2017
	Euros TTC
<b>Tarifs Public TTC</b>	
Entrée - Adultes	4,50
Entrée - Tarif Réduit	2,90
Entrée - Enfants ( - 8 ans )	1,40
<b>Abonnements 5 entrées / 50 pnts</b>	
Adultes / Nantais	18,00
Adultes / Nantais Tarif réd	12,00
Enfants / Nantais ( - 8 ans )	5,50
<b>Abonnements 10 entrées / 100 points</b>	
Adultes / Nantais	35,00
Adultes Nantais Tarif réd	24,00
Enfants / Nantais ( - 8 ans )	11,00
<b>Abonnements 20 entrées / 200 points</b>	
Adultes / Nantais	64,00
Adultes / Nantais Tarif réd	41,60
Enfants - 8 ans / Nantais	21,50
Adultes / Non Nantais	77,00
Adultes / Non Nantais Tarif réd	48,50
Enfants - 8 ans / Non Nantais	24,60
<b>Abonnements Famille</b>	
Nantais / mois	44,00
Nantais tarif réduit/mois	24,00
	32,00
	22,50
<b>Abonnements Entreprises - Vente 10 cartes minimum</b>	
Carte 10 entrées / Adulte	11,00
Carte 10 entrées / tarif réduit	
Carte 10 entrées / Enfants - 8 ans	29,50
	51,90
<b>Abonnements à l'heure :</b>	
Carte 10 heures	
Carte 20 heures	4,00
<b>Perte de carte abonné</b>	

## WEB

Mise à jour régulière du **site internet [www.piscine-nantes.fr](http://www.piscine-nantes.fr)**

## 4.2 Le suivi des obligations de service public

**Le principe d'égalité des usagers devant le service public :**

- **Suivi des évolutions des tarifs applicables aux différentes catégories d'usagers**

Tarifications des activités NGE 2018/2019 en € TTC :

Activités	Tarifs	
Bébés dans l'eau	225€	230€
Jardin Aquatique	270€	275€
Apprentissage Enfants	230€	235€
Apprentissage Adultes	230€	235€
Perfectionnement Enfants	235€	240€
Perfectionnement Adultes	270€	275€
Aquagym ( 30 cours )	265€	270€
Aquagym ( 60 cours )	420€	425€
Aquagym (30cours/12h30-13h10)	245€	250€

## **Le principe de continuité du service public :**

- **Utilisation (fermeture, taux d'occupation de l'équipement...)**

Comme imposé par la réglementation la piscine a subi deux arrêts techniques pendant l'année :

- du 18/03 au 24/03 inclus
- du 30/10 au 06/10 inclus

Ces fermetures sont l'occasion de réviser l'ensemble des éléments techniques de l'établissement (filtres, pompes réseaux, toboggans...) de remettre en état et les bassins (nettoyage, réparation des fuites) mais également les sanitaires et les vestiaires joints, carrelage ...).

- **Incidents ayant interrompu le service (travaux, grèves...)**

A partir du 5 décembre et ce jusqu'à la fin de l'année 2019, la piscine a été soumise à un mouvement de grève nationale entraînant soit une dégradation de l'activité (accueil des scolaires) soit des fermetures intempestives au public en raison d'un manque de personnel (ex : le dimanche de 17h30 à 20h).

D'autres fermetures ponctuelles d'une à trois heures maximum ont été constatées, elles sont liées à des contraintes d'hygiène (pollutions excrémentielles, vomissements...) ou à des problèmes techniques (taux de chlore ou de PH insuffisants...) .

Les fermetures imprévues constatées sont de trois ordres :

- Pollution excrémentielle : 8 reprises (la majorité dans le PB)
- Pollution par vomissement : 2 reprises (Petit Bassin)
- Problème technique : 2 reprises (Pb de dosage insuffisant et panne électrique).

## **Le respect du principe de transparence :**

- **Moyens mis au service de l'information des usagers (notamment concernant les tarifs)**

Les tarifs sont affichés à l'entrée de l'établissement . Des flyers concernant les différentes activités et animations sont à disposition, ainsi qu'un standard téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 13h & 14h à 16h30.

- **Existence d'un site internet dédié à la délégation**

Site internet libre accès pour notre clientèle : [www.nge-nantes.fr](http://www.nge-nantes.fr)

- **Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités d'accès à ce rapport mises en place pour les usagers**

# 5 Annexes

- **Comptes sociaux certifiés du délégataire**
- **Note expliquant et justifiant le passage des comptes sociaux aux comptes de la délégation**

**Ce complément est exclusivement destiné à l'information de l'autorité délégante dans l'exercice de ses pouvoirs de contrôle.**

# C - Les salles sportives

## 1. Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

Les salles sportives ont ouvert leurs portes le 4 septembre 2017 après un an de travaux. Elles se composent :

- Une salle de combats de 406 m<sup>2</sup>,
- Une salle d'escrime de 554 m<sup>2</sup>,
- Une salle de boxe de 297 m<sup>2</sup>
- Une salle d'expression corporelle et de gymnastique douce de 230 m<sup>2</sup>
- Une salle de musculation de 102 m<sup>2</sup>

À celles-ci s'ajoutent des locaux de stockage, des salles de convivialité, des bureaux, des blocs sanitaires et des vestiaires, une infirmerie.

4,1 M€ (HT) ont été consacrés pour les aménagements de ces espaces financés par une subvention de la Ville de Nantes à hauteur de 3,5 M€ et une reprise des provisions de Grosses Réparations de 0,6 M€ par NGE.

C'est le service des sports de la Ville de Nantes qui assure la planification des créneaux.

Il faut noter que lors de la commission de sécurité d'ouverture, la demande a été faite d'avoir un deuxième agent SSIAP 1, lorsque les salles sont en fonctionnement.

La fréquentation globale 2019 s'élève à : **40 614** en 2019 pour **39 793** entrées en 2018.

Elle se compose de **34 171** entrées clubs et de **6 443** entrées scolaires.

Cumul mensuel des fréquentations clubs et scolaires par salles						
	Arts martiaux	Escrime	Boxe	Expressions corporelles	Musculation	TOTAL
Total 2018	17651	5201	11931	4126	884	39793
Total 2019	16950	5816	10466	6139	1881	40614
Écart	-701	615	-1465	2013	997	821

## 2. Le compte de résultat

Services Généraux	Salles sportives					
	2017		2018		2019	
	K€	%	K€	%	K€	%
Chiffre d' Affaires	64,0		152,1		154,0	
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		0,0	
<b>Total Produits</b>	<b>64,0</b>		<b>152,1</b>		<b>154,0</b>	
Achats de m/ses / autres	12,4		-1,7		1,8	
Charges Externes	24,6		78,8		69,7	
Impôts et Taxes	-5,2		-6,1		0,4	
Frais de siège et SGPP	10,0		42,5		42,3	
Frais Généraux affectés						
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		0,0	
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	1,7		0,0		0,0	
	0,0		0,0		0,0	
<b>Total Consommations</b>	<b>43,5</b>		<b>113,5</b>		<b>114,1</b>	
VALEUR AJOUTEE	20,4	0,0	38,6	0,0	39,9	0,0
Frais de Personnel	0,0		0,0		0,0	
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	20	0,0	39	0,0	40	0,0
Dotations Amort. & Provisions	0,1		25,2		25,2	
RESULTAT D' EXPLOITATION	20,3	0,0	13,4	0,0	14,7	0,0
Charges Financières	0,0		0,0		0,0	
Résultat Exceptionnel	0,0		0,0		0,0	
RESULTAT NET -1-	20,3	0,0	13,4	0,0	14,7	0,0
<b>Redevance à la collectivité</b>	<b>0,0</b>		<b>6,8</b>		<b>7,5</b>	
RESULTAT NET -2-	<b>20,3</b>		<b>6,6</b>		<b>7,2</b>	

# **D - Distribution automatique et salles internes**

## **1- Caractéristiques générales**

Le chiffre d'affaires est exclusivement réalisé par la distribution automatique, et de façon anecdotique par l'espace Boréal, et la salle des Antilles.

Le lot concernant les distributeurs avait été attribué à la société PATISMATIQUE pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle prendra donc fin le 31 décembre 2023.

Redevance prévue : - 40% du CA HT annuel sur les boissons chaudes.  
- 30% du CA HT annuel sur le snacking.

avec un prix planché établi par année.

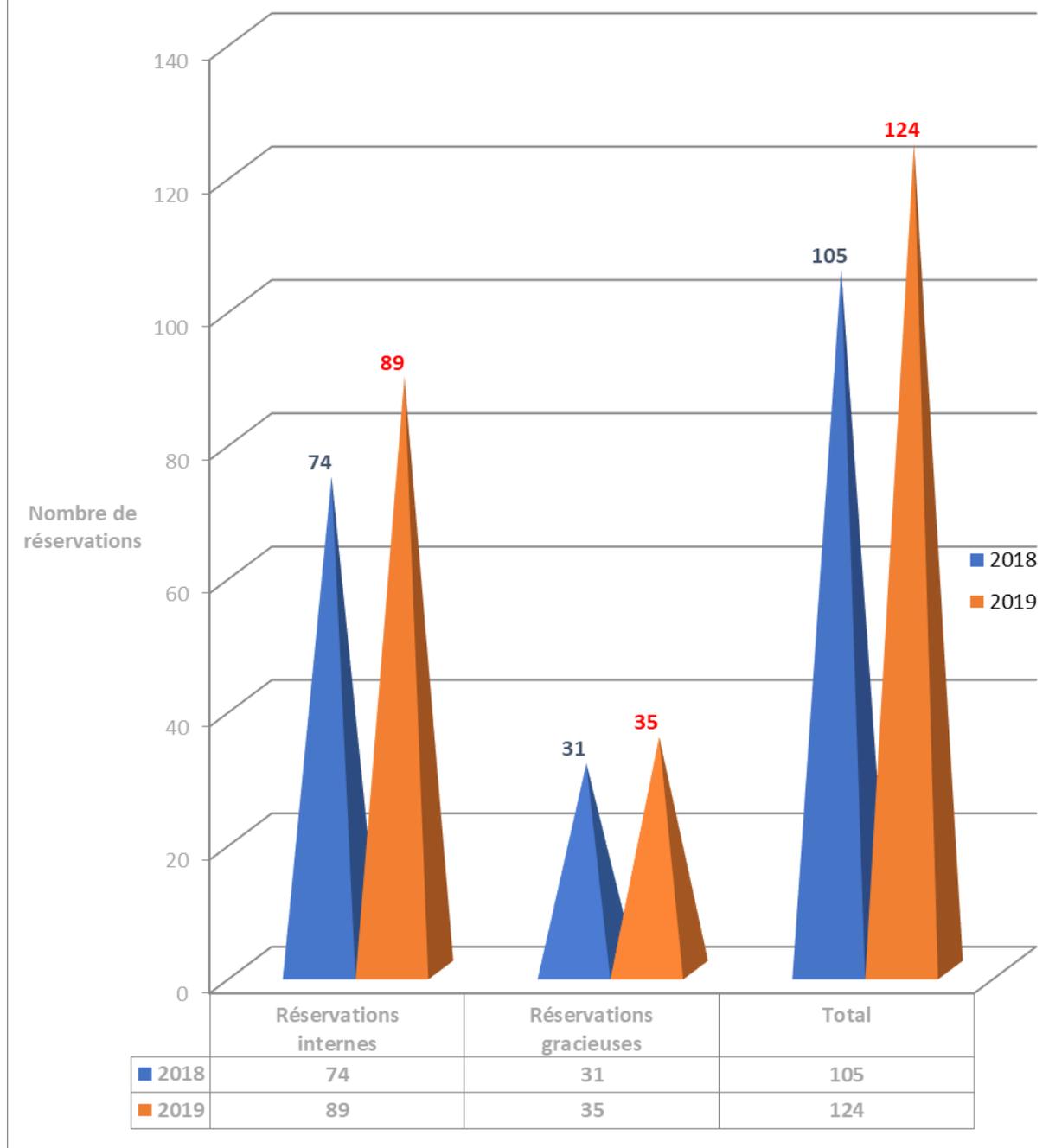
Les éléments principaux composant le Chiffre d'affaires 2019 se décomposent comme suit :

- La redevance concernant la distribution automatique pour 23 K€ HT.
- Refacturation charges diverses pour 1 381€ HT en 2019.

### **Activité location de salles :**

Depuis la fermeture du restaurant, la salle des Antilles reste principalement utilisée pour des réservations internes et est mise à disposition gracieusement pour les clubs, lorsque l'Espace Boréal n'est pas disponible. Dans ce cadre, les réservations ont augmenté de 18,09 % par rapport à 2018 (hors annulations : 33 en 2019). Cette augmentation s'explique notamment par un nombre de formation bureautique, inter-sites et initiation découverte de l'environnement NGE plus important.

## Nombre de réservations de la Salle des Antilles en 2018 et 2019



A noter tout de même des demandes de locations de prospects que nous n'avons pu satisfaire du fait de la faible superficie de la salle et de l'absence de restauration sur place.

En 2019, la salle des Antilles a été louée 2 demi-journées.

## 2.1 Le compte de résultat

Salles PP	2017		2018		2019	
	K€	%	K€	%	K€	%
Chiffre d' Affaires	26	100,0	29	100,0	24	100,0
Autres Produits de Gestion	0	0,0	0	0,0	0	0,0
<b>Total Produits</b>	<b>26</b>	<b>100,0</b>	<b>29</b>	<b>100,0</b>	<b>24</b>	<b>100,0</b>
Achats de m/ses / autres	2		1		0	
Charges Externes	2		3		2	
Impots et Taxes	0		0		1	
Frais de siège et SGPP	0		0		0	
Frais de Personnel / Travaux	0		0		0	
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0		0		0	
Reprise provision dépréciation	0,0		0,0		0,0	
<b>Total Consommations</b>	<b>3</b>	<b>13,2</b>	<b>5</b>	<b>17,7</b>	<b>3</b>	<b>12,0</b>
VALEUR AJOUTEE	22	86,8	24	82,3	21	88,0
Frais de Personnel	0	0,0	-1	-5,0	0	0,0
<b>RESULTAT ECONOMIQUE BRUT</b>	<b>22</b>	<b>86,8</b>	<b>25</b>	<b>87,3</b>	<b>21</b>	<b>88,0</b>
Dotations Amort. & Provisions	2	7,6	1	1,8	0	0,0
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>20</b>	<b>79,2</b>	<b>25</b>	<b>85,5</b>	<b>21</b>	<b>88,0</b>
Charges Financières	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Résultat Exceptionnel	-24	-94,0	4	14,7	0	0,0
<b>RESULTAT NET -1-</b>	<b>-3,79</b>	<b>-14,8</b>	<b>29,22</b>	<b>100,2</b>	<b>21,40</b>	<b>88,0</b>

## 2.2 Le compte rendu bilanciel

La valeur brute des immobilisations à fin décembre 2019 s'établit à 19,6 K€.

### Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation

en € / HT	Val. Brute	Mouvements de l'exercice ( val. Brute )			Val. Brute
	01/01/2019	Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	31/12/2019
Agencs, aménagts, instal.	6 002,00	0,00		0,00	6 002,00
Mobilier de bureau	13 570,93	0,00		0,00	13 570,93
<b>Total brut Immobilisé</b>	<b>19 572,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 572,93</b>

Compte tenu des entrées et amortissements de l'exercice, les actifs sont totalement amortis (VNC = 0).

en € / HT	Amortisst.	Mouvements de l'exercice		Amortisst.	V.N.C.
	01/01/2019	Dotations	Reprises	31/12/2019	31/12/2019
Agencs, aménagts, instal.	6 002,00	0,00	0,00	6 002,00	0,00
Mobilier de bureau	13 570,93	0,00	0,00	13 570,93	0,00
<b>Cumul amortissements</b>	<b>19 572,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 572,93</b>	
<b>Valeur nette des Immobilisations</b>	<b>0,00</b>	soit une variation de :		<b>-100,00%</b>	<b>0,00</b>

# **E - Services Généraux**

## **1. Compte-rendu technique**

### **A- Organisation des services généraux du Petit Port :**

Les services généraux regroupent le personnel d'accueil de tout le site ainsi que certaines fonctions supports dédiées au Centre de Loisirs du Petit Port comme par exemple les agents de sécurité-incendie.

Au 31 décembre 2019, l'équipe est composée de 7 agents permanents à temps plein et 5 agents à temps partiel, dont 2 CDII.

Pour l'effectif direct :

- Le Directeur du centre : 1
- Une responsable accueil : 1
- Le personnel d'accueil : 6 agents dont 4 à temps partiel
- Le personnel commercial et administratif : 1 agent à temps partiel
- Personnel du service incendie et maintenance : 3 agents

Le nombre d'agents des services généraux du Petit Port est en baisse par rapport à 2018 d'un agent CDII à temps partiel, (non remplacement suite à un départ). Le service ayant été réorganisé lors du passage à 35h.

### **B - Les formations :**

8 salariés sont partis en formation pour 154 heures. Ils ont réalisé 12 formations qui se déclinent ainsi :

- 7 formations « Sécurité »
- 3 formations « Management »
- 3 formations « Accueil »

### **C - Travaux, grosses réparations couvertes par provision et investissement :**

## Grosses réparations :

Étiquettes de lignes	2019 TOTAL facturé	2019 Cout MO	2019 TOTAL GR
Centrale Incendie	5 253,00	315,18	5 568,18
Chéneaux	23 388,04	1 403,28	24 791,32
Correctif SSI	6 910,41	414,62	7 325,03
Divers	0,00		0,00
Divers (suite sinistre 23-2017)	1 334,39	80,06	1 414,45
Divers Plomberie	3 181,69	190,90	3 372,59
Divers travaux	14 124,24	626,19	14 750,43
Etanchéité terrasses	32 859,23	1 946,47	34 805,70
Etanchéité toitures terrasses	85 385,24	5 059,27	90 444,51
Grosses Réparations	1 500,00		1 500,00
Réfection sanitaires	4 252,96	255,18	4 508,14

## D- Services extérieurs :

Le nettoyage de l'établissement est réalisé pour sa plus grande partie par une entreprise externe : GSF. Le contrat a été signé en décembre 2016, pour une période de 3 ans renouvelable une fois avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le suivi journalier est toujours assuré par le personnel de nettoyage de la piscine.

La télésurveillance et les interventions sur alarmes sont assurées par les sociétés CITEDIA / GP2S. Les contrats, renouvelés au 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont conclus pour une durée d'un an et ils pourront être reconduits 2 fois par tacite reconduction.

La sécurité et la surveillance sont en partie assurées par une entreprise extérieure « LYNX Assistance ». Le contrat a été renouvelé suite à un appel d'offre, il prendra fin en décembre 2020 et sera encore renouvelable une fois 1 an.

La société Dalkia a assuré l'entretien et la maintenance des installations techniques de janvier à mars 2019.

Suite à un appel d'offre, un nouveau contrat a été signé avec la Ste IDEX. Ce nouveau marché a pour objet la mission de conduite, de maintenance courante et de grosses réparations des installations techniques du complexe sportif du Petit Port, détaillé comme suit :

- L'exploitation technique (conduite, pilotage, contrôle, etc.) et l'entretien courant des installations (poste P2) - Mission de service.

- Les grosses réparations, renouvellement et améliorations après acceptation des installations (poste P3) - Mission de travaux.

- Modernisation, mise aux normes des installations initiales (poste P4) - Mission de travaux.

La durée de l'accord-cadre est de 4 ans à compter du 1er avril 2019.

L'accord-cadre pourra être reconduit 1 fois pour une durée de 3 ans et 2 mois, sans que la durée totale de l'accord-cadre, période de reconduction comprise, ne puisse aller au-delà du 30 juin 2026.

## **E - Analyse et suivi des réclamations et des contentieux :**

NGE dispose d'un outil de gestion des réclamations clients : le logiciel Atheneo

Sur l'année 2019, on enregistre **5 réclamations** dans le logiciel Atheneo pour l'exploitation de la Piscine et aucune pour la Patinoire.

A compter du mois de juin 2019, de nombreux mails, des réclamations orales et des demandes via les réseaux sociaux sont traités directement par le personnel de l'Accueil du Petit Port ou du service Marketing. Ayant de nombreuses demandes et devant apporter une réponse rapide, ces réclamations n'ont pas été enregistrées.

En effet, en raison des problèmes techniques ou d'ouvertures recensés à la Piscine du Petit Port depuis février 2019, le personnel de l'Accueil du Petit Port et de la Piscine du Petit Port ont dû faire face à de nombreux clients mécontents.

Les divers points techniques sont :

- **Acoustique : Enlèvement des dalles de faux plafond**

Pour la sécurité des clients et autres, la fréquentation moyenne instantanée (FMI) a dû être restreinte ainsi que l'accès des bassins. A compter du 18 juin 2019, le grand bassin et le bassin « boule à vagues » sont ouverts au public avec une FMI à hauteur de 250 (si animations « col de cygnes », geysers, ...) et 300 (si aucunes animations).

- **Séance nocturne supprimée** sur la période estivale

- **Problèmes techniques** (chlore, pompe, pollution de l'eau, ...) sur la période estivale. Ces incidents sont intervenus régulièrement le week-end.

- **Grève du personnel de la piscine** à partir du 5 décembre 2019 : on enregistre 7 fermetures totales de la piscine sur ce mois de décembre et de nombreuses « fermetures partielles » des bassins.

3 réclamations ont été enregistrées à fin juin concernant les problèmes d'acoustique de la Piscine et face à la recrudescence des mails et des appels téléphoniques, les réclamations ont été traitées directement afin d'y faire face.

De plus, les informations ont été mises dans la mesure du possible sur le site Internet de la piscine.

Le personnel de l'accueil du Petit Port a su gérer ces périodes « difficiles » malgré des comportements irrespectueux de certains clients.

Malgré ces aléas, le temps de réponse apporté aux clients reste moindre (entre 0 et 72 heures).

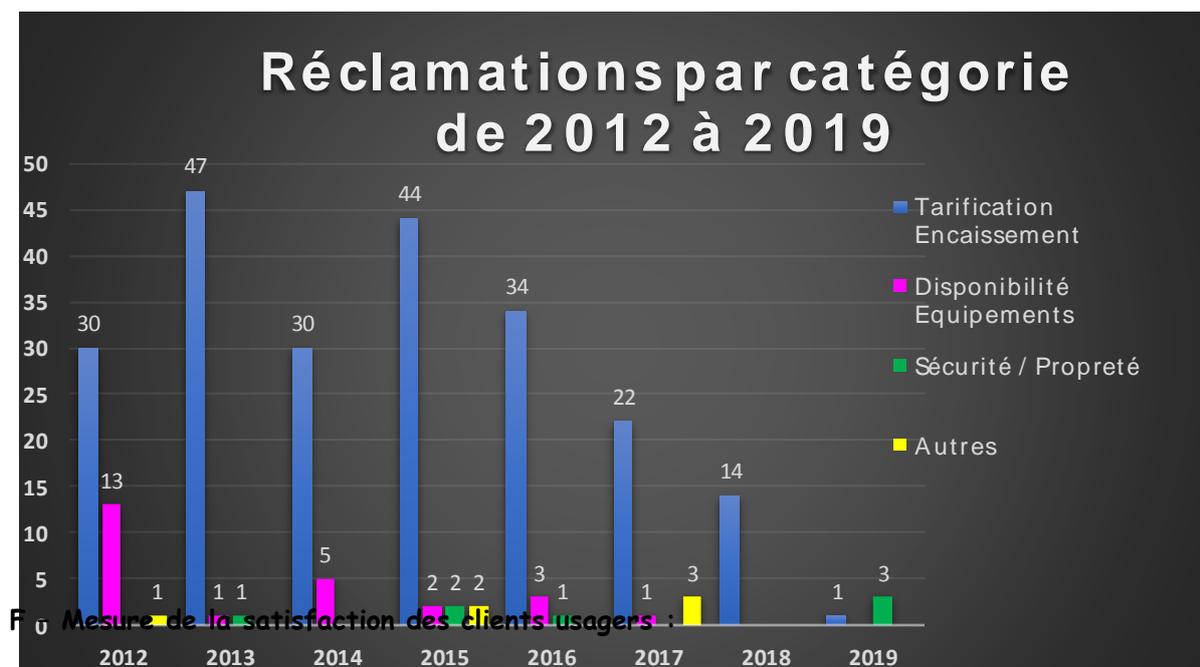
Outre les points énoncés ci-dessus, des réclamations ayant les motifs suivants :

- Problème avec une carte d'abonnement
- Lecture de leur(s) carte(s) sur leur compte Internet
- Activités piscine
- Animations (demande d'informations)
- Perte d'objets, ...

Sont toujours traités par le personnel de l'accueil.

Nous recevons en moyenne par mois via la boîte commerciale 40 à 80 mails.

Le procédé de mode de couleur par personne mis en place en 2017 pour la répartition des réclamations est efficace. Ce procédé permet d'assurer un meilleur suivi et une réponse rapide.



Afin de faciliter la mise en œuvre et le suivi de cette action, la société Qualitélis a été retenue car le logiciel proposé est le mieux adapté à ce type de travail et de suivi des statistiques.

La mise en œuvre est prévue courant 2020.

## **G -Sécurité :**

### **Incidents, interventions de la société de surveillance :**

On dénombre 13 interventions en lien avec la sûreté, 43 interventions concernant la sécurité incendie et 20 interventions de natures diverses (ex : porte mal fermée, problèmes tripodes, gestion des flux ...).

**Exercice incendie :** 1 exercice incendie s'est déroulé le 26 novembre 2019, avec la participation des agents de NGE en poste, et des pompiers.

**Commission de sécurité :** La visite triennale de la commission de sécurité a eu lieu le 30 novembre 2018. Suite à cette visite, la commission a donné un avis favorable pour la poursuite de l'exploitation de l'établissement.

### **Vérifications techniques réglementaires :**

Les contrôles obligatoires sont suivis par la Direction du Petit Port en lien avec le Pôle technique de NGE. Ceux-ci concernent essentiellement :

La vérification :

- des installations électriques
- des installations gaz
- des installations d'alarme incendie
- de désenfumage
- des ascenseurs
- des portes automatiques
- des extincteurs et RIA
- de l'éclairage de sécurité
- Thermiques. (chauffage, ventilation, climatisation, réfrigération).

### **H - Moyens de secours mis à disposition**

- deux défibrillateurs : un dans le hall du Petit Port et un dans les salles sportives.
- Un brancard
- Une trousse de 1<sup>er</sup> secours

## 2. Le compte de résultat

Services Généraux	2017		2018		2019		Variation 2019/2018
	K€	%	K€	%	K€	%	%
Chiffre d' Affaires	0,6		0,5		0,5		0,0%
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		0,0		
Total Produits	0,6		0,5		0,5		0,5%
Achats de m/ses / autres	19,2		16,7		44,2		-12,8%
Charges Externes	206,2		255,7		209,4		-18,1%
Impôts et Taxes	89,9		97,3		84,5		-13,1%
Frais de siège et SGPP	-930,6		-1 092,6		-1 109,6		1,6%
Frais Généraux affectés							
Frais de Personnel / Travaux	0,9		0,0		0,0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	-0,9		0,0		0,0		
	0,0		0,0		0,0		
Total Consommations	-615,3		-722,8		-771,5		6,7%
VALEUR AJOUTEE	615,9	0,0	723,3	0,0	772,0	0,0	6,7%
Frais de Personnel	586,7		629,9		633,9		0,6%
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	29	0,0	93	0,0	138	0,0	47,8%
Dotations Amort. & Provisions	73,3		74,8		77,4		3,5%
RESULTAT D' EXPLOITATION	-44,1	0,0	18,7	0,0	60,8	0,0	225,4%
Charges Financières	2,5		3,5		2,4		-29,5%
Résultat Exceptionnel	0,0		84,5		7,9		
RESULTAT NET -1-	-46,5	0,0	99,7	0,0	66,2	0,0	-33,6%
<b>Redevance à la collectivité</b>	<b>0,0</b>		<b>7,8</b>		<b>30,6</b>		
RESULTAT NET -2-	<b>-46,5</b>		<b>91,9</b>		<b>35,6</b>		<b>-61%</b>

Les dispositions contractuelles prévoient une prise en charge du coût des services généraux Petit Port (SGPP), sur les activités piscine-patinoire et salles sportives à hauteur de 1109.6 K€ pour l'exercice 2019. La répartition est la suivante :

- Piscine : 668 K€
- Patinoire : 401 K€
- Salles Sportives : 41 K€

Le CA de 0,5 K€ se compose principalement de la redevance d'occupation de Vélocampus,

On constate une baisse des charges externes 255.7 K€ en 2018 pour 209.4 K€ en 2019. Ce résultat est en lien avec une baisse des interventions de dépannage ainsi que des interventions de maintenance et d'accompagnement des organismes de contrôle lors de la réalisation des contrôles périodiques, cette opération ayant été reprise en interne avec les agents SSIAP du Petit port.

Les achats évoluent principalement suite à une consommation très importante d'eau en lien avec une fuite dans le vide sanitaire. Cette fuite n'ayant pu être détectée qu'entre deux relevés mensuels des compteurs.

A noter que les coûts de personnel sont en très légère augmentation 629,9 K€ en 2018 pour 633.09 K€ en 2019 (+ 0,6%).

# **F- Le Centre dans sa globalité**

## **Les actions commerciales**

Les Actions Commerciales se traduisent à ce jour principalement par la vente de billetterie piscine et patinoire et les réservations de groupe à la patinoire (soirée sur séance publique, privatisation).

### **CLIENTELE COMMERCIALE ENTREPRISES/CE/ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITES**

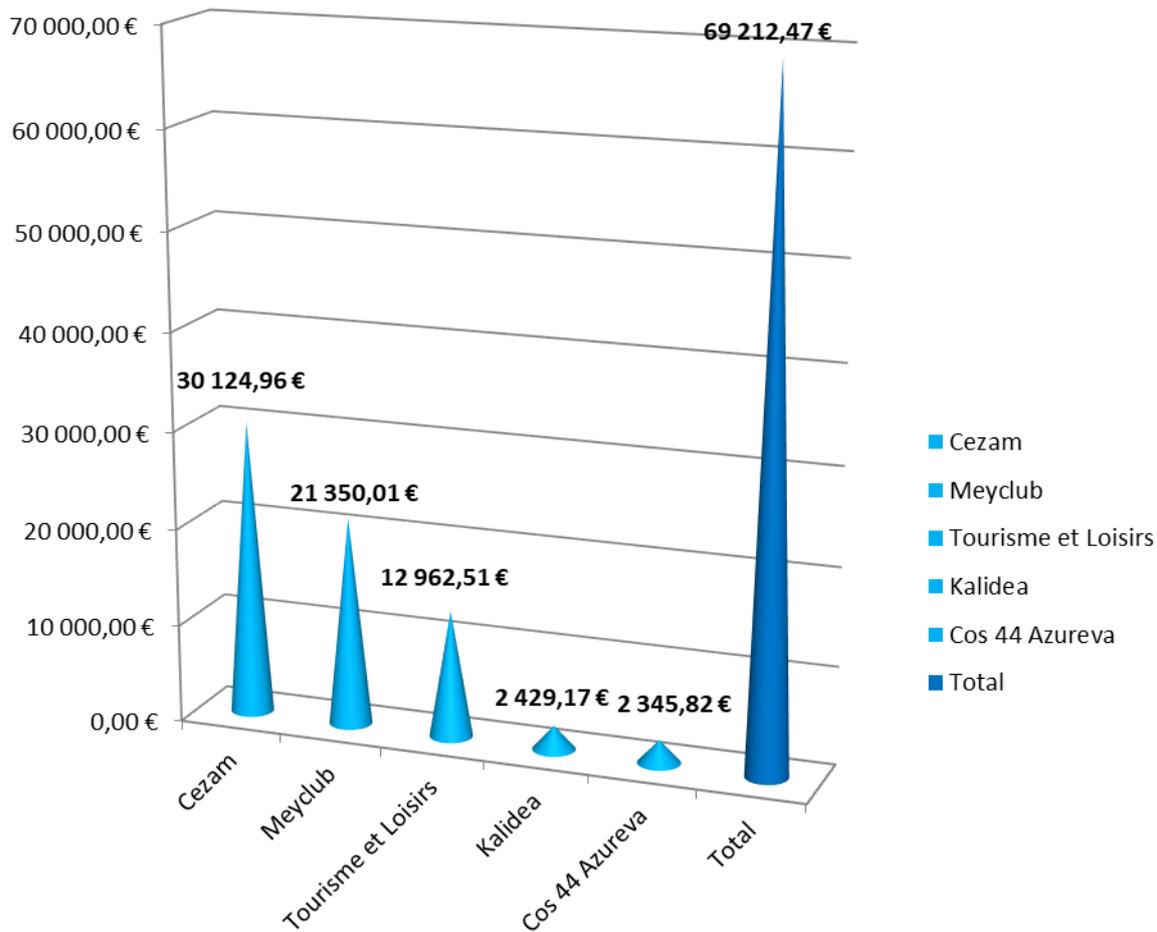
La base Atheneo a été enrichie de **10 prospects**.

**9 nouveaux** clients toutes exploitations confondues ont été recensés.

Le nombre réel de nouveaux clients est d'ailleurs supérieur du fait de commandes multiples passées par nos partenaires, mais il reste, comme toutes les années précédentes, non quantifiable.

Le CA HT cumulé de nos 5 principaux partenaires représente 72,3 % du CA HT global qui est de 95724,18 €.

## CA HT 2019 DES 5 PRINCIPAUX PARTENAIRES

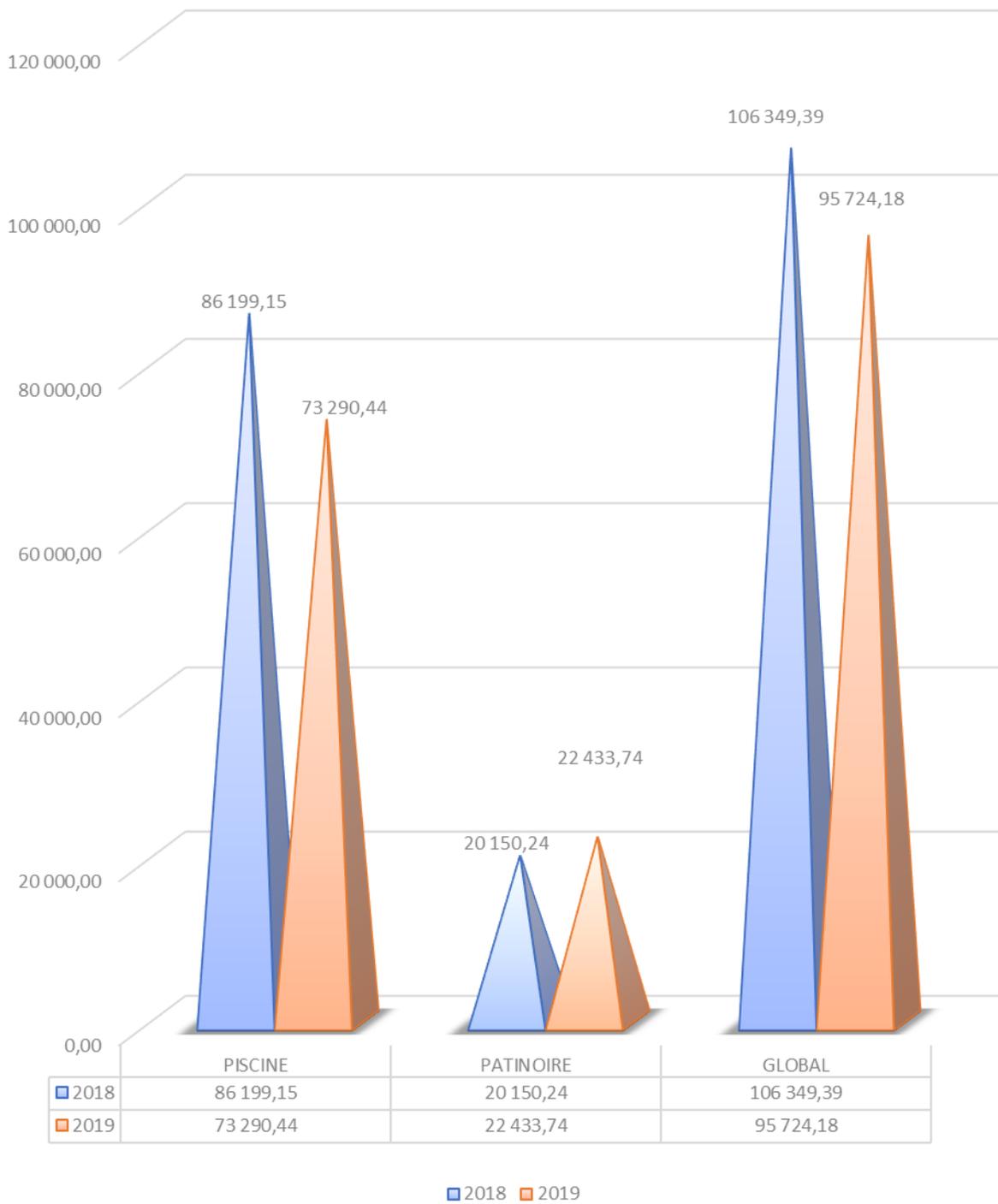


	Cezam	Meyclub	Tourisme et Loisirs	Kalidea	Cos 44 Azureva	Total
■ TOTAL 2019	30 124,96	21 350,01	12 962,51	2 429,17 €	2 345,82 €	69 212,47

### CA PAR EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires HT global est de **95 724,18 €** contre **106 349,39 €** en 2018.

### CA PAR EXPLOITATION 2018 ET 2019



## PATINOIRE

Le CA HT est de **22 433,74 €** contre 20 150,24 € en 2018, soit une progression du chiffre d'affaires de **11,33 %**.

Une seule privatisation de la patinoire a eu lieu en 2019 malgré une quinzaine de demandes qui n'ont pu être conclues pour les raisons suivantes : problème de plages horaires, budget insuffisant, effectif trop restreint, la raison principale restant la non possibilité de privatiser le week-end.

En fin d'année une nouvelle privatisation a été signée pour janvier 2020.

Sans espace d'une superficie suffisante pour accueillir les clients en goûter ou cocktail debout, la commercialisation des arbres de Noël au cours d'une séance publique s'avère difficilement réalisable d'autant que le calendrier d'occupation des week-ends de l'espace Boréal n'est connu que début septembre.

Quelques entreprises ont été accueillies au cours de séances publiques en soirée.

## PISCINE

Le CA HT est de **73 290,44 €** contre 86 199,15 € en 2018, soit une baisse du chiffre d'affaires de **14,98%** par rapport à 2018.

Les ventes de contremarques adultes ont régressé tout comme celles des enfants de moins de 8 ans. En revanche le chiffre d'affaires lié aux contremarques étudiant, - de 18 ans et demandeur d'emploi a quant à lui progressé.

La chute du chiffre d'affaires est liée à plusieurs raisons, à commencer par la fermeture de la piscine du 20 mai au 16 juin 2019 inclus afin d'effectuer la dépose du plafond suspendu.

La fermeture des nocturnes durant l'été, la FMI réduite, l'accès aux bassins restreint, les difficultés de stationnement font également parti des raisons qui expliquent cette baisse significative.

# **G- La centrale photovoltaïque**

## **Le compte de résultat**

Centrale Petit-Port	Réal 2017		Réal 2018		Réal 2019		Variation
	K€	%	K€	%	K€	%	2019/2018
Chiffre d' Affaires	86,1	100,0	85,7	100,0	84,0	100,0	-1,9
Autres Produits de Gestion	0,00		0,00		0,00		
<b>Total Produits</b>	<b>86,1</b>	<b>100,0</b>	<b>85,7</b>	<b>100,0</b>	<b>84,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-1,9</b>
Charges Externes	5,0		6,7		5,4		
Impôts et Taxes	3,1		3,6		2,8		
Frais de siège	13,5		9,9		9,8		
Rémunération de gestion							
Redevance d'occupation	2,3		2,7		2,7		
<b>Total Consommations</b>	<b>23,9</b>	<b>27,8</b>	<b>23,0</b>	<b>26,8</b>	<b>20,7</b>	<b>24,7</b>	<b>-9,7</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>62</b>	<b>72,2</b>	<b>63</b>	<b>73,2</b>	<b>63</b>	<b>75,3</b>	<b>1,0</b>
Frais de Personnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>RESULTAT ECONOMIQUE BRUT</b>	<b>62</b>	<b>72,2</b>	<b>63</b>	<b>73,2</b>	<b>63</b>	<b>75,3</b>	<b>1,0</b>
Dotations Amort.	40,5	47,1	40,5	47,3	40,5	48,2	0,0
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>22</b>	<b>25,1</b>	<b>22</b>	<b>25,9</b>	<b>23</b>	<b>27,1</b>	<b>2,8</b>
Produits financiers	0,0		0,0		0,0		
Charges Financières	2,0	2,3	1,8	2,1	1,6	1,9	-12,6
<b>RESULTAT NET</b>	<b>20</b>	<b>22,8</b>	<b>20</b>	<b>23,8</b>	<b>21</b>	<b>25,2</b>	<b>4,1</b>

# H- Le spa

## Le compte de résultat

SPA Aqua Bien-Etre	Réal 2017		Réal 2018		Réal 2019		Variation 2019/2018
	K€	%	K€	%	K€	%	%
Chiffre d' Affaires	28,2	100,0	35,1	100,0	36,6	100,0	4,4
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		0,0		
<b>Total Produits</b>	<b>28,2</b>	<b>100,0</b>	<b>35,1</b>	<b>100,0</b>	<b>36,6</b>	<b>100,0</b>	<b>4,4</b>
Achats de m/ses / revente	0,0		0,0		0,0		
Achats de m/ses / autres	7,9		8,8		7,3		-17
Charges Externes	1,8		3,8		0,7		-80
Impots et Taxes	0,5		-2,8		-1,5		-46
Frais de siège, SGPP & divers	0,0		0,5		0,4		
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		0,0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges							
<b>Total Consommations</b>	<b>10,2</b>	<b>36,3</b>	<b>10,3</b>	<b>29,2</b>	<b>6,9</b>	<b>18,9</b>	<b>-32,5</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>17,9</b>	<b>63,7</b>	<b>24,8</b>	<b>70,8</b>	<b>29,7</b>	<b>81,1</b>	<b>19,6</b>
Frais de Personnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>RESULTAT ECONOMIQUE BRUT</b>	<b>17,9</b>	<b>63,7</b>	<b>24,8</b>	<b>70,8</b>	<b>29,7</b>	<b>81,1</b>	<b>19,6</b>
Dotations Amort. & Provisions	111,4	395,1	101,2	288,3	95,0	259,4	-6,1
<b>RESULTAT D' EXPLOITATION</b>	<b>-93,4</b>	<b>-331,4</b>	<b>-76,3</b>	<b>-217,5</b>	<b>-65,3</b>	<b>-178,4</b>	<b>-14,4</b>
Charges Financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Résultat Exceptionnel	91,4	324,2	46,2	131,6	66,0	180,3	43,0
<b>RESULTAT NET -1-</b>	<b>-2,1</b>	<b>-7,3</b>	<b>-30,2</b>	<b>-85,9</b>	<b>0,7</b>	<b>1,9</b>	<b>-102,3</b>

Les locaux du SPA font l'objet d'une location auprès de la société commerciale « Les comptoirs du Soin » depuis septembre 2016.